

- Un éditorial de Claude Ryan commentant l'actuel dilemme du Parti québécois (page 4)
- Un bloc-notes de Laurent Laplante sur le rôle et le prix du câble communautaire (page 4)
- Pour favoriser le développement régional, il faut préserver le marché commun canadien (page 5)

la météo

D'abord nuageux puis devenant ensoleillé. Maximum de 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Léon le Grand

VOL. LXII - NO 259

Montréal, mercredi 10 novembre 1971

15 CENTS

Robert Burns n'entend pas quitter le PQ

par Paul Longpré, de la PC

QUEBEC — "Je n'ai pas l'intention de quitter le Parti québécois. Il y a au parti des instances supérieures qui auront la responsabilité de m'inviter à le faire s'il y a lieu".

Tel est le commentaire que M. Robert Burns, faisait mardi aux déclarations de son président, M. René Lévesque, qui l'invitait la veille, au cours d'une conférence de presse donnée à Montréal, de s'en aller s'il le voulait.

Interrogé par la presse parlementaire sur le conflit qui l'oppose à M. René Lévesque, le député de Maison-Neuve s'est tout d'abord montré réticent, voulant visiblement éviter d'envenimer le débat. Il a tout de même déclaré que le droit de dissidence dans un parti est sain en soi.

"C'est parce que je juge le PQ valable que je me permets de le critiquer", a-t-il dit, reconnaissant avoir récemment affirmé (paroles que lui a reprochées M. Lévesque), que ce parti est en passe de devenir "une aile un peu plus avancée du Parti libéral".

La cause immédiate de ce conflit, que M. Burns interprète comme une question de "différence de style et de personnalité" entre lui et son chef politique, vient de la décision que le député de Maison-Neuve a prise, le 29 octobre, de participer à la fameuse manifestation syndicale dirigée contre les propriétaires du quotidien La Presse.

Pour sa part, M. Burns ne voit pas en quoi sa dissidence serait jugée plus sévèrement, au sein du parti, que celle de M. Lévesque au sujet du bill 28 sur la

Voir page 2: Robert Burns



Les premiers pas des délégués chinois aux Nations unies. Le groupe est dirigé par Kao Liang, qu'accompagnent Hsu Hsin-Li et Lin Chia-sen. C'était hier à New York, la première visite de l'ONU par les nouveaux titulaires du siège de la Chine. (Téléphoto AP)

L'enquête du coroner

Michèle Gauthier a succombé à une violente crise d'asthme

par Guy Deshaies

Michèle Gauthier, l'infortunée jeune femme qui a trouvé la mort au cours de la manifestation populaire du 29 octobre dernier à Montréal, a succombé à une violente crise d'asthme provoquée vraisemblablement par l'état de panique dans lequel s'est trouvée la victime vers 8h30, ce soir-là.

Deux heures plus tard, au terme de diverses péripéties que raconte en détail celui qui accompagnait Mme Gauthier, le Dr Joseph Bemath, de l'hôpital Saint-Luc, s'avouait vaincu, après de vaines tentatives de réanimation.

Le Dr André Brosseau, de l'Institut médico-légal, est venu annoncer au coroner hier les résultats de l'autopsie qu'il a pratiquée, le 30 octobre, sur le corps de Michèle Gauthier.

Il a affirmé d'abord que la victime ne portait extérieurement aucune trace de violence et que, d'autre part, l'analyse histologique du tissu pulmonaire révélait un éclatement de quelques alvéoles, traumatisme interne créé par un emphysème médiastinal (sorte de pneumothorax fixé entre les deux poumons).

Le Dr Brosseau a conclu que Mme Gauthier était morte d'une violente crise d'asthme et il a ajouté qu'il avait repéré les séquelles manifestes d'une bronchite asthmatique dont souffrait Mme Gauthier.

Mais l'avocat de la famille Gauthier, Me Serge Ménard, a insisté sur le fait que ces causes directes naturelles étaient l'effet de causes premières, à savoir la panique créée, ce soir-là, selon Me Ménard, par les forces de police qui ont chargé la foule sans donner préalablement l'ordre de dispersion.

Les prétentions de Me Ménard ont donné lieu à des échanges verbaux agrestes avec Me Gérard Girouard qui représentait le ministère public. Ce dernier s'est opposé à ce qu'on établisse quelque lien entre l'agissement des policiers et même à ce qu'on décrive la situation gé-

nérale qui était créée autour de Mme Gauthier ce soir-là.

Le coroner a tranché en disant qu'il n'entrerait pas dans sa juridiction de faire enquête sur la manifestation et que seules les causes de la mort de Mme Gauthier l'intéressaient. Il a dit à plusieurs reprises, du reste, que Mme Gauthier était morte de cause naturelle mais il

rendra son verdict incessamment après avoir pris connaissance des rapports écrits des médecins qui ont traité Mme Gauthier ces dernières années.

Car il a été établi que la jeune femme souffrait d'asthme depuis sa plus tendre enfance, qu'à maintes reprises elle avait été transportée d'urgence dans les hôpitaux à la suite de crises violentes et que, somme toute, elle était une grande malade qui n'ignorait rien de son état.

Ce qui surprend néanmoins c'est la rapidité avec laquelle son mal l'a emportée le 29 octobre 71. Le Dr Pierre Nadeau, qui a traité Mme Gauthier entre 1963 et 1968, a affirmé hier que sa patiente avait été transportée par ambulance, un jour, de Saint-Hyacinthe à Montréal et une autre fois de Sainte-Agathe à Montréal. Elle aura donc survécu à ces longues heures de transport. Mais le 29 octobre, moins d'une heure après avoir déclaré à son camarade qu'elle suffoquait et qu'elle se sentait mal, en plein cœur de la manifestation, elle se retrouva étendue dans un corridor d'hôpital de la Miséricorde, inconsciente au point que le médecin résident, le Dr Hamid Mesbahi, constatait l'arrêt cardiaque, la cessation du rythme respiratoire et "l'absence de tout signe de vie".

Le Dr Nadeau, spécialiste en médecine interne, a déclaré de son côté qu'il était difficile de s'imaginer qu'une crise d'asthme, aussi mortelle qu'elle puisse être, entraîne la mort en moins de quatre à cinq heures.

C'est le témoignage du jeune Gilles Boillard, 23 ans, cartographe, ami de la défunte, qui jette toutefois le plus de lumière sur les angoissants moments qu'a vécus la jeune femme avant de décéder.

Tous deux se sont rendus au square Saint-Louis, endroit de rassemblement des manifestants, vers 19h30, après avoir dîné chez des camarades, rue

Voir page 2: Michèle Gauthier

Plutôt refuser la loi (l'UCC)

QUEBEC (PC) — Le président de l'union catholique des cultivateurs a invité ses membres à refuser, s'il le faut, le projet de loi sur le syndicalisme agricole, si ce dernier ne correspond pas aux besoins des agriculteurs.

Dans son discours d'ouverture, au 47e congrès annuel de l'UCC qui débutait hier à Québec, M. Albert Allain a déclaré aux quelque 250 délégués présents "qu'il n'était pas exagéré de penser qu'il vaudrait mieux, à la limite, refuser une loi tracassière et bureaucratique plutôt que d'accepter un papier qui ferait dire au gouvernement qu'il nous a donné une loi, mais nous laisserait dans la confusion".

"Nous espérons bien que le gouvernement sera capable de faire un effort suffisant pour considérer objectivement ce qui, de l'avis de la grande majorité consultée, convient le mieux dans les circonstances", a dit M. Allain.

Selon le président de l'UCC, le gouvernement "rirait des cultivateurs ou ferait preuve de mesquinerie en compliquant inutilement la vie des agriculteurs, en

Voir page 6: Plutôt

L'ALBANIE 3 par MILAJ DUBROVNIK

L'OUVERTURE VERS LE MONDE

Après vingt-cinq ans d'un isolement quasi total, l'Albanie est en train de s'ouvrir au monde en cherchant à améliorer ses relations avec les pays étrangers socialistes ou non.

Sauf toutefois avec l'URSS du clown Khourotchchev et des traités Brejnev et Kossyguine, comme les appelle Enver Koxha qui poursuit, intraitable, à leur endroit: "Vous êtes des renégats et les pires capitalistes qui soient. Souvenez-vous bien de ceci: nous ne vous donnerons même pas une goutte d'eau quand vous serez à votre lit de mort..."

Bien que s'estimant la première victime européenne du social-impérialisme, c'est avant tout le sort de la Tchécoslovaquie que l'Albanie évoque comme exemple-type de l'hypocrisie révisionniste. Tirana fait ainsi mieux valoir que ce qu'en dirent les Tchécoslovaques: il est rien d'autre que ce qu'on subi les Alba-

nais qui se proclament, maintenant, les premiers champions de l'indépendance au sein du camp socialiste!

Pour la première fois depuis bien des années, l'organe du P.C. soviétique, la Pravda, dans son numéro du 28 novembre 1969, préconisait une normalisation des relations entre Moscou et Tirana en ajoutant "malheureusement, la ligne choisie par la direction albanaise a placé le pays dans une position d'isolement qui porte préjudice à l'Albanie et à la lutte commune des peuples contre l'impérialisme..."

Aussitôt Hoxha opposait une fin de non recevoir aux ouvertures de Moscou et dénonçait en termes très vifs la collusion soviéto-américaine que constitue, selon lui, la conférence sur la sécurité européenne en laquelle il voit un piège diabolique posé par les grandes puissances impérialistes qui ne veulent que ren-

forcer la sécurité de leurs sphères d'influence en Europe. Avec l'URSS, les ponts sont donc rompus.

Il en va de même d'ailleurs avec les Anglo-Saxons. Les dirigeants communistes albanais qui n'ont pas la mémoire courte, se rappellent comment les Américains et les Britanniques ont, en septembre 1946, tenté en vain une opération sur Shkodra. Il s'agissait d'une entreprise un peu comparable à celle que les Américains, sous Kennedy, avaient mise sur pied et qui allait lamentablement échouer à Cuba, en 1961. L'opération de Shkodra avait été montée par le coordinateur de la CIA (services secrets américains) et l'Intelligence Service (services secrets britanniques) qui n'était autre que le célèbre espion Philby, lequel s'empressa d'avertir les Soviétiques. Quand les parachutistes furent

Voir page 2: Albanie

Mini-sommet contre le crime organisé

par Jean-Pierre Charbonneau

Une importante réunion au sommet groupant des autorités du ministère de la justice du Québec, de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal a eu lieu lundi soir à Montréal au sujet de la lutte contre le crime organisé.

Parmi les personnes présentes à cette réunion qui s'est tenue dans l'édifice de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, à Montréal, il y avait le ministre de la jus-

Me Jérôme Choquette, son sous-ministre aux affaires policières, M. Réginald Boisvert, le directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre, le directeur adjoint de la SQ, en charge des opérations, M. L. Descent, le directeur adjoint de la police de Montréal, M. André Guay et l'assistant-inspecteur en chef de la police de Montréal, en charge de la division centre, M. André De Luca.

Étaient aussi présents à cette importante réunion plusieurs enquêteurs policiers de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal ainsi que des spécialistes des questions juridiques et fiscales. Le but de la réunion était, semble-t-il, l'établissement de nouvelles lignes de force concernant la lutte contre le crime organisé au Québec et principalement

Voir page 6: Mini-sommet

La révision constitutionnelle

Le dynamisme du Québec est lié à une réforme globale, dit Castonguay

TORONTO (PC) — La réforme constitutionnelle globale constitue le fondement d'une action gouvernementale "cohérente et efficace", a déclaré hier le ministre des affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay.

Prenant la parole devant un groupe d'acteurs canadiens et américains, à Toronto, M. Castonguay a déclaré: "qu'un autre Québec est en voie de naître" et que le gouvernement se devait d'y jouer un rôle dynamique, afin que cette nouvelle société convienne aux aspirations de tous les Québécois.

Le ministre a ajouté que ce dynamisme doit se refléter au niveau de l'exercice des responsabilités, des hommes dirigeants et, également, à celui des ressources dont le gouvernement dispose ou disposera.

"Le gouvernement du Québec ne peut ni ne doit être un simple appareil administratif régional; dans notre milieu, il lui revient, pratiquement par vocation, d'être un instrument au service de notre collectivité, sans doute le principal", a souligné M. Castonguay.

"Tant que cette répartition des compétences législative, comme c'est le cas maintenant, demeurera imprécise, tant qu'abandonnent les zones grises, tant que nous perdons du temps à déterminer quel gouvernement doit faire quoi, tant que le gouvernement fédéral conserve intact un pouvoir de dépenser dans à peu près n'importe quel secteur, selon son gré et son interprétation de l'intérêt national, l'efficacité et aussi le dynamisme du gouvernement québécois sont en cause. Cela nous ne pouvons plus nous le permettre", a-t-il affirmé.

"C'est le gouvernement du Québec qui peut le mieux comprendre et définir les besoins de la population québécoise. Cela est vrai de façon générale; mais ce l'est en particulier lorsqu'il s'agit d'éducation, de culture, d'aménagement du territoire et de politique sociale", a soutenu le ministre des affaires sociales.

S'exprimant sur l'ensemble de la question constitutionnelle, M. Castonguay a rappelé qu'il était essentiel que l'action du gouvernement québécois soit cohérente et qu'elle colle le plus possible à la réalité québécoise afin que ce gouvernement puisse exercer pleinement ses responsabilités.

"Dans le domaine de la politique sociale comme dans bien d'autres, il ne saurait être question d'un partage de compétences qui nuise, comme c'est présentement le cas, à l'unité de conception et d'action", a affirmé le ministre des affaires sociales.

Rappelant que le gouvernement du Québec n'avait pas demandé la primauté législative pour le seul plaisir d'accroître ses pouvoirs, M. Castonguay a précisé que la position québécoise rejoint des considérations beaucoup plus

fondamentales que celle-ci. Elle rejoint plutôt une logique fondée, entre autres choses, sur des motifs de mieux-être de la population.

"La politique sociale, si elle doit être efficace et conforme aux véritables besoins de notre population, a-t-il noté, exige en effet une unité de conception et la certitude qu'un autre gouvernement ne viendra pas, par diverses décisions, modifier une structure de services ou de programmes déjà élaborés par nous".

Voir page 6: Le dynamisme

L'indice des prix est resté stable en octobre

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,1 pour cent en octobre, passant ainsi de 134,7 à 134,9, a fait savoir hier Statistique Canada à Ottawa.

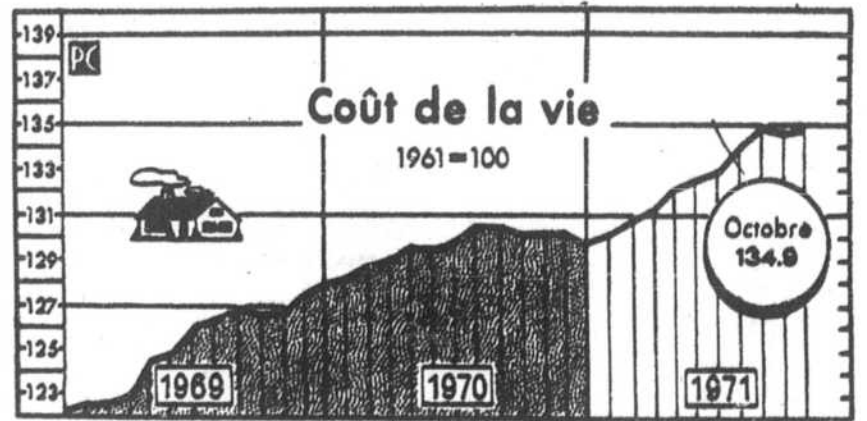
Pour un deuxième mois consécutif, les prix des aliments ont de façon générale diminué. Et même si tous les autres éléments de consommation inclus dans le calcul de l'indice étaient en hausse, ce n'était pas suffisant pour porter

l'indice général au-delà de son sommet de 135, atteint en août dernier.

Cette augmentation de 0,1 pour cent correspond à celle enregistrée au cours des mois de septembre et octobre 1970, mais elle est de 3,5 pour cent plus élevée que celle d'octobre 1970.

L'indice de l'habitation et celui des soins personnels et de santé ont tous deux progressé de 0,7 pour cent, tandis que

Voir page 6: L'indice



La hausse des investissements se ralentira au Canada en 1972

Ottawa (PC) — Les grandes sociétés canadiennes n'entendent augmenter leurs dépenses d'immobilisation en 1972 que de trois pour cent par rapport à cette année au cours de laquelle ces dépenses auront été de 10 pour cent supérieures à celles de 1970.

Cette prévision a été révélée, mardi, par le ministre de l'industrie et du commerce qui a fait un relevé, en octobre, sur les projets d'immobilisation de 1972 de quelque 200 importantes entreprises du pays.

Le ministre explique, dans un document distribué à la presse, à Ottawa, que ces entreprises, lors de la préparation de leurs projets d'investissement, ont tenu compte de certains facteurs comme la modification de l'impôt fédéral en juin et les mesures prises par le gouvernement des États-Unis en août — surtaxe de 10 pour cent sur les importations notamment.

Quoi qu'il en soit, le ministre estime que ces compagnies dépenseront en construction, machinerie et matériel nouveau, environ \$7,270 millions en 1972 contre environ \$7,047 millions cette année.

Ce relevé révèle que les sociétés minières et celles qui s'occupent d'énergie électrique projettent de dépenser 1-8 pour cent et 5-3 pour cent de moins respectivement en 1972 qu'elles ne le feront cette année. C'est ainsi que dans le premier cas, ces dépenses d'investissement régresseront de \$868,2 à \$852,8 millions et le second, de \$1,682,5 à \$1,592,7 millions.

Par ailleurs, les dépenses des industries de fabrication en 1972 bien qu'elles atteindraient \$1,464,4 millions au lieu de \$1,432,8 millions cette année, seront toutefois inférieures à celles de 1970 qui se sont chiffrées par \$1,562,4 millions.

Quant aux sociétés pétrolières et gazières, elles prévoient dépenser

\$1,030,4 millions en 1972 au lieu \$913,8 millions, cette année, soit une augmentation de dépenses de 12,8 pour cent.

Les sociétés de transports et de communications, y compris les oléoducs et gazoducs, dépenseront 6,8 pour cent de plus en 1972 qu'en 1971, soit \$1,971,9 millions au lieu de \$1,846,1 millions.

Enfin, les autres sociétés, y compris les établissements financiers, le commerce au détail, les entreprises immobilières accroîtront leurs dépenses d'investissement de 3-1 pour cent en 1972, soit de \$7,040,6 millions à \$7,260,0 millions.

Le ministre souligne que la tendance des investissements de ces entreprises en 1971 et 1972 est fortement influencée par le genre de dépenses portant sur quelques projets de grande envergure dans le domaine des ressources et de

Voir page 6: La hausse

Gerhard Herzberg

Il faut imposer des limites aux manipulations génétiques

OTTAWA (d'après CP) — Il est probable qu'un jour le gouvernement, le public et les hommes de science devraient fixer conjointement des limites aux manipulations génétiques et d'autres travaux scientifiques de même ordre", a déclaré hier le lauréat canadien du prix Nobel de chimie, M. Gerhard Herzberg.

Pendant la conférence de presse qu'il donnait hier à son retour de Russie, Herzberg a indiqué qu'à son avis, il faudra bientôt commencer à poser des questions sur l'utilisation des connaissances scientifiques pour produire des bébés en éprouvettes ou autres choses du genre.

Le physicien de 66 ans a ajouté que les problèmes posés par de telles actions scientifiques étaient extrêmement difficiles et que les hommes de sciences ne devraient pas être laissés à leur propre fantaisie. A ses yeux, il n'est pas certain que la société accorde à ces questions toute l'attention désirable.

Par contre, M. Herzberg s'est à nouveau opposé à toute tentative gouvernementale pour s'immiscer dans la recherche fondamentale ou en orienter le développement. "Les hommes de science doivent pouvoir s'orienter vers les secteurs qu'ils jugent eux-mêmes les plus importants", a-t-il dit.

Voir page 6: Il faut

suites de la première page

ALBANIE

lançés, les Soviétiques étaient là pour les recevoir: tous furent saisis et immédiatement exécutés. L'Albanie a trop souffert dans le passé de la politique des Anglo-Saxons pour ne pas continuer de les redouter. Et quasiment au même titre que les Soviétiques! Et c'est pourquoi, malgré la protection que lui assure Pékin et la présence de bases de lancement de missiles chinois à Saranda et de sous-marins chinois à Vlora, l'Albanie cherche, malgré tout, à se rapprocher des pays menacés avant tout par la "stratégie globale" de Brejnev, et des gouvernements socialistes ou non décidés à lui résister coûte que coûte. Dès lors que Brejnev revendique le droit de faire rétablir par ses forces armées de l'URSS l'orthodoxie à Prague, il peut tout aussi bien les envoyer supprimer les déviations à Belgrade et à Tirana. Albanie et Yougoslavie se trouvent ainsi dans le même bateau. Et c'est cette crainte permanente d'une attaque armée de l'URSS qui a conduit Tirana à saisir la perche tendue par Tito, lui assurant ainsi le soutien de son grand voisin de l'Est, Belgrade, aussi le vocabulaire s'est-il modifié: la clique de Tito est devenue la direction you-

goslave. Dans son discours du 7 août 1970, après avoir souligné l'intérêt pour Tirana et Belgrade de s'unir dans la sauvegarde de leur indépendance et de leur intégrité, souhaitait une normalisation dans les rapports d'Etat à Etat entre les deux pays. Les Français ne sont guère en cour auprès des Albanais. Il est vrai que la France n'a pas lieu d'être très fière de son attitude vis-à-vis de l'Albanie. Voyons les faits dont les Albanais, eux n'ont pas perdu le souvenir. Le 20 novembre 1912, les Albanais proclament l'indépendance nationale de l'Albanie. Les grandes puissances d'alors dont la France - attendront néanmoins un (Accord de Londres du 30 mai 1913) pour en prendre leur parti et l'Albanie se trouve neutralisée sous leur garantie. La guerre de 1914 éclate et la France qui vient de garantir l'indépendance de l'Albanie promet (par le Pacte secret de Londres, 26 avril 1915) à l'Italie pour prix de son entrée en guerre à ses côtés, divers territoires albanais, lui accordant, par surcroît, le monopole de la représentation diplomatique de ce qui resterait de l'Albanie... Les hostilités s'étendant, l'Albanie se trouve transformée en champ de bataille des armées de six pays. Le commandement militaire français "reconnaît" une république de Korça, installée dans cette ville, mais, en novembre 1917, et pour complaire, cette fois à la Grèce, le gouvernement de Paris fait fusiller le chef de cette République! De la présence militaire française, il restera heureusement un autre symbole: la création d'un lycée, où jusqu'en 1939, viendront étudier tous les fils des familles aisées; ils y apprendront aussi les idéaux de la Révolution française et c'est dans ce lycée français qu'ont été formés les dirigeants communistes albanais d'aujourd'hui, à commencer par leur chef Enver Hoxha.

Nouvelles appréhensions

Vis-à-vis de la Grèce des colonels, malgré la persistance de l'Etat de guerre entre les deux pays, et une frontière commune qui demeure fermée, l'Albanie entretient un programme d'échanges qualifiés à Tirana de mutuellement avantageux. Les ennemis de nos ennemis sont nos amis! Tirana a beau célébrer l'amitié éternelle sino-albanaise, on sait ce que veulent les serments d'amour. Et en politique surtout... Le "parapluie chinois" n'apparaît donc plus comme une panacée aux dirigés albanais, la rencontre, en septembre 1969, Kossyguine-Chou En-lai, puis l'ouverture des négociations sino-soviétiques et le retour en août 1970 des ambassadeurs dans les capitales respectives, leur causent de nouvelles appréhensions. L'Albanie en effet redoute de faire les frais d'un éventuel accord entre Moscou et Pékin. Le mot d'ordre a beau répéter "Qui touche à la Chine touche à l'Albanie et qui touche à l'Albanie touche à la Chine," il n'empêche que la seule alliance chinoise paraît à Tirana trop unilatérale. D'ou ces éléments nouveaux dans les rapports avec l'Ouest: intensification du commerce et du trafic aérien avec l'Italie, exposition et présentation de films albanais à Vienne, délégation de parlementaires albanais en Turquie, établissement de relations diplomatiques avec la Suède, l'Autriche et, depuis juillet 1970, avec le Danemark et la Suisse, assouplissement des conditions d'entrée et de séjour des touristes occidentaux, même en provenance de pays avec lesquels Tirana n'entretient pas de relations officielles... Les fils des aigles ne se veulent plus alliés inconditionnels des Fils du ciel. Bien qu'il ne l'ait sûrement pas prati-

qué, Haxha pense quasiment comme Emerson: le seul moyen d'avoir un ami est d'en être un soi-même; aussi compte-t-il sur le tourisme pour réussir son ouverture vers le monde. Il est de fait que le tourisme albanais est appelé à prendre un très grand essor: l'essentiel de l'équipement en hôtels ouverts aux étrangers est, pour l'instant, limité à Durres. Mais il n'y sera pas localisé car l'Albanie a un potentiel touristique remarquable (paysages très variés, tout les littoral parsemé de plages, richesses en monuments archéologiques et historiques - citadelles, mosquées, cites antiques, églises, grottes - mais pour l'heure, l'infrastructure est notoirement insuffisante aussi le tourisme n'est-il actuellement possible qu'en groupes de plus de 10 personnes). Mais si le développement du tourisme international rapporte des devises (dans un bon hôtel, chambre et pension complète reviennent entre \$60 à \$70 par semaine) il exige au préalable des investissements importants que l'Albanie n'est pas encore en mesure d'engager. Aussi n'y avance-t-on que par paliers. Pour l'heure, en tout cas, ceux qui parcourent - ou parcourront demain - l'Albanie - pays de l'espoir - constateront qu'en dépit d'un quart de siècle de socialisme, elle offre toujours la magie de sa langue orientale et les surprises de ses contradictions.

Copyright B.I.P.

MICHÈLE GAUTHIER

Berri, près de Duluth. Puis ils ont marché avec la foule, rue Saint-Denis, vers le sud, avant de se retrouver finalement au milieu de la foule, angle Craig et Viger, où dit, le témoin, tout "paraissait calme et où nous attendions au milieu des gens." Le jeune homme déclare qu'à un certain moment il a sauté afin d'apercevoir au-dessus des têtes ce qui se passait plus loin. Il dit avoir vu alors les casques rutilants des policiers qui paraissaient immobiles en avant. Soudain, d'après le témoin, les gens se sont mis à courir follement vers le nord et l'est. "Moi aussi j'ai couru, explique-t-il, et là j'ai perdu de vue Michèle." Il la retrouve quelques instants après. Elle est appuyée contre une voiture garée et elle paraît "essoufflée". A peine le jeune Boillard a-t-il retrouvé sa compagnie que, de nouveau, tous les gens se mettent à courir en tous sens. "C'est la panique générale", raconte encore le jeune homme qui explique qu'il s'est mis à courir avec Michèle en la soutenant le plus possible. Ils se dirigent, rue Viger, vers l'est dans le but d'atteindre le domicile de Mme Gauthier qui habite rue Saint-André, près de Viger. "Nous ne pouvons pas courir, dit le garçon, et la foule apeurée nous dépasse. Alors, soudain nous nous retrouvons face à des policiers qui bloquent le passage rue Berri. Michèle se sert d'un petit inhalateur qu'elle garde toujours avec elle. Je la supporte maintenant complètement car elle est affolée et a de la peine à marcher. Je dis à un policier que ma compagnie est malade, qu'il importe de se rendre chez elle, rue Saint-André, à une rue de là". Mais le jeune homme raconte que le sbire, à ce moment, les a refoulés vers le nord, rue Berri, en appuyant sa matraque dans le dos du couple. Le jeune témoin raconte que sa compagnie a même été projetée en avant par le policier. A bout de souffle et de force, tous deux se précipitent dans un escalier, rue Berri, où déjà un groupe s'est réfugié. Jusque-là, le témoin affirme qu'il ne voyait pas l'agent de la situation puisque, d'une part, il ne connaissait pas l'état de sa

compagne et que, d'autre part, elle était consciente quoique faible et "essoufflée". Courageusement, Michèle Gauthier et son compagnon quittent l'escalier au milieu du tumulte et de la foule en retrait: car Boillard craint d'être délogé de l'escalier par les artistes de la matraque. Ils marchent péniblement, s'engagent dans la rue Lagacetière où ils rencontrent une dame, Mme Adèle Lauzon, qu'ils ne connaissent pas à ce moment mais qui se charge de prendre le sac à main de la malade et autres effets. Tous trois se réfugient dans une maison d'accueil du collège Dawson. Un autre jeune homme les rejoint et à ce moment Michèle Gauthier ne se tient plus sur ses jambes. Elle est consciente et déclare à ses camarades qu'elle doit aller à l'hôpital. Les deux jeunes gens la transportent donc vers l'entrée de l'hôpital Miséricorde, rue Saint-Hubert, mais la porte est verrouillée. On passe par la rue Lagacetière, on entre dans le terrain de stationnement, on se heurte à deux portes closes encore. Michèle Gauthier est étendue sur le sol et le jeune Boillard décide, in extremis, de pratiquer la respiration bouche à bouche. Finalement, quelqu'un de l'intérieur croit bon d'ouvrir la porte et on étend la victime sur le plancher, dans un corridor près de l'ascenseur. Les amis de Mme Gauthier se dispersent dans l'inspiration afin de trouver du secours. Une infirmière se présente, fait un massage cardiaque et finalement le Dr Masbahi apparaît. Il est, selon lui, 20h40. Il s'est donc écoulé peut-être un quart d'heure entre les premières manifestations de la crise et ce moment où le médecin de la Miséricorde constate l'absence de tout "signe de vie". Plus tard, on transporte la victime à l'hôpital Saint-Luc, sur les instructions du Dr Masbahi qui n'a pas perdu tout espoir. A Saint-Luc, les interventions des médecins sont vaines et le décès de Michèle Gauthier est officiellement constaté. Me Ménard a déclaré hier qu'il ne savait pas encore si des poursuites au civil seraient intentées contre quelqu'un ou quelque institution. Le coroner, quant à lui, n'a pas voulu savoir pour quel, ce soir-là, les gens couraient ainsi éperdument et qu'une panique, mortelle pour la victime, régnait.

ROBERT BURNS

restructuration scolaire de l'île de Montréal. On se souviendra que le chef péquiste décidait de se dissocier récemment de la ligne politique adoptée par le parti sur cette mesure législative qui se trouve devant la commission parlementaire de l'Education. M. Lévesque avait même affirmé, le 20 octobre, que sur cette question, "tout le monde, y compris le PQ, s'en allait littéralement vers la maison de fous". Le Parti québécois n'en avait pas moins réaffirmé son intention de voter pour le principe du projet de loi lorsqu'il reviendra devant l'Assemblée nationale. Dans sa conférence de presse, M. Lévesque avait également invité les éléments qui, dans ce parti, auraient l'intention de sortir des voies démocratiques pour atteindre leurs fins de jeter le masque et de rompre les rangs. "Sur ce point, déclare le député de Maisonneuve, je me retrouve tout à fait d'accord avec Lévesque. Pour ma part, si j'ai choisi de me présenter au sein d'un parti démocratique et si j'ai été élu, j'y vois une preuve manifeste de mes convictions démocratiques." Il refuse toutefois de voir dans les dissensions qui se font jour chez les péquistes autre chose qu'un "problème de forme". Le premier ministre Bourassa ne devait pas manquer d'ailleurs d'exploiter à sa façon ces formes de dissensions

faits divers

par Jean-Pierre Charbonneau

Le meurtre de la jeune danseuse: un évadé de Leclerc est détenu

Un évadé du pénitencier Leclerc à Saint-Vincent-de-Paul est actuellement détenu selon un mandat du coroner comme témoin important, en rapport avec le meurtre d'une jeune danseuse-servante de 24 ans, trouvée morte lundi soir dans ses appartements du 7235 rue Pierre-Corneille, dans l'est de Montréal. Le suspect, Jean-Guy Sancoucy, 34 ans, a été arrêté vers 9h15 hier matin au Motel Tourist Mont Royal, situé au 4475 rue Christophe-Colomb. Les policiers qui ont procédé à l'arrestation venaient de recevoir un appel les avertissant qu'un homme tentait de se suicider avec une lame de rasoir. Selon des renseignements obtenus Sancoucy a été déclaré évadé dimanche soir à 22h30 alors qu'il a négligé de réintégrer le pénitencier à la suite d'un congé de trois jours que lui avait accordé le directeur de l'institution pour aller voir sa mère. Ce congé avait été autorisé en vertu de l'article 26 de la loi des pénitenciers qui permet à un directeur d'institution d'accorder un congé temporaire à un détenu. Jean-Guy Sancoucy purgeait une peine de 10 ans de prison pour usage dangereux d'arme à feu et déguisement. Il avait été condamné le 4 mai 1966 par le juge Gaboury de la cour des sessions de la paix. Le meurtre de la jeune danseuse-servante était le 41ème meurtre de l'année à Montréal. Son corps affreusement mutilé avait été découvert lundi soir par des amis. La jeune femme avait vraisemblablement été martyrisée. Ses seins, son cou et ses bras avaient été largement entaillés par un couteau ou un autre instrument tranchant. L'enquête du coroner permettra d'établir la présumée responsabilité de Sancoucy dans ce meurtre.

L'engin a été désamorçé par des membres de l'escouade technique de la police. Selon la police, le détonateur à fonctionné à midi, mais les bâtons de dynamite n'ont pas explosé, sans doute à cause du mauvais assemblage des fils. Les pompiers sont intervenus pour éteindre un léger incendie causé par le détonateur. La nouvelle de l'incident n'a été communiquée aux journaux que plusieurs heures après. Les policiers avaient reçu instruction de garder l'incident dans le secret. C'est la première fois qu'un édifice de la police est l'objet d'un incident à la bombe depuis le début de l'action terroriste au Québec, en 1963.

Mort horrible d'un fermier

Un cultivateur, M. Léonie Tétreault, a été broyé à mort lundi matin dans une machine à casilage sur sa ferme de Saint-Jean-Baptiste dans le comté de Rouville. M. Tétreault a quitté la maison avant le petit déjeuner pour entamer les travaux de la journée. Sa femme, qui s'inquiétait de sa disparition, est allée à sa rencontre et a découvert son corps horriblement déchéqueté et ensanglanté.

Accident de chasse

Un homme de 32 ans, M. Gaston Montreuil, du 470 rue New-Haven, à Jacques-Cartier a été tué vers 16h45 hier après-midi dans les bois de la rivière Noire, à Saint-Athanase. M. Montreuil a été atteint d'une balle de calibre 30-30 tirée par son compagnon de chasse. Une enquête du coroner doit avoir lieu dans cette affaire.

Arrêté à la suite d'une chasse à l'homme

Un homme a été arrêté hier matin en rapport avec un attentat dont a été victime un père de famille et l'enlèvement de sa femme et de ses quatre enfants. Tôt hier matin, une chasse à l'homme avait été déclenchée par la Sûreté du Québec et la Police provinciale de l'Ontario après qu'une femme et ses quatre enfants furent enlevés par un individu qui venait de blesser gravement le père de famille, M. Réjean Labine, de Fort-Coulonge, municipalité située à 80 milles au nord-est de Hull. Ce dernier se trouve dans un état critique à l'hôpital de Pembroke, en Ontario. Selon les renseignements obtenus de la police, un homme aurait éveillé, tôt lundi matin, M. Labine et lui aurait raconté qu'il avait une panne d'essence. M. Labine aurait offert d'aider l'inconnu et l'aurait suivi sur la route. L'homme l'aurait alors attaqué. M. Labine en lui tirant un décharge de fusil au visage et en le blessant à la poitrine avec un couteau. L'individu aurait pu la suite abandonné sa victime qui a cependant réussi à se traîner jusqu'à la maison de son frère, demeurant à peu de distance de là. Une vérification subséquente à la maison de son frère a permis à la police de constater que Mme Régina Labine, 26 ans, et ses enfants étaient disparus. La police des découvreurs quelques heures plus tard lorsqu'ils arrêtèrent le suspect.

Attentat contre un poste de police

L'escouade anti-terroriste fait actuellement enquête sur un attentat à la bombe qui s'est produit lundi devant le poste no 3 de la police de Montréal, situé dans le quartier Rosemont. Un dispositif de fabrication artisanale, composé d'un détonateur, d'une minuterie et de trois bâtons de dynamite, a été placé sous la voiture d'un pompier du quartier.

pequistes. Interrogé à l'Assemblée nationale par le leader parlementaire du PQ sur l'attitude de son gouvernement face aux demandes d'augmentations de tarifs, de Bell Canada, M. Bourassa a malicieusement répliqué: "M. le président, je répondrai au chef de l'aile centre-gauche du parti libéral pour paraphraser le député de Maisonneuve..." "Est-ce que le premier ministre n'est pas d'avis que la recherche de la vérité, dont témoignent ces tensions aux-quelles il vient de faire allusion, est préférable au vide unanime, glacial et désespérant d'un parti qu'il fait semblant de diriger?" Le whip libéral, M. Louis-Philippe Lacroix, comme pour tourner le fer dans la plaie, répliquait alors au docteur Laurin: "Connaissez-vous un bon psychiatre?"

CHICAGO EN B747 PAR AIR FRANCE... SEULEMENT PAR AIR FRANCE!

Profitez de votre prochain voyage à Chicago pour goûter au confort de notre B747. Air France, la seule ligne B747 Montréal-Chicago. Correspondances faciles vers toutes les grandes villes de l'ouest américain et du Middle West: Los Angeles, San Francisco, Kansas City, Minneapolis, Milwaukee, St. Louis, Las Vegas, Dallas et Denver.

Le B747 d'Air France vers Chicago tous les jours* Départs: Vers Chicago: 13h35 Vers Montréal: 16h20 *Service B707 le mardi



les tribunaux

par Guy Deshaies

Morency crie au "coup monté"

Claude Morency, qui, depuis le début de son procès, se tient lo, a éclaté hier et accusé la Couronne de se livrer à un "coup monté" contre lui. Tout le monde, l'accusé, son avocat, Me Robert Lemieux, l'habile et théâtral procureur de la Couronne Me Patrick Falardeau, et le juge Guy Mathieu, ont crié ensemble afin de rétablir le calme devant les jurés. Morency, accusé d'avoir commis un hold-up à la caisse co-op de l'université de Montréal crime dont Paul Rose s'accuse, aurait été vu dans un chalet à Prévost, dans les Laurentides, le 17 juin dernier. D'après ses déclarations et celles d'autres présumés felquistes, Morency n'a jamais mis les pieds dans ce chalet avant le 20 juin date de son arrestation. Mais depuis le témoignage de Paul Rose, dans cette affaire, il y a accumulation de révélation qui ne concordent pas. Tout allait bien avant que Paul Rose ne vienne dire aux pairs de Morency qu'il avait commis le hold-up, le 28 mai 70, en compagnie de Jacques Lanctôt et de Marc Carbonneau, tous deux exilés à Cuba. A ce moment, la Couronne a tenté de miner la crédibilité du témoin Rose et de l'amener à se contredire afin de démontrer qu'il mentait. Mais voilà que la Couronne décide maintenant de faire une contre-preuve et amène dans

la boîte aux témoins des policiers qui affirment justement que Paul Rose leur a déclaré avoir fait le hold-up. On ne nie plus ce fait mais on ajoute, de mémoire, que Rose a incriminé Morency en disant qu'il avait fait le hold-up avec ce dernier et les autres. La Couronne a amené hier un policier dont on n'avait pas entendu parler, l'agent Georges Raymond, qui a déclaré qu'il s'était posté non loin du chalet suspect, à Prévost, du 12 au 20 juin 70, et que le 17 juin il y avait aperçu Morency par la fenêtre. Ce fait nouveau a fait bondir Morency qui ne paraît pas apprécier l'étonnante contre-preuve que la Couronne est en train d'établir contre lui. Me Lemieux a eu là une occasion de faire une spectaculaire scène. Précédemment, il avait parlé au témoin Sainte-Marie, un agent de la SQ, de l'accusation de brutalité portée contre lui par Louis Scotte, lors de l'affaire Terrebonne. Le policier a dit qu'il avait été acquitté mais lui non plus n'a pas semblé apprécier cette question. Journée fertile en émotion donc au procès Morency mais pauvre en faits pertinents qui permettraient de débrouiller et de mettre un certain ordre logique dans les divers témoignages nettement contradictoires entendus jusqu'à maintenant.

Paul Rose: l'accusé s'instruit...

Paul Rose, le "guérillero" des tribunaux, a été hier d'une sagesse et d'une pondération exemplaires durant toute la journée, la plus calme depuis le début du procès, mais il a consacré son temps à s'instruire sur les diverses méthodes des experts de laboratoire médico-légal et des services d'identité judiciaire de la SQ. Comment procèdent les experts en écriture? Mlle Michèle Langlois, une experte, a tout expliqué à M. Rose qui ne s'est pas gêné pour poser de multiples questions au témoin. Comment les chimistes décèlent-ils les groupes sanguins à partir de taches de sang? Le chimiste Boulanger a instruit M. Rose sur le sujet mais il a déclaré cependant qu'il ne savait à quel groupe, sanguin appartenait majoritairement les Indiens du Canada, lacjone

que M. Rose n'a pas manqué de relever. Les témoins de la Couronne, experts et policiers, ont ainsi défilé devant la cour et ont été interrogés par l'accusé dans le calme le plus complet et devant trois ou quatre spectateurs. Ce matin, le juge Fernand Legault doit se prononcer sur les conditions dans lesquelles se trouve l'accusé pour préparer sa défense. Rose s'est plaint en effet de ne pouvoir interroger discrètement ses témoins Il se peut qu'il fasse entendre comme témoin son conseiller juridique, Me Jean-Serge Masse. Le juge, qui a visité les lieux, au 10e étage de l'édifice de la SQ, rue Parthenais, tirera toute cette affaire au clair ce matin. La Couronne, qui désirerait prouver que M. Paul Rose a pris part à l'enlèvement de Pierre Laporte, n'a pas terminé sa longue preuve.

QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE CAPILLAIRE ET QUE DEVEZ-VOUS EN CONNAÎTRE?

Le Centre capillaire PIERRE se spécialise depuis plus de quinze ans dans les problèmes du cuir chevelu dont certains restent encore inexplicables. Nous savons mieux que quiconque que les produits magiques ou les formules mises au point après des soi-disant années de recherche, ne font pas pousser les cheveux perdus, pas plus qu'une dent extraite ne peut repousser. Faire repousser des cheveux sur un cuir déjà dégarni, lorsque la capillaire est atrophiée, ne laissant qu'un duvet, n'est pas réalisable et y croire serait faire preuve d'une incroyable crédulité. Le Centre capillaire PIERRE, aidé par des chimistes québécois développe d'année en année des formules plus efficaces, déposées ensuite uniquement au nom du Centre et à son usage exclusif.

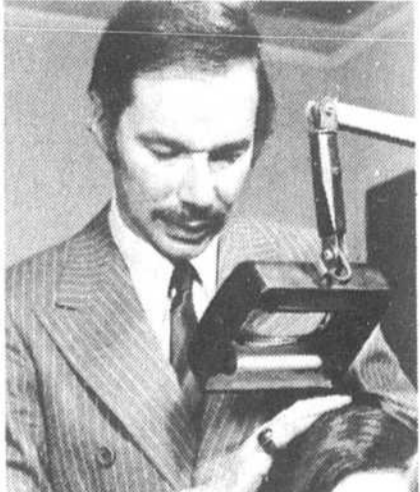
Toute représentation faite en province par des délégués utilisant le nom du Centre capillaire PIERRE s'avère frauduleuse. Nous savons que des gens non avertis et parfois trop confiants se sont faits exploiter par ce genre de personnes n'ayant pas de conscience et ne faisant pas la distinction entre leur nom et celui d'un bureau établi depuis plus d'une décennie et demie et ne "pronant pas la repousse des cheveux".

Il est important que le sujet passant un examen capillaire soit averti sur plusieurs points que nous croyons importants:

- 1) Depuis combien de temps le spécialiste exerce-t-il sa fonction et où a-t-il acquis son expérience?
- 2) Comment se présente-t-il? Nom et prénom devrait être déclinés.
- 3) Si le spécialiste se réfère à des formules, demandez le nom du laboratoire qui les manufacture. En cas de doute, renseignez-vous par

- divers organismes sur l'existence du laboratoire et si ce dernier fabrique réellement ces produits pour le bureau capillaire auquel vous vous êtes adressé.
- 4) Évitez tout genre de traitements capillaires proposés par des représentants se déplaçant dans les hôtels ou motels.
- 5) Un spécialiste sérieux ne court pas plusieurs métiers à la fois, soit dans les salons de coiffure ou des magasins de postiches et perques.
- 6) Avant de déboursier quoi que ce soit, ne signez rien sous aucun prétexte, qui vous engage financièrement.
- 7) Aucun service professionnel ne peut vous garantir une repousse de cheveux, sauf dans certains cas de pelade.
- 8) Si le spécialiste consulté se réclame d'un tel ou tel bureau connu, assurez-vous de la validité de ses dires, preuves à l'appui. En cas de doute, veuillez téléphoner ou écrire au bureau auquel le spécialiste se déclare attaché.
- 9) Il est reconnu inexact que des traitements de choc puissent assurer une stabilité de votre chevelure en 30, 60 ou 90 jours.
- 10) Il vous incombe, à vous client, de rester réaliste dans ce qui peut être fait ou non.
- 11) Une étude capillaire dure de 45 à 60 minutes.
- 12) Après avoir été mis au courant de votre cas, ne perdez pas de vue les résiduels possibles, et qu'après avoir suivi des traitements une hygiène adéquate s'avère toujours indispensable mais non onéreuse.

Avant de penser à un substitut de votre chevelure, ne serait-il pas plus sage de chercher à sauver les cheveux qui vous restent.



C'est à vous d'en décider. L'artifice ne vaut jamais le naturel, à la longue il peut être la cause de sensations désagréables autant physiques que psychologiques. Il serait avantageux pour vous que vous rendez compte journellement d'une diminution de vos cheveux, de passer un examen au Centre capillaire PIERRE. Nous vous dirons après étude ce qui peut être fait ou pas. Ou que vous demeuriez, nous croyons qu'une visite d'une heure sur rendez-vous à nos bureaux vous sera profitable en ce qui concerne ce problème qui vous venge intérieurement et vous vexé dans votre apparence. Merci de votre bienveillante attention.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal, Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

LD33A DR P. PIERRE TRICHOLOGUE

Centre Capillaire Pierre
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.



La CUM pourra présenter son budget dans les meilleurs délais, assure M. Tessier

Le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, a déclaré hier à l'Assemblée nationale que le bill 75 sera amendé à la satisfaction de la Communauté urbaine de Montréal pour lui permettre de présenter son budget dans les meilleurs délais.

M. Tessier commentait la déclaration de M. Lucien Saulnier, voulant que la CUM ne pourrait présenter son budget tant que Québec n'aura pas pris de décisions précises sur un certain nombre de questions dont la principale est l'intégration des forces policières.

Selon la loi, le comité exécutif de la CUM devait déposer le budget de l'exercice financier commençant le 1er janvier, avant le 15 octobre dernier. Il y a deux semaines l'Assemblée nationale a été saisie du projet de loi 75 visant notam-

ment à retarder au 15 novembre la date limite pour la réunion du conseil. Or, ce projet de loi n'a pas encore dépassé le stade de la première lecture.

Afin de permettre la présentation du budget de la CUM, M. Saulnier avait déclaré qu'il attendait des réponses du gouvernement sur l'intégration des forces policières, l'intégration des services d'évaluation, le mandat de la CUM en matière de promotion économique et sa responsabilité dans le domaine de l'inspection des aliments.

Devant la Chambre, le ministre Tessier a précisé que les amendements au "bill 75" couvriront chacun des cas soulevés dans la déclaration du président de la CUM. Outre la question de l'intégration de la police, ajoutait le ministre tous ces points sont réglés ou le seront par le bill 75 et M. Lucien Saulnier en a été informé.



M. Paul Blouin, lauréat du prix Victor-Morin, entouré de Mme Mia Riddez et de M. François-Albert Angers. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Le prix Victor-Morin à Paul Blouin

Paul Blouin, réalisateur à Radio-Canada, a mérité cette année le prix Victor-Morin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Comprenant une somme de \$500 et la remise de la médaille "Bene merenti de patria", ce prix lui a été officiellement remis, hier soir, au cours d'une réception que la SJSB avait organisée en son honneur.

Le prix Victor-Morin a été fondé en 1962 dans le but de signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine théâtral (à la scène, à la télévision ou au cinéma), servent les intérêts de la nation canadienne-française.

Dans l'allocation qu'il a prononcée à cette occasion, Paul Blouin a rappelé qu'il était "un Canadien français de la Saskatchewan".

"Le peintre Jean-Paul Lemieux en a merveilleusement traduit le charme et la tristesse, a-t-il dit, et madame Gabrielle Roy a écrit sur les habitants de ces plaines des pages lourdes de vérité, des pages graves et discrètes comme elle seule sait les écrire."

Puis, il a évoqué longuement son enfance, son milieu familial, ses distractions, ses préoccupations, cette sorte d'isolement que ressent un Canadien français dans un milieu anglophone.

Rectificatif

Jacques Tati, alors qu'il nous racontait les péripéties qui ont entouré sa première tournée à Montréal, nous faisait remarquer que, sans le vouloir, il provoquait toujours les situations cocasses. Les lecteurs du Devoir auront pu en juger par eux-mêmes, hier, le court compte rendu sur l'arrivée de Jacques Tati portant la signature de Jean-Paul Lemay, sergent. Celui-ci était de fait l'auteur de la "Libre opinion" qui paraissait à la page 5. L'article aurait dû être signé par Jean-Pierre Tadros. On pourrait donc ajouter une nouvelle séquence aux aventures de M. Hulot à Montréal.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

DES VACANCES AU SOLEIL

Pour vos réservations de voitures, appartements ou villa, écrivez en GUADELOUPE.

CABBES Entreprise de location

No. 15 Résidence Dugazon
Abymes GUADELOUPE (F.W.I.)
Télé: 822405

Appartement meublé
à partir de \$20.00

Location de voitures
à partir de \$7.00

maintenus à l'intérieur des structures des ORAS.

Elle préconise également qu'il n'y ait qu'un seul conseil (et non deux comme prévu) des médecins et professionnels dans chaque centre hospitalier.

Le groupe de psychiatres demande au gouvernement de ne pas compromettre l'existence de services intermédiaires, tels les foyers affiliés, entre l'hôpital et le retour complet en société.

Le mémoire s'étonne enfin que le ministère des affaires sociales continue de réclamer des patients ou de leur fa-

Suite à la page 6

région, il doit déléguer à l'ORAS une autorité beaucoup plus grande en matière de distribution des fonds publics.

D'autre part, estime la Conférence, le bill 63 ne consacra pas de façon assez nette les rôles de planification et de coordination que devraient assumer les ORAS sur l'ensemble des services de santé et des services sociaux dans leur région. Elle propose que le législateur accepte les recommandations du rapport Castonguay-Nepveu à cet égard.

La Conférence souhaite que les postes de directeurs régionaux pour la psychiatrie et l'hygiène mentale soient

Le PQ appuie les libéraux

Communications: le bill 35 adopté en deuxième lecture

par Gilles Lesage

QUEBEC) Le projet de loi (bill 35) modifiant la loi de la régie des services publics a franchi l'étape de la deuxième lecture sur division, hier, les six députés du Parti québécois présents votant avec le gouvernement.

Le projet de loi a été adopté en principe par 51 voix contre 23, soit celles des députés d'Unité-Québec et du Ralliement créditiste.

OUTREMONT LAURIER - QUERBES

7 bureaux subdivisés à louer représentant 950 p.c. et autre local de 900 p.c. non subdivisé. Occupation: 30 jours.

Tél.: 273-1509

Aussitôt après, le gouvernement a fait savoir que ce bill est déferé à la commission parlementaire des communications et que la première séance de la commission aura lieu le mardi, 23 novembre. Les deux autres projets de loi concernant les communications seront également soumis à la commission, devant laquelle tous les intéressés pourront se faire entendre.

Dans sa réplique aux critiques virulentes de l'opposition, le ministre des communications a tenu à redire que le bill 35 vise d'abord et avant tout à augmenter le pouvoir réglementaire de la régie des services publics, en élargissant la définition d'entreprise publique. "Nous visons ainsi, a dit M. Jean-Paul L'Allier, à permettre à la régie d'exercer un rôle de contrôle, un rôle de normalisation et de réglementation dans le développement et la planification des communications sur l'ensemble du territoire québécois."

C'est pourquoi, ajoute-t-il, le gouvernement propose que le nombre de régisseurs soit porté de six à neuf, qu'il y ait deux vice-présidents, que le mandat des régisseurs n'excède pas dix ans, et le reste.

Contrairement à ce qu'on a dit, la régie conserve le droit de faire des règlements et d'adopter des ordonnances, note le ministre. "Tout ce qu'on fait, dit-il, c'est de donner au gouvernement le pouvoir de faire des règlements généraux, des règlements qui s'appliqueront et que la régie devra respecter, au moment de trancher les questions qui lui seront soumises." Etant un tribunal quasi-judiciaire, la régie ne saurait, estime le gouvernement libéral, agir en même temps comme exécutif et comme judiciaire, sur des questions de fond. "A mon avis, ce serait placer la régie dans une position où elle ne serait plus ce qu'elle est et ce qu'elle doit être."

M. L'Allier a fait valoir la nécessité d'une "certaine discrétion du gouvernement en matière de réglementation", pour des fins d'efficacité, de bonne gestion et de responsabilité. Selon lui, le projet 35 ne fait que clarifier une situation qui a besoin de l'être.

Les funérailles de Guy Viau, jeudi

La dépouille mortelle de M. Guy Viau, décédé dimanche à Paris, sera exposée dans la soirée de jeudi aux salons Deslauriers, 5650 chemin de la Côte-des-Neiges.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, 12 novembre, en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Les parents et les amis sont priés de ne pas envoyer de fleurs. Les dons pourraient être adressés à la Fondation des maladies du cœur de Montréal.

QUEBEC (Par Gilles Lesage) - La commission parlementaire des affaires sociales a entrepris hier une série de trois jours d'audiences au cours desquelles plusieurs organismes font entendre des sons de cloche différents au sujet du bill 65.

Ainsi, tandis que les directeurs généraux et les suintendants médicaux des hôpitaux psychiatriques du Québec réclament plus de pouvoirs pour les Offices régionaux des affaires sociales prévus au bill 65, les optométristes déclarent un excès de bureaucratie dans le futur système des services de santé et des services sociaux.

La Conférence des hôpitaux psychiatriques du Québec estime que les fonctions dévolues à l'Office régional des affaires sociales (ORAS), pivot de la réorganisation prévue par le bill 63, sont trop restrictives et ne lui permettent pas d'agir de façon efficace dans un contexte de décentralisation.

Dans le mémoire présenté par le président, le Dr Denis Lazare, au nom des dix-huit établissements psychiatriques du Québec, la Conférence note que l'ORAS devient surtout un intermédiaire additionnel. Il devrait plutôt se voir confier des pouvoirs plus effectifs, en particulier en ce qui concerne la répartition d'une enveloppe budgétaire affectée à une région dense par les autorités du ministère. Si l'État veut véritablement rendre le processus de décision plus accessible à la réputation d'une

70' PEUGEOT

504, automatique
toit ouvrant
radio AM-FM

\$2,495.00

ROGER AUTOMOBILES LTÉE
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925

Dix ateliers sur les drogues ouverts à tous ceux que le sujet intéresse

- Éducateurs
- Aides sociaux
- Policiers éducateurs
- Parents
- Étudiants etc....

Animateurs et spécialistes à la disposition de tous les participants.

Mercredi soir de 7.30 à 10.30

à compter du 24 novembre

Pour plus de renseignements



SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPÉLIT.

945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
679-2630 Poste 146.

VIENT DE PARAÎTRE

DÉFIS AU PARTI QUÉBÉCOIS

par ANDRÉ LAROQUE

- L'indépendance du Québec doit changer la qualité de l'homme québécois
- Une préface de Guy Joron, député de Gouin • Une réflexion-choc sur l'avenir du P.Q.

En vente partout au prix \$2.50 - distribuée par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal - 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée - 849-2228)

AUX ÉDITIONS DU JOUR



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Le dilemme du Parti québécois

Même s'ils n'ont pas eu le caractère tragique de ceux d'octobre 1970, les événements qui ont secoué Montréal depuis deux semaines semblent devoir entraîner des conséquences politiques plus lourdes que les premiers.

La crise d'octobre 1970 avait provoqué un regroupement spectaculaire des éléments conservateurs de la société québécoise autour des autorités constituées. Elle avait, en retour, fait naître un regroupement non moins éloquent des forces dites d'opposition. Certains groupes, tels le PQ et les syndicats, subirent certaines conséquences négatives des positions qu'ils adoptèrent alors: les secousses, là où elles se produisirent, survinrent toutefois dans les zones un peu marginales de ces mouvements plutôt que dans les centres vitaux qui surent conserver leur unité.

Cette fois, on assiste à un phénomène différent. Il semble que ce soit au cœur même de certaines institutions qu'aient surgi des remises en question. Il semble aussi que ces remises en question touchent à ce qu'il y a de plus fondamental dans chacune.

De ce phénomène, l'exemple le plus éloquent et le plus grave vient, dans l'immédiat, du Parti québécois. Celui-ci vient d'être plongé, à la suite des événements des deux dernières semaines, dans un dilemme déchirant. Il lui faudra beaucoup de réalisme pour s'en sortir sans que soient affectés son unité et sa crédibilité.

Alors que le premier ministre du Canada (dans un échange avec des étudiants sur lequel nous reviendrons demain) accepte enfin de considérer comme digne de discussions l'hypothèse de l'éventuelle accession au pouvoir de cette "particule" dont il se moquait naguère, le Parti québécois révèle au grand jour des tensions dont tous connaissaient l'existence mais dont peu d'observateurs avaient perçu l'acuité.

Sans s'acquiescer avec les gros intérêts économiques, le Parti québécois a choisi, dès sa fondation, de se définir comme un parti également ouvert aux éléments du milieu ouvrier, du milieu rural et des classes moyennes. Issu principalement de ce dernier milieu, il y a trouvé, en avril 1970, ses appuis les plus solides. C'est aussi de là qu'il a tiré l'essentiel de son inspiration et de son programme. Même s'il fut dès l'origine fortement préoccupé par les problèmes des travailleurs, ce n'est que depuis un an ou deux qu'il a commencé à susciter

chez ceux-ci un réel intérêt. La dernière élection permit à cet égard une trouvée significative dans l'Est de Montréal; ce ne pouvait être là qu'une première percée.

Progressif en matière de législation sociale, peu enclin à la connivence avec les intérêts étrangers, généralement favorable aux travailleurs impliqués dans des conflits, impeccable au chapitre de la défense des libertés fondamentales, le PQ semblait devoir continuer jusqu'au prochain rendez-vous électoral à se définir, sans trop de déchirures, comme une version québécoise assez originale de la social-démocratie. Oublions un instant la question du souverainisme: en ce qui touche le reste de son programme, le PQ est plus proche du NPD et de la social-démocratie à l'anglaise ou à la suédoise que de tout autre parti politique au Canada.

Ce radicalisme tempéré a beaucoup contribué à faire du PQ, Devra-t-il, pour élargir sa base électorale, se maintenir assez proche du centre? Ou devra-t-il plutôt se radicaliser afin de pénétrer davantage le milieu des travailleurs?

C'est ici que se manifeste au grand jour le dilemme du PQ. Devra-t-il, pour élargir sa base électorale, se maintenir assez proche du centre? Ou devra-t-il plutôt se radicaliser afin de pénétrer davantage le milieu des travailleurs? A cette double question, M. Robert Burns, se faisant "écho de nombreux militants péquistes, propose une réponse radicale: "Le PQ n'a pas le droit, affirme le député de Maisonneuve, de chercher à se faire élire sous de fausses représentations. Il doit dire clairement s'il entend se situer du côté des exploités ou des opprimés".

Un langage aussi incisif n'eût soulevé aucune difficulté dans certains milieux de la CSN, de la FTQ et de la CEQ. Ces centrales ont connu depuis quelque temps une radicalisation idéologique marquée. Comparés à ce qu'on voit lire, par exemple, dans le document de la CSN sur le socialisme, les propos de M. Burns peuvent être considérés comme de la petite bière.

Adoptés par le PQ, les mêmes propos risqueraient de conduire celui-ci à des déchirures spectaculaires et à une impasse électorale. Au plan de l'analyse, la vision actuelle des centrales syndicales procède, en effet, d'un manichéisme tellement simplificateur qu'elle ne pourrait, si elle devait être adoptée par le PQ, qu'entraîner l'éloignement de milliers de militants. Au plan élec-

toral, elle ne pourrait que contribuer à éloigner du parti des milliers d'électeurs dont l'appui sera indispensable en vue de la conquête du pouvoir.

Ces risques sont énormes. On comprend la vivacité des réactions qu'ils ont provoquées chez M. René Lévesque. Le leader péquiste fait peut-être montre, en l'occurrence, d'un sentiment un peu jaloux de possession. Comment ne pas voir, d'autre part, qu'il refuse de laisser sombrer dans l'utopie un rêve à l'édification duquel il a contribué plus que tout autre?

Un autre risque non moins sérieux guette le PQ. Autant il serait suicidaire pour ce parti de se laisser entraîner dans la vision simpliste que propose M. Burns, autant il serait tragique que les tensions qui le connaît actuellement se soldent par l'éloignement de cette gauche qui commence à peine à prendre corps dans ses rangs. La gauche fut longtemps incarnée au PQ par un homme comme Pierre Bourgault dont l'expérience et les positions en matière sociale et économique restaient assez nébuleuses. La naissance dans son sein d'une gauche qui serait animée par des éléments venus principalement du mouvement syndical pourrait représenter, à ce point de vue, un net progrès.

Pour que la cohabitation entre cette gauche et les autres éléments du parti soit possible, il y aura toutefois un prix élevé à payer. Il faudra que, de part et d'autre, on accepte de s'astreindre à une mesure élevée de discipline et de respect mutuel. Il faudra aussi trouver, au plan de l'action, des mécanismes d'intervention qui permettent au leader d'agir avec grande liberté, sans crainte de voir son intervention anulée le lendemain par celle de certains collègues.

Ce n'est qu'avec le temps que le dilemme auquel fait présentement face le PQ pourra se résoudre d'une manière satisfaisante. Toute tentative visant à le résoudre prématurément, qu'elle émane des éléments sympathiques à M. Lévesque ou de ceux qui sont plus proches de M. Burns, ne pourrait contribuer qu'à scinder le parti et à l'affaiblir aux yeux de l'opinion. Nous assistons déjà à une fragmentation dangereuse des partis d'opposition au Québec. Un nouveau morcellement se produisant au sein du PQ serait, il la meilleure garantie de progrès pour la démocratie?

Claude RYAN



La berge

lettres au DEVOIR

Et si le contraire était vrai?

Dans son éditorial du 6 nov. M. Leclerc affirme: "Les pauvres de Montréal n'ont pas voté pour le parti libéral lors même qu'ils balayaient l'Union nationale."

Je n'en suis pas si certain. Par exemple, pouvez-vous me dire qui sont ceux qui ont voté pour ces deux partis à 56,5% dans Saint-Jacques, à 53,3% dans Sainte-Marie, à 54,4% dans Maisonneuve?

S'il y a vraiment comme il le laisse entendre une stratégie péquiste qui prend pour acquis que les plus défavorisés de la société sont gagnés à la cause indépendantiste, il y a des stratégies qui prennent leurs désirs pour des réalités.

A la lecture superficielle des résultats de l'élection d'avril 70, bien des gauchistes, syndicalistes, indépendantistes et même... éditorialistes saluent avec un peu trop d'emphatisme le réveil révolutionnaire de la classe ouvrière du sud-est de Montréal.

Et si c'est le contraire qui était vrai?

Ne serait-ce pas parce que la majorité de la classe ouvrière est restée profondément conservatrice, partagée entre deux partis réactionnaires, que le P.Q., avec une minorité de votes, a réussi à devancer les libéraux deux professeurs en histoire à l'université du Québec écrivent d'ailleurs: "Le Parti québécois décroche la première place (dans les zones défavorisées de l'est de Montréal, St-Jacques, Ste-Marie, Maisonneuve) grâce à une certaine persistance du vote unioniste." J.P. Bernard et R. F. Desrosiers, "Le Québec et le fédéralisme", dans "Fédéralisme et Nations", P.U.Q., Montréal 1971.

Si dans ces circonscriptions, Saint-Jacques, Sainte-Marie et Maisonneuve en particulier, on enlève au P.Q. le vote "petit-bourgeois" (étudiants, professionnels, employés de service...), il se retrouverait avec une assez bonne minorité du vote ouvrier. Ces trois comtés comptent une université et deux Cégep, ce qui n'est pas négligeable surtout si l'on tient compte du degré de politisation de ces trois institutions (UQAM, Cégep du Vieux-Montréal et Maisonneuve). Dans aucun de ces comtés, ni dans les autres où il est élu, le P.Q. n'obtient autant de votes que les vieux partis réunis.

Le P.Q. n'aurait-il pas alors profité de la concentration en sa faveur du vote de la classe moyenne de ces comtés et de la division entre deux ou trois parts du vote ouvrier? N'a-t-on pas expliqué plusieurs victoires libérales par la concentration du vote anglophone et la division du vote francophone? Le système électoral n'aurait-il pas desservi les ouvriers dans ces comtés comme il a des-

servi les francophones dans l'ensemble du Québec? Ceux qui ont fortement et avec raison dénoncé notre système électoral devraient être les premiers à ne pas confondre "appui populaire" et "succès électoral".

Et il n'est pas tout à fait erroné de prévoir que là où le P.Q. a des députés, il a le moins de chances d'être réélu! Car la leçon de Chambly, ce n'est peut-être pas que le P.Q. maintient son pourcentage, mais plutôt que le parti libéral augmente le sien devant le recul de l'Union nationale; et si c'était dans tout Montréal, et en particulier dans ces comtés du sud-est où l'U.N. a persisté, que ce vote réactionnaire passait au parti libéral?

Dans la suite du même éditorial, on affirme que ce sont les "milieux populaires et syndicaux qui avaient davantage supporté (le P.Q.) aux urnes."

Encore, il faudrait aller vérifier dans l'urne même et non se fier au seul total d'une addition qui mêle des pommes et des raisins car, vous vous en doutez, dans le brassage, ce ne sont pas les raisins même en plus grand nombre qui font le poids.

Qui donc a davantage appuyé le P.Q.? Où sont les majorités "réelles", celles qui ne tiennent comptent que de l'électorat francophone (à distinguer des majorités "électorales"): ses majorités "réelles", le P.Q. les obtient dans Outremont, 61% du vote francophone; Bourassa, 54,2%; Orléans, 52,8%; St-Laurent, 51,5%; Jeanne-Mance, 51,3%; Ahuntsic, 41%.

Je ne tiens pas particulièrement à réhabiliter l'hypothèse du "P.Q., instrument de la classe moyenne ou bourgeoise", mais les quelques chiffres et les quelques questions que j'aligne mettent en doute les fondements d'une stratégie enfoncée dans les visions erronées d'un ouvriérisme et d'un populisme révolutionnaire dont Léandre Bergeron, dans son petit roman, est un exemple quand il écrit naïvement:

"... ce sont des ouvriers québécois qui optent pour le changement tandis que les comités bourgeois et petits bourgeois francophones de la métropole se réjouissent de la sécurité-payée-chère du parti libéral. Le P.Q., travaille pour la petite et moyenne bourgeoisie québécoise et c'est la classe ouvrière qui l'appuie." (Petit manuel d'histoire du Québec, p. 241)

Affirmer que "le P.Q. travaille pour les bourgeois" relève de l'idéologie et de l'opinion mais que "les ouvriers l'appuient" devrait plutôt relever de la sociologie électorale; mes remarques précédentes contestent l'affirmation de "l'historien" et rejoignent les

résultats des analyses de V. Lemieux, M. Gilbert et A. Blais. Une élection de réaligement", V. Lemieux, M. Gilbert et A. Blais, éditions du Jour, 1970. Les auteurs affirment, après avoir étudié les sondages pré-électoraux et les intentions de vote des électeurs que le P.Q. est celui qui profite le plus de l'augmentation de la scolarité (p. 62) et excelle chez les occupations moyennes supérieures (professionnels, cadres, cols blancs, étudiants), où il devance les autres partis et où il obtient un appui plus grand que chez les occupations moyennes inférieures et inférieures (p. 68).

Dans cet éditorial, on tente d'expliquer le refus du P.Q. de ne pas participer à la manifestation du 29 octobre en affirmant qu'appuyé par les défavorisés, le P.Q. veut continuer de disputer les classes moyennes aux libéraux. L'astuce consistant à ne pas faire peur aux bourgeois en s'associant aux troubles du bas de la ville. Le raisonnement est très correct, il s'agit seulement d'en inverser les données: le P.Q. a surtout des appuis dans la classe moyenne, intellectuelle et syndicale, et c'est le "peuple" agacé (et insécurisé?) par ces faiseurs de troubles que le P.Q. ne veut pas s'allier.

Ca peut gêner nos théoriciens marxistes de reconnaître qu'il y a probablement plus d'étudiants que de chômeurs, plus d'enseignants que d'assistés sociaux, plus de syndiqués que de non-syndiqués... à nos manifestations, mais si les prévisions de Marx ne se sont même pas réalisées dans l'Europe industrialisée n'est-il pas anachronique de croire qu'elles le seront dans l'Amérique post-industrialisée?

La lecture, même très rapide, de l'histoire du mouvement ouvrier nous explique que les assauts dirigés contre le pouvoir surgissent et sont portés par la classe moyenne et non par la classe ouvrière qui, en Amérique, est la plus intégrée, après la bourgeoisie elle-même, à l'idéologie libérale: "Dans la société du changement, c'est une catégorie la plus ouverte au changement et la plus favorisée par lui qui se soulève le plus..." (A. Touraine, La Société post-industrielle, p. 17)

Et la Révolution tranquille, n'est-ce pas montée sociale des groupes syndicaux et intellectuels (techniciens, enseignants, étudiants...)?

Mes propos doivent paraître bien réactionnaires, mais l'action révolutionnaire ne doit-elle pas s'appuyer sur la "conscience objective" du réel "rapport de forces" qui s'affrontent?

Jean DAOUST

Québec 6 novembre 1971

bloc-notes

Rôle et prix du câble communautaire

Mon bloc-note consacré au câble communautaire de Trois-Rivières a provoqué différentes réactions. Même si tous les documents promis par divers interlocuteurs ne me sont pas parvenus encore, il convient de revenir dès maintenant sur le sujet. L'échéance du 1er janvier 1972 approche à grands pas et il faut, dans ce cas comme dans celui de Marconi, en arriver à une décision le plus tôt possible.

Les réactions à cet article ont été d'ordre surtout "quantitatif", en ce sens que chacun se demande si le prix exigé est, oui ou non, excessif. Clarifions dès le départ une ambiguïté: La Belle Vision demande bel et bien \$6 millions ou plus des intérêts et non pas, comme nous lui faisons la gentillesse de nous le demander, \$6 millions intérêts compris. Ce chiffre, appliqué à quel que 20 000 abonnés, fixe le prix de l'abonné à \$300. En d'autres termes, l'acheteur qui se porte acquéreur d'un réseau de télévision par câble entend se procurer une source de revenus. Les revenus, de façon moyenne, sont de \$5 par mois ou de \$60 par année. Si l'acheteur paie \$300 de l'abonné, il lui faudra donc au moins cinq ans avant de recouvrer son capital. Pendant ces cinq ans, il devra renouveler ses ressources technologiques, rémunérer son personnel, verser des intérêts sur les emprunts effectués. En somme, il ne parviendra pas à récupérer son capital en cinq ans. Il lui faudra, plus vraisemblablement sept, huit, neuf ou dix ans, sinon plus.

Des lors, on comprend pourquoi l'immense majorité des transactions n'ont jamais établi la valeur marchande d'un abonné à \$300 ou \$350. A travers le pays, selon les chiffres du CRTC, la valeur effective payée a fluctué de \$125 à \$275 de l'abonné. Un réseau qui a déroulé son câble à travers un territoire considérable, mais qui n'a pas encore vendu ses services à tous les foyers situés le long du câble possédera une valeur particulière. Peut-être ce réseau n'a-t-il que 2 000 abonnés, mais il peut, à quelques jours d'avis et sans nouvel investissement, desservir 10 000 foyers de plus. Ce réseau vaut plus cher par abonné. On comprend aisément que le prix de l'abonné ne soit pas le même pour un réseau qui a déjà consacré tous les abonnés situés le long du câble. Dans le cas qui nous préoccupe, il semble bien que le barème choisi par le vendeur dépasse ce que le marché est prêt à payer. Il s'agit même d'un sommet. Nous avons cité 17

offres échelonnées de \$1,8 million à \$3,2 millions.

Une source qui n'a pas pu confirmer son assertion prétend qu'une offre de \$4 millions a été transmise au CRTC la semaine dernière au sujet de ce réseau de La Belle Vision, peut-être. Déjà, on le remarquera sans peine, le prix de chaque abonné serait ramené à \$200 si cette offre était acceptée: la différence est appréciable.

Un élément mérite d'être retenu. Le prix de vente, même si la philanthropie n'est pas de mise dans ce décor, doit tenir compte de l'acquiescement. On peut aisément évaluer à \$5 ou \$6 millions les sommes que La Belle Vision a retirées du public de Trois-Rivières et de Shawinigan depuis sept ou huit ans. C'est dire que la capitalisation de départ a été convertie deux ou trois fois. L'audace des propriétaires, américains pour la plupart, était telle il y a dix ans qu'ils ont investi des sommes considérables en terre canadienne et au Québec, alors même que les Canadiens, et les Québécois en particulier, n'étaient nullement prêts à faire confiance ni à leur milieu ni aux communications. Cette audace méritait récompense? Oui, mais la récompense a depuis longtemps été versée. Que les propriétaires réclament aujourd'hui \$6 millions de plus, voilà qui dépasse la légitime compensation. Surtout, et c'est là un élément difficile à apprécier, il ne conviendrait pas que l'entreprise demande le prix fort à ceux-là qui ont déjà versé à la compagnie d'amples bénéfices. On comprendrait même, comme c'est le cas dans maintes transactions, qu'une partie des sommes versées par les abonnés soit créditée et que le montant de la transaction soit diminué d'autant.

L'essentiel ne porte cependant pas sur cette question d'évaluation quantitative. L'essentiel consiste à décider si le câble demeurera le privilège d'une élite urbaine ou si l'Etat veillera à en faire bénéficier l'ensemble de la société. Une entreprise privée qui ne retire que \$60 par an d'un abonné ne voit aucun intérêt à aller desservir le paysan du sixième rang pour le plaisir de le faire bénéficier de Multi-Média ou de transmettre les Orléans à ses enfants. Quant le câble coûte plusieurs milliers de dollars du mille, l'entreprise capitaliste se bormera toujours aux abonnés les mieux groupés et les plus rentables. Il en résulte un élitisme que le câble n'a pas résolu et que seul l'Etat peut surmonter.

Convaincre la Belle Vision de réduire son prix de vente de \$6 millions à \$3 ou à \$2 millions se résoud donc par une mince part des difficultés après la vente, le nombre d'abonnés risque fort de demeurer substantiellement le même et il est à prévoir que les masses ignorées seront encore négligées par le nouveau proprié-

taire. Certes, la formule coopérative se sentirait obligée de dérouler un câble de plusieurs centaines de dollars jusqu'à un paysan qui ne pourra le rembourser qu'en plusieurs années ou qui ne versera jamais l'équivalent de ce qu'il coûte. Les conflits ne tarderont pas à surgir et à opposer, comme dans nombre de municipalités, les "gens du village" et les "gens des rangs". Et qu'on n'aille pas dire que le phénomène n'est pas général, la médecine aussi bien que l'électronique concentre ses effectifs et ses ressources dans les grands centres et seule l'intervention de l'Etat rend possible une véritable égalité.

Tant que le contexte actuel subsistera, on doit, sans doute, souhaiter que les abonnés du câble communautaire sachent se regrouper dans la formule coopérative et devenir propriétaires. On doit souhaiter du même coup que les transactions s'effectuent au niveau convenable. On doit à la fois rémunérer convenablement ceux qui ont prouvé audace et initiative et interdire que le public paie cinq fois ce qu'il a déjà payé deux ou trois fois. Mais surtout on doit trouver une application démocratique aux énormes possibilités du câble communautaire.

Si les compagnies de téléphone entrent dans le décor, le prix de vente devient, du point de vue du public, assez secondaire: les philanthropes s'entendront bien entre eux et le prix sera sûrement équitable.

L'important, c'est que le câble se rende partout à un tarif contrôlé par le Québec.

Laurent LAPLANTE

Le glissement de Terre-Neuve

Le premier ministre de Terre-Neuve vient d'annoncer la démission de six membres de son cabinet, "clairement battus" lors du dernier scrutin qui a réduit de 39 à 20 la représentation des libéraux. M. Joey Smallwood n'a toutefois pas remis la démission de son gouvernement. Théoriquement, en effet, ce n'est pas la législature qui gouverne, mais la Reine. Le chef libéral peut donc, même si les conservateurs ont obtenu 21 sièges, continuer à diriger l'administration de la province. Il peut le faire jusqu'à ce que, les députés le renversant sur une question essentielle, il soit alors obligé soit de remettre sa démission au lieutenant-gouverneur qui pourrait proposer au chef conservateur de former un cabinet, soit de demander au représentant de la Couronne d'ordonner une nouvelle élection. Car même si le chef libéral va prendre conseil auprès de ses amis du gouvernement Trudeau, la comme ici c'est la monarchie qui incarne la fonction exécutive.

Ceci dit, le régime qui administre Terre-Neuve sans interruption depuis son entrée dans la Confédération, a reçu un coup mortel. En 1949, Smallwood avait fait élire 22 candidats contre cinq seulement aux conservateurs. Ceux-ci n'avaient guère réussi par la suite à augmenter leur représentation. En 1966, ils étaient même tombés à trois sièges, contre 39 aux ministériels. C'est donc d'un seul coup que le colosse de l'Atlantique a été abattu, perdant presque la moitié de ses députés aux mains des candidats de Frank Moores.

Smallwood est donc politiquement battu. Il devait se retirer de toutes manières. Il est improbable que son successeur puisse arrêter le glissement de terrain qui a englouti la moitié de la députation libérale. Le fondateur de la dixième province canadienne, cependant, n'est pas juridiquement battu. Il est possible qu'à la faveur d'un rempage judiciaire quelques comtés reviennent dans le bercail libéral.

Dans ce contexte, il était peu opportun que le gouvernement cède immédiatement sa place à une nouvelle équipe, pour éventuellement revenir à la direction de la province si le rempage lui était favorable.

On comprend néanmoins l'impétuosité des conservateurs qui, avec un siège de plus que les libéraux et la majorité absolue des suffrages (52%), sont obligés d'attendre quelques mois avant de former, tout probablement, le prochain gouvernement de Terre-Neuve. Même si ce délai peut sembler excessif, rien ne peut désormais les écarter du pouvoir si les tribunaux confirment les résultats précaires de cinq ou six comtés.

Les conservateurs pourraient-ils cependant exercer le pouvoir sans devoir bientôt en appeler au peuple? La question n'est pas hypothétique. Un gouvernement Moores devrait sacrifier un de ses 21 députés pour en faire le président de la Chambre. Dès lors, si le député indépendant du Labrador votait avec les libéraux, le gouvernement serait mis dans l'impossibilité d'agir. Si le fondateur du New Labrador Party votait avec les ministériels ceux-ci ne seraient plus en minorité mais devraient exercer une constante vigilance sur leur députation, restant à la merci d'une défection ou d'un décès. De toutes façons, des élections générales pourraient bien survenir.

Dans cette hypothèse, les libéraux vont-ils remonter la pente? C'est peu probable. En 1966, les conservateurs n'avaient augmenté leurs voix que de 4 000 alors que les libéraux récoltaient près de 20 000 votes de plus qu'au scrutin de 1962. Cette fois, les proportions ont été renversées: M. Smallwood a conquis seulement 13 000 votes alors que les conservateurs en ont capté près de 75 000. Terre-Neuve vient de tourner une page de son histoire.

Jean-Claude LECLERC

La violence verbale des nouveaux docteurs de la CEQ

Monsieur le directeur, Dans votre édition de samedi le 6 novembre, vous avez publié en libre opinion un texte de M. Pierre Galareau. Plusieurs des observations de M. Galareau m'ont paru vus juste et je ne puis que souscrire avec une telle attitude qui évite le spectaculaire, mais qui m'apparaît une matière beaucoup plus profonde et sérieuse pour assurer une évolution intégrée et saine de notre société.

Toutefois, étant enseignant, je suis beaucoup plus sensible à l'attitude de la C.E.Q. qu'à un manque d'objectivité de votre quotidien. Le fait d'utiliser une violence verbale extrême et de personnaliser les problèmes me semble la façon la plus certaine de faillir à la tâche. En plaçant le problème sur des conflits entre personnes, nous partons perdants quel que soit l'individu qui gagne. Le plus qu'on peut atteindre, c'est de changer les individus en place pour en remettre d'autres qui seront aussi loin de la population parce qu'ils auront été si préoccupés à se taper la gueule, qu'ils n'auront pas eu le temps de s'occuper de leurs membres ou de leurs électeurs selon le cas.

Le temps n'est pas loin où la C.E.Q. s'identifiera à une cause qui aura priorité sur tout, même sur les individus membres de cette centrale syndicale. Autant la lutte sera syndicalisée, autant la C.E.Q. dépersonnalisera ses relations avec ses membres pour ne les voir qu'en fonction de la "cause".

Pour l'année 1971-72, je suis président d'un syndicat d'enseignants. Ce syndicat se trouve dans une commission scolaire où il est vraiment difficile de s'identifier en fonction de "patrons" et de "syndiqués". C'est une commission scolaire où l'administration est très soucieuse de respecter l'opinion des enseignants dans ses décisions administratives. J'irais plus loin: dans les questions pédagogiques, les commissaires prennent leurs décisions en fonction de l'opinion de la majorité des enseignants. On peut vraiment dire que les gens se parlent et qu'ensemble, ils essaient de se débrouiller à l'intérieur des carcans imposés par le ministère de l'éducation.

Toutefois, lorsqu'on se rend à la C.E.Q., on se fait souvent regarder avec méfiance se faisant traiter de "vendus". On n'accepte pas le fait que nous ne parlions pas en termes de "maudits patrons". On est tellement préoccupé à défendre la "cause" qu'on se méfie de tous ceux qui vivent dans des situations où les objectifs de la "cause" sont atteints.

En terminant, je dirais que toute cette violence verbale de la C.E.Q. visant à enligner un certain nombre de boucs émissaires, manque de respect pour le travailleur du Québec. Le travailleur du Québec m'apparaît comptent pour veiller sur son avenir. S'il ne l'est pas, éduquons-le au lieu de faire de stériles engueulades publiques.

Jean COMEAU, enseignant, Montréal, le 8 novembre 1971

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francaeur
Trésorier: Bernard Laroque
LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, 109, rue de la Montée, Montréal 101. Son numéro de téléphone est 463-1111. Les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: 533 par année, six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année, six mois: \$22. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne: livrée à domicile par poste: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement sur demande. Courrier de dimanche classé "engagement non remboursable". Départ par la Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3361 (signes groupés)

des idées

des événements

des hommes

Pour favoriser le développement régional

Il faut préserver le marché commun canadien

par JEAN-LUC PÉPIN,
ministre fédéral de l'industrie et du commerce

Tous les types de produits ne peuvent pas être écoulés sur un même genre de marché.

● un marchand vivant près de Fredericton peut normalement écouler ses légumes sur les marchés de cette ville;

● un producteur de produits laitiers de la vallée de Saint-Jean livre ses produits à une laiterie de Moncton qui devra les commercialiser à travers la province;

● un fabricant de produits textiles de Dartmouth doit avoir accès à l'ensemble du marché canadien;

● les producteurs de pommes de terre, les pêcheurs, les exploitants forestiers et les fabricants de produits en série doivent écouler leurs produits sur tous les marchés du monde.

Le gouvernement fédéral et le ministère de l'industrie et du commerce s'occupent particulièrement des deux derniers niveaux d'échange, c'est-à-dire le niveau interprovincial et international.

Nul n'ignore que le Canada est fortement tributaire de son commerce international — 25% du produit national brut et 50% de tous les produits manufacturés au Canada sont exportés!

Mais parlons d'abord du marché qui absorbe l'autre moitié de la production: notre marché intérieur. Le marché canadien, comprenant une population d'environ 21 1/2 millions de personnes, est petit si on le compare à celui des États-Unis, de l'URSS, de la C.E.E. et de la Chine (plus de 100 millions de personnes chacun). Le moins que nous puissions faire, c'est de garder ce marché uni ou "commun".

Le marché commun canadien

Nos livres d'histoire nous apprennent que la formation d'un marché commun canadien, dans lequel les biens, les services, la main-d'œuvre et le capital pouvaient circuler librement, était une des principales raisons ayant conduit à la Confédération en 1867. Ce "marché commun canadien" a fourni des avantages très considérables aux Canadiens.

La libre circulation des biens et des services a permis aux provinces et aux régions de concentrer leurs efforts sur la production d'articles pour lesquels ils sont compétitifs et de les échanger pour des biens produits d'une façon plus rentable dans d'autres régions. Le marché commun canadien a contribué d'une façon significative à notre croissance économique, à la productivité de notre force ouvrière et à notre haut niveau de vie.

Les avantages découlant de ce marché commun n'ont toutefois pas été distribués d'une façon équitable à travers le Canada. En particulier, le secteur de la fabrication a eu tendance à se concentrer dans les provinces centrales. Il y a deux grandes raisons qui expliquent cet état de choses:

la concentration de la population et un meilleur accès aux marchés. C'est un problème dont nous sommes très conscients et que nous aimerions rectifier dans toute la mesure du possible.

Bien entendu, la théorie économique classique indique que la meilleure rentabilité peut être atteinte en encourageant les capitaux et la main-d'œuvre à circuler librement à l'intérieur d'un marché commun de sorte que les installations de production viennent à s'établir dans les régions qui, au point de vue strictement économique, sont les plus aptes à assurer une production rentable. En fait, il est tout simplement impossible d'ignorer le désir de nombreuses personnes de rester près de leur terre natale, même si cela aboutit à une diminution du niveau de vie. Par ailleurs, il est tout aussi impossible d'ignorer qu'il est parfois nécessaire d'avoir une certaine déconcentration humaine et économique.

Le bien-être de ce pays dépend, dans une large mesure, du succès que les gouvernements obtiennent pour éviter ou, lorsqu'elles existent déjà, pour minimiser les disparités dans les niveaux de vie des diverses régions de ce pays. Et même si le gouvernement fédéral était prêt à adopter une politique de laissez-faire intégral, les gouvernements provinciaux seraient dans l'obligation de réagir afin d'éviter les migrations de masse des citoyens ou l'appauvrissement de ceux qui restent.

La migration de personnes des Maritimes ou de Terre-Neuve vers d'autres régions du Canada, particulièrement l'Ontario, a été considérable. La grande majorité reste toutefois sur place et tout doit être mis en oeuvre pour que le niveau de vie continue à s'améliorer. La même chose s'applique, bien entendu, à certains secteurs des Prairies, du Nord de l'Ontario et de l'Est du Québec.

Les programmes d'expansion économique régionale ont été mis sur pied afin de maintenir ou d'améliorer les niveaux d'emploi et de vie dans ces régions, en particulier les Provinces Atlantiques. Depuis la date de sa création, le 1er juillet 1969, jusqu'au 30 septembre 1971, le ministère de l'Expansion économique régionale, par le biais de la Loi de stimulation du développement régional (RDIA) a offert, dans les seules Provinces Atlantiques, 235 prêts à l'industrie. De ce total, 190 prêts ont été acceptés, soit une contribution fédérale d'environ \$47 millions. Les biens capitaux ainsi créés s'élevaient à quelque \$174 millions et 8,000 nouveaux emplois en résulteront directement.

De même, les programmes de développement industriel connaissent un dynamisme accru. Le ministère de l'Expansion économique régionale a participé avec les provinces à la création d'organismes tels que le "New Brunswick Multiplex Corporation" et le "Canada - Newfoundland Development Corporation". Un autre organisme est en train d'être étudié pour la région de Halifax - Dartmouth. Les

prêts fédéraux de \$11 millions aux chantiers maritimes de St-Jean et de Halifax ont permis de conclure des ventes à l'étranger pour environ \$52 millions et cela représente une valeur totale de \$63 millions pour la région des Maritimes.

En outre, face à la baisse constante du prix du poisson vendu par les Provinces Atlantiques en 1969, le gouvernement fédéral a créé un programme de soutien du marché du poisson et a entamé des consultations avec les pays scandinaves qui sont les autres grands exportateurs de poisson. Même si les prix ont de toute façon augmenté par suite de la situation du marché, le programme fédéral a néanmoins contribué à stabiliser les prix et à améliorer les revenus des pêcheurs de la région.

Le développement régional ne peut être fructueux qu'à condition que les gouvernements provinciaux soient disposés à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral, et réciproquement. C'est pour cela que le ministère de l'Expansion économique régionale a évité délibérément d'établir des objectifs unilatéraux. Ce Ministère a progressé en même temps que les provinces pour essayer de réduire les disparités régionales et ce au moyen de mécanismes tels que des comités de planification conjoints, des accords mixtes et des agences communes de mise en application.

Tous ces programmes tiennent compte du fait que le choix de l'emplacement des installations de production ne peut pas être laissé entièrement au jeu du marché. Des stimulations régionales réalistes peuvent conduire à l'établissement de nouvelles industries prospères. Pourtant, et ce sera le thème principal de mon discours, il faut essayer de conserver les avantages primordiaux de la spécialisation résultant de la libre circulation des biens. Les produits de n'importe quelle province ou région devraient pouvoir passer librement dans le reste du pays. Politiquement et économiquement, il serait désastreux d'imposer des barrières au commerce inter-provincial.

Les techniques modernes rendent les économies d'échelle de plus en plus nécessaires, et cela non seulement dans le secteur de la fabrication. Le marché canadien est déjà insuffisant pour un bon nombre de produits nouveaux ou existants si on le compare à celui des grandes puissances industrielles. Si un marché de 21 millions de personnes n'est pas suffisant, quelles seront les chances d'accroître le niveau de vie et la prospérité si on doit se limiter à un marché de 2 millions ou même de 6 millions de personnes (le Québec)?

Le maintien de l'intégrité du marché canadien doit donc être un objectif vital pour tous, et cela pour des raisons aussi bien économiques que politiques. Comment nous en assurer?

Les aspects constitutionnels

L'article 121 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique stipule que les produits agricoles, traités ou manufac-

Le ministre fédéral de l'industrie et du commerce s'adressait le 19 octobre au Conseil économique des provinces de l'Atlantique, réuni à Fredericton. Dans ce discours, dont nous publions ci-après de larges extraits, M. Pépin s'est efforcé de démontrer comment le fonctionnement du marché commun canadien pouvait favoriser l'essor des régions à croissance lente du pays.

turés de n'importe quelle province pourront circuler librement dans toutes les autres provinces. L'article 91.2 de cet Acte autorise le Parlement du Canada à promulguer des lois concernant la réglementation du commerce. En outre, le Parlement possède des pouvoirs exclusifs concernant la monnaie et les affaires bancaires, les poids et mesures, l'expédition, les chemins de fer et télégraphes interprovinciaux et d'autres entreprises interprovinciales.

Je m'empresse d'ajouter que les provinces possèdent toute une gamme de pouvoirs spécifiques, principalement centrés sur la propriété et le droit civil dans la province. De plus, les articles 109 et 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique accordent des droits constitutionnels et juridiques importants aux provinces en matière de minéraux et d'agriculture respectivement.

A première vue donc, les pouvoirs du gouvernement fédéral pour réglementer le commerce interprovincial et international semblent clairement établis. Pourtant ceux qui ont étudié l'évolution de la jurisprudence du premier siècle de l'existence de ce pays seront impressionnés, ou peut-être déçus, par le manque de clarté qui existe en matière de compétence fédérale et provinciale dans les domaines commerciaux, et cela surtout à cause de différentes interprétations juridiques. Le problème essentiel est le suivant: même si les pouvoirs fédéraux accordés en vertu de l'article 91 sont clairs, les provinces, comme je l'ai dit, ont une compétence distincte et réelle dans certaines questions économiques de base, particulièrement dans le domaine agricole et minier, mais surtout en ce qui concerne le commerce local.

Un exemple assez récent est la "guerre des oeufs et des poulets". Comme vous le savez, les provinces possèdent depuis de nombreuses années des conseils de commercialisation provinciaux qui réglementent le commerce interprovincial. En outre, le gouvernement fédéral a pris des mesures législatives afin de déléguer certains pouvoirs aux organismes provinciaux concernant le mouvement de leurs produits à l'extérieur de leur province respective.

L'année dernière, une situation particulièrement difficile a toutefois été créée parce que les conseils de commercialisation provinciaux ont commencé à réglementer le commerce de produits agricoles dans la province de telle sorte qu'on en est arrivé à réglementer "l'importation" des produits venant d'autres provinces et peut-être même d'autres pays. Même si la "guerre des oeufs et des poulets" est l'exemple le plus connu du conflit constitutionnel en matière de commerce interprovincial, il y en a d'autres:

● les provinces peuvent contrôler la production minière et peuvent de cette façon exercer une influence sur le volume et le prix des exportations canadiennes;

● les commissions des alcools des provinces déterminent les genres d'alcool qui peuvent être vendus dans une province et fixent également les prix de ces produits. Leur action a donc un répercussion importante non seulement sur le commerce interprovincial mais international;

● les gouvernements municipaux et provinciaux peuvent établir des normes dans certains domaines; les différences entre ces normes peuvent créer une barrière au commerce interprovincial.

Le fait que les gouvernements provinciaux soient en mesure d'influencer le commerce au Canada et le commerce international constitue manifestement un affaiblissement de la position de négociation du Canada lors de la négociation d'accords commerciaux.

La "guerre des oeufs et des poulets" a créé de graves préoccupations. Le danger est le suivant: si les gouvernements provinciaux semblent vouloir réglementer le commerce interprovincial de certains produits agricoles, ils devront faire face à une pression accrue de la part d'autres producteurs agricoles et même peut-être de manufacturiers de la province afin d'être protégés sur le marché provincial. Le résultat serait désastreux pour tous. Il en résulterait une balkanisation du marché canadien et très certainement une réduction de notre niveau de vie.

En ce qui concerne plus particulièrement les provinces Atlantiques, notons que le Nouveau-Brunswick vend des navires aux autres provinces, la Nouvelle-Écosse vend des voitures à travers tout le Canada, l'Île-du-Prince-Édouard vend des pommes de terre en Ontario et les conserveries

Suite à la page 6

Point de vue

Utilisons d'abord les ressources d'ici

par ROSAIRE MORIN

La toile sur laquelle se dessinent les activités du Conseil d'expansion économique est plutôt sombre: fermures d'usines, mises à pied de travailleurs, multiplication des grèves et des lock-out, augmentation du nombre des chômeurs et des assistés sociaux et accroissement des manifestations violentes. La situation globale constitue un immense problème. Les hommes politiques recherchent des solutions ampoulées et boursoufflées. Devant la diversité des revendications et la multitude des réclamations irritées, ils s'agitent en fouillant les causes et les effets. Alors, ils augmentent les prestations sociales qui engendrent la pauvreté. Ils inventent les prestations industrielles qui restreignent l'initiative et la liberté d'entreprise. Ils établissent des sociétés gouvernementales en divers secteurs, sans

leur octroyer les ressources suffisantes au rendement efficace. Ils accordent la parité aux policiers mutins et ils menacent de faire sauter les pompiers qui demandent la même parité.

Pendant ce temps, dans les coulisses, des technocrates écrivent des livres blancs, conduisent des enquêtes, organisent des commissions d'études et élaborent de grands programmes. C'est ainsi que l'on découvre la Baie James et la toundra où le sol, gelé en permanence, ne permet pas aux arbres de subsister. Ces trouvailles nous permettent d'oublier le Labrador et les misères des habitants qui vivent sur les rives du Saint-Laurent.

Aussi longtemps que les dirigeants politiques ignorent que le grand puzzle québécois est composé de 1,500 petits problèmes, aussi long-

temps nous tournerons en un cercle qui se rétrécit, nous rapprochant d'explosifs dangereux capables de faire sauter le peuple. Les croisades de centralisation et de regroupement de problèmes ne règlent aucun malaise; au contraire, elles augmentent la gravité des détresses et érigent de nouveaux monstres plus dangereux que les structures désuètes.

La pauvreté et le sous-développement existent en 1,500 milieux du Québec. Seule la solution de chacun de ces 1,500 petits problèmes résoudra le grand puzzle québécois. Pour accomplir ces redressements nécessaires, nous n'avons même pas besoin des gros sous de Wall Street. Il s'agit d'utiliser rationnellement les ressources naturelles, matérielles et humaines du milieu. La satisfaction des besoins d'une population

peut nécessiter la production du fromage à Saint-Eusèbe, la transformation du bois à Cabano, la fabrication de meubles à Saint-Honoré, une conserverie à Saint-Louis-du-Ha!-Ha!, une usine des foyers préfabriqués à Sainte-Rose-du-Dégel, une fabrique de lampes électriques à Notre-Dame-du-Lac, l'aménagement touristique du Témiscouata, etc. Quinze cents nouvelles petites usines nécessaires donnent de l'emploi à 30,000 ou 40,000 travailleurs. Ces nouveaux revenus grandissent les recettes du gouvernement et diminuent les coûts de l'assistance sociale. La croissance de l'économie en bénéficie dans tous les domaines.

Il va de soi que l'implantation d'une petite entreprise ne doit pas être laissée au hasard. Son établissement doit être commandé par la satisfaction des besoins et la demande des produits. Les mégalomanes crieront au scandale en entendant nos propos. Porteurs des couleurs olympiques, incapables pour la plupart d'administrer un restaurant, ils aspirent à bâtir un grand port de mer à Rouyn et une industrie pétrochimique à Métabetchouan. Adversaires acharnés des petites entreprises, ils préfèrent bâtir des bouts de chemins et des bouts d'autoroutes. Ce n'est pas ainsi qu'on apprend à un peuple à vivre avec dignité et à participer à sa propre restauration.

Certes, le relèvement des classes défavorisées, rurales, ou urbaines, n'est pas la seule priorité du développement québécois. Cet objectif représente toutefois un élément indispensable au progrès.

Les disparités régionales existantes au Québec provient de façon évidente l'absence d'une politique économique. La détermination d'objectifs majeurs de développement est urgente et obligatoire. Lorsque le Québec aura défini les grandes orientations de son économie, il faudra que tous

les Québécois s'inscrivent dans l'accomplissement de ce programme et que toutes leurs actions, à court et à long terme, convergent vers la réalisation du plan défini.

Au nombre des objectifs à promouvoir, il faudra s'entendre sur l'expansion de notre industrie manufacturière. Nous avons voulu créer de grands empires avec des produits caractéristiques de la petite industrie. Des petits gâteaux et des petits pois peuvent difficilement s'élever à la taille colossale des entreprises technologiques. Laissons donc aux artisans les travaux d'artisanat. Abordons l'essor de la grande industrie, en nous situant dans les années 70, face à la concurrence mondiale. Comme nous ne pouvons supporter la compétition des firmes multinationales dans la fabrication de tous les produits, ayons l'intelligence de spécialiser notre production dans des domaines définis, compte tenu de toutes nos ressources disponibles et de la demande des marchés extérieurs. Pour accélérer la croissance de ces secteurs déterminés, sachons coordonner toutes les recherches effectuées et susciter toutes les études scientifiques nécessaires au rapide développement.

Une autre priorité réside en l'usage productif de l'investissement des épargnes québécoises. Il est inacceptable d'assister à l'exportation en d'autres provinces et pays de \$10 milliards d'épargnes québécoises. Il est intolérable de laisser les entreprises financières investir au Québec des milliards de piastres en des obligations non productives. La canalisation de l'épargne vers le financement des desseins déterminés apparaît essentielle.

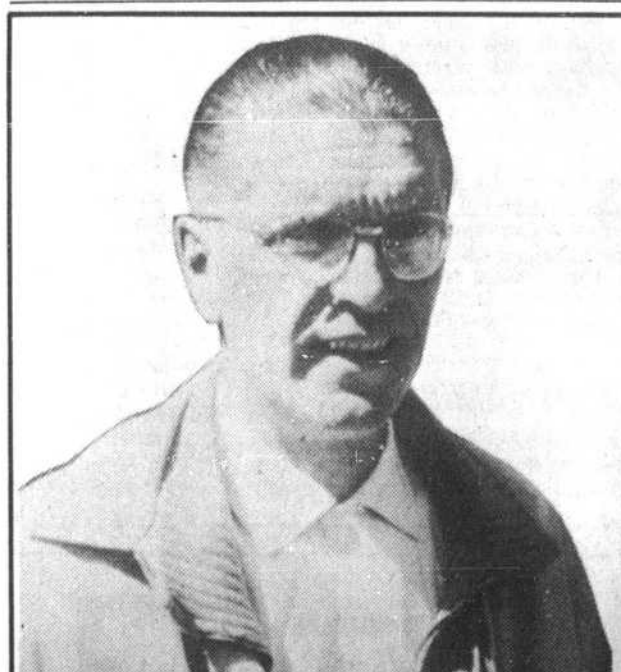
Une troisième priorité consiste en la définition d'un nouveau contrat social qui associerait les patrons et les employés. Dans une guerre conti-

Le Conseil d'expansion économique, organisme privé qui se consacre à la promotion de l'économie québécoise, tenait le 30 octobre dernier son assemblée annuelle. A cette occasion, le président de l'organisme, M. Rosaire Morin, a prononcé une allocution dont voici le texte.

nue entre capital et travail, personne ne gagnera la bataille. La banqueroute et la révolution nous guettent à la fin du sentier. L'Etat dictatorial et le fonctionnaire sans visage n'humaniseront pas le travail et la vie. Ils ne respectent pas non plus la dignité humaine et la liberté personnelle. A nous d'inventer des modes de paix; les travailleurs qui deviennent actionnaires sont associés à la prospérité de l'entreprise; les travailleurs qui sont à la fois patrons ne détruiront pas leurs usines.

L'avenir du Québec dépend des actes quotidiens de chacun de ses citoyens. Si, collectivement, nous demeurons des porteurs de pauvreté, le prolétariat se propagera davantage. Au contraire, si nous acceptons de payer le prix de l'épanouissement humain et du développement communautaire, nous connaîtrons, et, après nous, nos enfants connaîtront le bonheur et la joie de vivre.

Café-Thé
Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY Lté
MONTRÉAL
521-1104



Le courrier de
MAURICE LEFEBVRE

• tué en Bolivie, le 19 août 1971
• doyen de sociologie à l'université de La Paz
• un prêtre canadien devenu bolivien pour la vie

Éditions Prêtres et Laïcs

1201, rue Visitation

par la poste: \$1.00 Montréal 133, Qué.

HMH Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Gérald Fortin
La fin d'un règne
Le Québec:
une ville à inventer

L'urbanisation progressive du Québec retracée par un grand sociologue, aujourd'hui directeur du Centre de Recherches Urbaines et Régionales.

Collection "Sciences de l'homme et humanisme" — \$4.95

Un ouvrage historique de Jean Provencher, préfacé par Fernand Dumont

ÉDITIONS du BORÉAL EXPRESS

QUÉBEC SOUS LA LOI DES MESURES DE GUERRE 1918

Le récit complet des émeutes de la Semaine Sainte, à Québec, en 1918: les longues nuits de manifestations; la mort de quatre Québécois, tués par l'armée fédérale; le rôle du gouvernement fédéral et de son armée.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRARIES \$2.75



IL FAUT

Il admet que le gouvernement doit décider quelle part des ressources nationales il entend consacrer à la recherche fondamentale. "Mais, une fois cette décision prise, ce n'est pas à lui de dire au savant quoi faire."

"Quand la recherche est spécifiquement orientée vers un objectif précis, combattre la pollution par exemple, les chances de succès sont moindres que si les savants sont laissés au libre jeu de leur instinct, de leur expérience et de leur savoir."

L'INDICE

ceux de l'habillement, de la lecture et des loisirs et celui des transports ont grimpé de 0,5, 0,2 et 0,1 pour cent respectivement.

Enfin, l'indice des tabacs et des alcools n'a enregistré aucune variation entre septembre et octobre.

Ce sont les baisses des prix des fruits, des légumes et de la viande qui ont surtout contribué à faire régresser de 0,5 pour cent l'indice de l'alimentation. Le prix des fruits a baissé de 6,2 pour cent, soit un peu plus que la diminution habituelle pour cette période de l'année. Le prix des pommes est, par exemple, tombé de 25 pour cent.

Dans le cas de la plupart des légumes frais, la diminution a été supérieure à 5 pour cent, bien que l'on ait noté une hausse des prix des tomates et de la laitue.

Quant à l'indice de la viande, du poisson et de la volaille, il a reculé de 1,5 pour cent.

Dans le cas des denrées de base, on a enregistré des augmentations pour le pain (0,4 pour cent), le beurre (0,3 pour cent) et le sucre (0,2 pour cent).

Ce sont les hausses de 0,9 et de 0,2 pour cent pour les éléments logement et entretien du ménage qui ont provoqué l'augmentation de 0,7 pour cent subie par l'indice de l'habitation, en octobre.

La hausse du loyer n'a été que de 0,1 pour cent.

Quant aux articles d'entretien du ménage, le prix moyen des meubles a grimpé de 0,9 pour cent.

Chapitre habillement, bien que les prix des chaussures et ceux des tissus à la verge aient régressé de 0,4 et 0,5 pour cent, les vêtements des enfants coûtaient 1,7 pour cent plus cher en octobre.

On note également des baisses de 0,6 et 0,9 des indices des prix des vêtements pour hommes et pour femmes.

L'indice des transports, qui a grimpé de 4,7 pour cent au cours de la dernière année, n'a toutefois augmenté que de 0,1 pour cent en octobre. Cette légère augmentation provient notamment de l'indice des billets de train qui, au lieu de la baisse saisonnière habituelle, a marqué une avance de 5,8 pour cent. Cet indice se situait donc à un niveau de 20,9 pour cent supérieur à celui d'octobre 1970.

La hausse générale des honoraires de dentistes est largement responsable de la progression de 0,7 pour cent de l'indice des soins personnels et de santé enregistrée en octobre. Cet indice était de 1,7 pour cent supérieur à celui d'octobre 1970.

L'avance de l'indice des loisirs et de la lecture (0,2 pour cent) est due à la hausse du prix d'entrée aux rencontres sportives notamment pour le hockey à Toronto et à Montréal.

De plus, des augmentations générales ont été enregistrées pour le jeu de quilles. Ce qui fait que cet indice était en octobre de 2,4 pour cent supérieur à celui d'octobre 70.

Bien qu'aucune avance n'ait été signalée à l'indice des tabacs et alcools. Statistique Canada note toutefois que les prix étaient de 2,5 pour cent plus élevés qu'en octobre 1970.

LE DYNAMISME

Il a ajouté que cette politique sociale, dans son élaboration et son application, découle de la façon d'être d'un peuple,

de ses priorités, en plus de mettre en cause tout un réseau d'institutions, de professions, de même que des ressources gouvernementales importantes.

Au début de son allocution, M. Castonguay avait fait un vaste tour d'horizon des 10 dernières années au Québec, insistant sur les nombreux changements qui se sont produits dans cette province.

Il a déclaré que la poussée québécoise était essentiellement positive, qu'elle était le fait d'une société en véritable mutation et, qu'en ce sens, elle était normale.

"Les Québécois ne font pas nécessairement tous ces changements en vertu d'un plan rationnel et parfaitement coordonné, a conclu M. Castonguay. Ils agissent plutôt avec cette sorte d'instinct vital particulier aux peuples de dimensions petites ou moyennes qui ont su conserver, à travers les générations, le dynamisme et la volonté d'exister qui leur a d'abord permis de survivre."

PLUTÔT

refusant les amendements nécessaires pour l'obtention d'une mesure législative adéquate, et en sacrifiant les droits les plus élémentaires des producteurs agricoles à d'autres intérêts."

M. Allain a mis en garde le gouvernement contre les déclarations d'organismes extérieurs à la profession qui se disent d'accord avec le principe du projet de loi "mais... avec assez de restrictions pour rendre la loi inapplicable."

Quant au système de représentation syndicale, M. Allain a fait part aux membres présents, de la décision de l'UCC d'accepter la proposition émise lors d'une séance de la Commission parlementaire, chargée d'étudier le projet de loi.

Selon cette proposition, la signature d'une carte d'adhésion en concordance avec la loi du syndicalisme agricole, déciderait de la représentativité et du droit de cotisation, si une telle carte est signée par 30 pour cent plus un des producteurs agricoles.

"Par ailleurs, M. Allain a affirmé que toute attente exagérée du gouvernement à mettre cette loi en application témoignera de son hésitation à nous accorder ce que nous demandons."

Sur la question des grains de provendes, le président de l'UCC a souligné que le malaise qui existe dans ce secteur de la production agricole trouve son origine au niveau national et que les pouvoirs et la politique commerciale de la commission canadienne du blé sont cause de préjudice à l'endroit des producteurs de l'est du pays. "C'est de la discrimination," a-t-il affirmé.

La situation actuelle oblige l'UCC à exiger du gouvernement fédéral qu'aucune organisation de mise en marché n'échappe à la juridiction d'un éventuel conseil canadien de la mise en marché des produits agricoles.

"On refus du gouvernement canadien à une telle proposition le confirmerait dans une acceptation du séparatisme économique qu'il pratique déjà quand une telle chose favorise l'économie de l'Ouest et qu'inversement il condamne — ou que la Cour Suprême condamne — quand une mesure pourrait protéger l'économie agricole de l'Est", a déclaré M. Allain, qui faisait allusion à la bataille des oeufs de xxxxxxxxxxxx.

Les problèmes de consolidation des exploitations agricoles seraient mieux traités s'il existait une meilleure compréhension entre les provinces et le gouvernement fédéral. Il est grand temps que "les absolus soient décantés, tels les droits constitutionnels, les droits acquis, les champs d'action respectifs et traditionnels pour donner place à une répartition des fonctions administratives qui soient possiblement décentralisées mais surtout des fonctions administratives qui soient efficaces".

A ce chapitre, M. Allain a blâmé le gouvernement provincial qui n'a pas réussi à faire sa marque. "Mis à part les signatures d'ententes qui arrivent généralement un an avant les élections et les déclarations d'intentions, a-t-il dit, les résultats, jusqu'ici sont exactement décevants. L'efficacité est la denrée la plus rare dans ce genre d'engagement".

Même si la grande majorité des cultivateurs sont intégrés dans un milieu totalement français, les délégués au congrès, seront appelés à prendre position sur le problème de la langue de travail au Québec. Ce problème ne saurait laisser les cultivateurs indifférents, selon M. Allain.

Rappelant que le conseil général et l'exécutif de l'UCC avaient déjà pris position, conjointement avec les trois centrales syndicales (CSN, FTQ et CEQ.) le président de l'organisme a

demandé aux délégués de se prononcer lors de l'étude de ce sujet sur la position et les actions prises par leurs dirigeants.

Enfin, au chapitre récent de l'évaluation foncière — bill 46 présentement à l'étude — M. Allain a redit la position de l'UCC qui dénonce l'injustice dont sont victimes les cultivateurs quant à la taxe foncière et a souhaité que le gouvernement corrige cette situation, en tenant compte des représentations faites par l'organisme qu'il préside.

MINI-SOMMET

dans la région montréalaise où se trouve le noyau principal des dirigeants de la pègre québécoise.

Si l'on en croit certaines rumeurs, il se prépare au Québec et surtout à Montréal un véritable guerre à finir contre le crime organisé.

On se rappelle qu'au mois d'août dernier, lors de la publication du Livre blanc sur la police et la sécurité des citoyens, le ministre de la justice avait entre autres annoncé la mise sur pied dans un avenir plus ou moins éloigné d'une sorte de commission royale d'enquête sur le crime organisé au Québec.

De source sûre, il est possible d'affirmer que, depuis ce temps, plusieurs pressions ont été exercées sur certaines autorités du ministère de la justice et de la police afin que l'on ralentisse les efforts entrepris par les enquêteurs policiers.

À la suite de la réunion de lundi, il semble que l'on se soit mis d'accord sur une certaine stratégie à adopter. Mais certaines personnes impliquées dans cette lutte continuent de craindre les pressions qui pourraient de nouveau intervenir.

LA HAUSSE

l'énergie électrique.

Les dépenses dans plusieurs de ces domaines, fait remarquer le ministre, ont augmenté sensiblement en 1971 alors qu'elles devraient diminuer rapidement en 1972 au fur et à mesure de l'achèvement des projets.

Les investissements de ces quelque 200 importantes sociétés représentent environ les deux-tiers des dépenses d'immobilisation non-agricoles au Canada. Le relevé du ministère ne tient pas compte des investissements des gouvernements, des institutions, des entreprises de construction domiciliaire et des secteurs de l'agriculture et de la pêche.

Ces derniers englobent normalement près de la moitié de tous les investissements privés et publics au Canada.

Le ministre souligne, par exemple, que l'on prévoit une hausse considérable des investissements dans le domaine de l'habitation ainsi que des dépenses gouvernementales en 1972.

Il révèle aussi que les investissements des grandes sociétés devraient être supérieurs à la moyenne canadienne dans la région de l'Atlantique et de l'Ontario, en 1972; qu'ils se situent au niveau de la moyenne nationale au Québec et dans les Prairies; mais qu'ils subissent probablement une baisse en Colombie-Britannique.

De plus, selon le ministre, il semblerait que les projets d'investissement seront supérieurs aux projets déclarés plus tôt, cette année, surtout dans la région de l'Atlantique de même qu'au Québec et dans les Prairies.

SANTÉ

Suite de la page 3

mille des frais dont leur traitement dans un hôpital psychiatrique, en dépit de multiples dénégations de cette situation qui dure depuis l'instauration de l'assurance-hospitalisation, il y a dix ans.

Pour sa part, le Collège des optométristes du Québec se demande si la réforme des services de santé et des services sociaux nécessite l'établissement d'un système aussi hiérarchisé et bureaucratique que celui qu'il décele dans le projet de loi 65.

Faisant part de ses réflexions devant la commission parlementaire qui poursuit l'étude de ce bill, le Collège estime que certaines dispositions du projet auraient pour effet de supprimer la motivation essentielle au rendement optimum des professionnels et des administrateurs. Il lui apparaît indispensable que la volonté du gouvernement de développer une véritable politique de concertation s'exprime de façon plus convaincante et plus réaliste.

Le Collège se rallie à l'idée de "régionaliser" les services de santé et de bien-être en autant que les modifications

de structures ne consolident pas en fait le pouvoir central au détriment des organismes régionaux ou locaux, et dans la mesure où les institutions et les administrateurs peuvent oeuvrer avec un minimum de latitude, de liberté de manoeuvre, d'économie et de responsabilité.

Selon le Collège, dont le mémoire était présenté par le législateur, M. Claude Gareau, le projet de loi semble créer un véritable divorce entre les responsabilités qui seront confiées aux ordres professionnels dans la structure générale du régime de santé et leur élimination de l'organisation des services de santé, prévus dans le bill.

Le mémoire fait de nombreuses observations sur les projets du centres locaux de services communautaires et sur les centres hospitaliers. Il s'interroge sur la nécessité pour un optométriste qui continuera à exercer en cabinet privé de s'affilier à un centre local. Il se demande même si le gouvernement entrevoit la fermeture éventuelle et la disparition des bureaux privés de professionnels de la santé.

À l'instar d'autres organismes, les optométristes disent qu'il leur est difficile de se former un jugement éclairé, en raison de la carence d'information concernant la refonte prochaine du droit professionnel au Québec.

Prêt domiciliaire

OTTAWA (PC) — Le Centre domiciliaire Bellevue Inc. vient d'obtenir un prêt de \$610,850 en vue de la construction de logements à loyer modique à Berthierville.

La nouvelle a été annoncée par le ministre responsable des affaires urbaines, M. Robert Andras.

IL FAUT PRÉSERVER

Suite de la page 5

de Terre-Neuve distribuent leurs produits à travers le Canada. Le retrait de la liberté d'accès aux autres parties du Canada constituait un empêchement majeur au développement futur de l'industrie manufacturière des provinces Atlantiques.

Les aspects politiques

Il est donc évident que vous avez tout intérêt à protéger le "marché commun canadien." Dans cette perspective, quelles sont les mesures qui peuvent être envisagées pour protéger notre marché commun?

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique pourrait être révisé afin de clarifier les pouvoirs des gouvernements fédéral et provinciaux et de les rendre conformes aux aspirations et aux besoins économiques du Canada d'aujourd'hui (qui est différent de celui de 1867). Mais pour l'instant, nous devons nous servir de la Constitution existante. Même s'il y avait une nouvelle Constitution, rédigée après de multiples négociations, il serait utopique de penser que cela pourrait résoudre définitivement tous les doutes concernant les questions de compétence des divers niveaux de gouvernement. (Quelle que soit la forme de gouvernement, il y aura toujours du travail pour des avocats spécialisés en matière constitutionnelle et pour des juges de la Cour Suprême!).

Que pouvons-nous donc faire avec la Constitution telle qu'elle existe maintenant?

Je pense qu'il y aurait lieu d'intensifier les consultations et la coopération entre Ottawa et les capitales provinciales.

La qualité de l'environnement implique des choix douloureux

OTTAWA (d'après CP) — Plusieurs pays industrialisés commencent à montrer de la réticence devant la conférence internationale sur l'environnement qui doit avoir lieu à Stockholm l'an prochain. Selon le secrétaire général de la conférence, M. Maurice Strong, ces pays comprennent en effet maintenant que "la lune de miel est finie et que les décisions pénibles approchent à grand pas."

Des questions fondamentales devront maintenant être résolues: "l'industrie doit-elle continuer à prendre seules ses décisions qui affectent l'environnement? qu'est-ce qu'un véritable développement?" "A quoi attachons-nous le plus de prix: de nouveaux services ou un environnement sain?"

M. Strong prononçait l'allocution d'ouverture lors d'une assemblée de représentants des dix provinces et de plus de 20 organisations non-gouvernementales. Cette assemblée doit conseiller la délégation canadienne qui sera formée en juin prochain pour participer à la conférence de Stockholm. Des rencontres supplémentaires de caractère régional doivent aussi avoir lieu au début du printemps.

Le ministre de l'environnement du Canada, M. Jack Davis, a demandé aux dé-

légués de ne pas se sentir limités par le document provisoire envoyé par le Canada aux organisateurs de la conférence financée par l'ONU. Ce document a en effet été rédigé rapidement et la position du gouvernement ne sera pas entièrement établie tant que la conférence n'aura pas débuté, a expliqué le ministre.

Pour sa part, M. Strong (ancien dirigeant de l'Association canadienne pour le développement international) a déclaré aux journalistes que la préoccupation de l'environnement est relativement nouvelle et représente pour la société occidentale une véritable révolution.

Il est peu probable que la conférence de Stockholm puisse prendre des positions radicales concernant la surpopulation, a déclaré M. Strong parce que les pays industrialisés qui ont parfois 300 habitants par mille carré ne peuvent s'attendre à convaincre les pays sous-développés de réduire leur population quand ces derniers n'ont que trois personnes au mille carré.

De même la question des pesticides comme le DDT sera vue très différemment par les pays sous-développés et par les pays riches où les insectes ne sont pas un problème. Le véritable défi sera de trouver un substitut au DDT qui ne soit pas dangereux, a-t-il conclu.

Il y a déjà un certain nombre de comités fédéraux/provinciaux qui s'occupent de divers aspects de l'économie et qui se réunissent au niveau des ministres ou des fonctionnaires. Je pense toutefois que les deux niveaux de gouvernement devraient plus fréquemment se contacter afin de discuter des problèmes qui surgissent dans le travail quotidien et ensuite chercher des solutions appropriées aux problèmes en tenant compte des compétences constitutionnelles respectives.

J'essaie personnellement d'organiser plus fréquemment des rencontres officielles entre les ministres de l'Industrie et du Commerce, comme c'est déjà le cas actuellement pour les questions de tourisme. Une rencontre a eu lieu récemment à propos des mesures économiques américaines, et cela a prouvé encore une fois l'utilité de telles consultations. Je dois ajouter que la plupart des ministres provinciaux ont accepté l'idée en principe.

Il peut également y avoir certaines situations nécessitant de nouvelles politiques impliquant des décisions législatives. A ce propos, permettez-moi de vous rappeler que mon collègue, le Ministre de l'Agriculture, a présenté le projet de loi C-176 devant le Parlement en vue d'établir des Offices nationaux de commercialisation des produits de ferme. Lorsqu'elle aura été votée, cette loi permettra de résoudre les problèmes agricoles qui ont incité les gouvernements provinciaux à essayer de réglementer le commerce interprovincial.

Il y aura toujours des circonstances dans lesquelles il ne sera pas possible de résoudre un différend entre Ottawa et les provinces au moyen de consultations et certains conflits de juridiction devront quand même être tranchés par les tribunaux. Mais à mon avis, il est mieux de résoudre les problèmes par la voie de la collaboration et du processus politique.

AVIS PUBLIC

CIToyENS ET MEMBRES D'ORGANISMES DE LA SOUS-RÉGION NORD DE MONTRÉAL

Le Conseil Régional de Développement Laurentides Lanaudière (RDLL) vous convoque à une assemblée publique pour prendre connaissance, discuter et émettre votre avis sur le schéma de développement de la sous-région nord de Montréal (CDRM) Au programme : Présentation du schéma vulgarisé sous forme audio-visuelle.

CONSULTATION SOUS-RÉGION NORD DE MONTRÉAL

LES SIX (6) SECONDES ASSEMBLÉES PUBLIQUES :

Joliette	mardi 16 novembre	8.00 P.M.	Restaurant "Kambo" 1000 Visitation, Joliette
Lachute	jeudi 11 novembre	8.00 P.M.	Club de Golf de Lachute Chemin Béthany, Lachute
Laval	jeudi 11 novembre	8.00 P.M.	Hôtel - Motel Le Vicomte 1313, boul. des Laurentides, Vimont Ville de Laval
Repentigny	mercredi 10 novembre	8.00 P.M.	École Notre-Dame-des-Champs 129, rue Notre-Dame, Repentigny
St-Eustache	lundi 15 novembre	8.00 P.M.	Club de Golf 345, rue St-Michel, Oka
St-Thérèse et Terrebonne	mercredi 10 novembre		Hôtel de Ville de Terrebonne, Salle du Conseil, 775 St-Jean-Baptiste, Terrebonne, Qué.

Les Antipropos de Jean Lévesque



De 1837 à 1971, en passant par la Louisiane...

Le Dr. Camille Laurin, faisant allusion au tiraillement qui se manifeste à l'heure actuelle au sein du P.Q., vient de déclarer que, "par suite de l'évolution de la conjoncture... son parti se heurte à une antithèse. Il nous faut maintenant refaire la synthèse non pas seulement par des analyses théoriques, mais A LA LUMIÈRE DE L'HISTOIRE".

Si on élargit le débat à toute l'activité de notre société, à partir des événements d'octobre 1970 et des derniers remous sociaux à Montréal, on admettra qu'il faut envisager tout le mouvement évolutif de notre collectivité A LA LUMIÈRE DE NOTRE HISTOIRE. Plusieurs arguments militent en ce sens, de nombreux faits passés et récents convergent vers la nécessité de garder un recul historique avant d'entreprendre des actions d'envergure.

Pour qui connaît le mouvement notre histoire, 1837 doit demeurer un point de repère constant. Alors que notre collectivité jouissait pourtant d'une proportion numérique autrement plus importante que celle que nous connaissons aujourd'hui, le mouvement d'émancipation entrepris en 1837 par des leaders bien intentionnés mais à courte vue a échoué: la majorité d' alors a su provoquer l'accélération de ce mouvement pour le tuer dans l'oeuf. On sait la suite.

Les problèmes de la collectivité canadienne-française aujourd'hui sont essentiellement, encore, des problèmes d'émancipation, qu'on les voie dans le cadre confédératif ou pas. Seulement, notre proportion numérique a diminué considérablement depuis un siècle dans le pays; le Canada lui-même est tombé sous une coupe économique bien plus lourde encore que celle que connaissait le Dominion il y a plus d'un siècle, et nous en sommes toujours, nous, au phénomène de la recherche d'une identité.

Ce que les événements d'octobre 1970 ont montré, c'est qu'au moindre remous dans la société québécoise française, cette société se voit soudainement encadrée d'une manière presque totale et c'est l'asphyxie, pour employer un euphémisme, qui nous menace. À ce propos, ce que déclarait dans Le Devoir de lundi un ex-capitaine de l'armée canadienne sur les unités francophones est troublant. Les allégations étonnantes de M. Denis Turcotte touchant la naïveté déconcertante de la population francophone face à l'habile politique d'encercllement et à la minorisation patiente de notre collectivité sur le sol canadien sont des allégations auxquelles l'étude de notre histoire donne un poids inquiétant. Ceci était dit sans même vouloir voir des complots autour de nous, mais seulement en regardant l'évolution maintenant naturelle des choses.

Un comprend bien mieux l'attitude des leaders politiques canadiens-français, et notamment celle du Dr. Camille Laurin, qui refusent absolument de voir des plans de la société française ici se diriger vers des affrontements violents qui ne nous conduiraient qu'à des humiliantes défaites, défaites qui ne feraient qu'approfondir notre état collectif de dépendance. En d'autres termes, quand on est David, il ne faut pas songer, même un instant, à jouer au Goliath... A plus forte raison si les leaders ne sont pas assurés, peu s'en faut, d'être suivis par les troupes.

À ce propos, la cohésion syndicale dont on vient de connaître l'avènement est un heureux événement. Mais il ne faudrait pas que ces leaders syndicaux s'imaginent que, comme l'a bien dit le chef péquiste lundi, la population québécoise est massivement prête à les suivre. Le maire de Montréal, M. Drapeau, a absolument raison lorsqu'il tend à atténuer le sens des manifestations que Montréal a connues récemment. D'ailleurs, il n'avait pas besoin de le dire: le résultat des élections municipales de l'an dernier a montré, on ne peut plus péremptoirement, et malgré des circonstances pour le moins regrettables, de quel côté allait la masse canadienne-française.

Faut-il pour cela penser que notre sort est voué à une "louisianisation" du Québec français? Il se peut que cela soit vrai. Il se peut que cela ne soit pas vrai également; si jamais l'élite canadienne-française comprend, et commence d'abord à apprendre son histoire. Si on croit en l'axiome qui dit que le passé est garant de l'avenir, on peut être pessimiste. Si, au contraire, comme le disait le Général de Gaulle à Québec en 1967, "ce qu'il faut c'est une élite, tout le reste suivra", alors on peut être optimiste.

Grand débat politique en Chine

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

PEKIN — Le "petit livre rouge" des citations du président Mao Tsé-toung, qui a été diffusé à des centaines de millions d'exemplaires en Chine et dans le monde au cours de ces six dernières années, devient un objet rare dans les librairies de Pékin, où il est de plus en plus difficile de trouver l'édition chinoise.

Mais si la rarefaction du petit livre rouge est bien due à une décision politique ce n'est de toute façon pas le contenu lui-même qui est visé. En effet, on insiste ces dernières semaines en Chine, avec une vigueur renouvelée, sur les "victoires de la pensée de Mao Tsé-toung", tant sur le plan intérieur qu'extérieur.

Ce qui retient plutôt l'attention, c'est la personnalité de celui qui "inventa" la formule de diffusion du petit livre rouge et qui le préfaça, de sa propre calligraphie: le maréchal Lin Piao, 64 ans, ministre de la défense et vice-président du comité central du parti. Dans les milieux diplomatiques même les plus proches du régime

chinois, on se demande, avec des doutes croissants, s'il est encore le "numéro deux".

L'édition chinoise des statuts adoptés en avril 69 par le neuvième congrès du parti et qui qualifiaient le maréchal Lin Piao de "successeur" du président Mao Tsé-toung est elle aussi de plus en plus difficile à trouver en librairie. Il en est de même pour l'opuscule sur la "guerre populaire", publié en 1965 par Lin Piao "proche compagnon d'armes du président Mao", ainsi que pour le recueil des "documents importants" de la révolution culturelle qui, diffusé depuis un an, contenait surtout des discours du maréchal.

Mais les rayonnages rouge vif des librairies ne sont pas les seuls affectés. Dans de nombreuses boutiques, les portraits de Lin Piao figurant sur des affiches ou peints sur la soie, que l'on pouvait encore acheter récemment, ne figurent plus aux côtés de ceux de Mao Tsé-toung, Chou En-lai, Lénine, Staline, Marx et Engels.

Il convient toutefois de noter plusieurs points:

● La rarefaction de ces documents n'a pu être établie avec certitude qu'à Pékin et elle ne semble pas avoir un caractère systématique et brutal.

● Il est encore possible de trouver le petit livre rouge dans les éditions étrangères dans certains points de vente fréquentés par des étrangers.

● Disparue un moment de la circulation il y a près d'un mois, la revue "la Chine illustrée", qui présente en couverture une photographie de Mao Tsé-toung et de Lin Piao, est à nouveau distribuée, quoique apparemment d'une façon moins massive.

● S'il a disparu du hall d'entrée de la foire de Canton, le portrait géant de Lin Piao et de Mao Tsé-toung était encore la semaine dernière à l'aéroport.

● Les diplomates ou visiteurs qui prononcent des discours officiels à Pékin continuent pour la plupart à porter des toasts à la santé de Lin Piao; on comprendrait difficilement dans les milieux diplomatiques que les autorités chinoises y consentent au cas où le maréchal serait décédé. Toutefois la presse ne publie plus le texte des toasts et des discours et, pour les lecteurs de la presse centrale, le

nom de Lin Piao a disparu depuis près de deux mois.

On note d'autre part, à Pékin, un article paru dans le dernier numéro du mensuel théorique du comité central du parti, "Drapeau rouge".

Précédé d'un autre texte se félicitant du rétablissement des droits de Pékin à l'ONU, cet article s'attaque au "sectarisme" qui "engendre l'esprit xénophobe", ce qui semble, notent les observateurs, un défaut malvenu au moment où la "diplomatie du ping-pong" recueille ses fruits.

Après avoir souligné la nécessité d'"extirper les racines de ce fléau", le même texte rappelle que l'histoire du parti chinois montre qu'"à chaque occasion, les chefs de file n'ont pas manqué pour appliquer leur politique erronée, de se livrer au sectarisme organisationnel, en cherchant à gagner à eux une partie des membres (du PC) et à écarter une autre partie, en formant un clan et se coalisant en une petite clique".

Les observateurs diplomatiques sont troublés par la coincidence entre la parution de cet article et la disparition de la vie publique, il y a deux mois, du maréchal Lin Piao et de ses proches du haut commandement de l'armée populaire de libération.

Pour que ça marche au Canada, il faut que chacun y mette du sien.

Pour que ça marche, le gouvernement fédéral injecte \$498 millions dans l'économie canadienne. Mais ces millions ne serviront à quelque chose que si tous les Canadiens mettent la main à la pâte. Pour que ça marche, il faut la collaboration de tous: travailleurs, syndicats, associations professionnelles, hommes d'affaires, industriels, gouvernements. Voici les grandes lignes du programme:

Ça marche avec les citoyens

Tous les citoyens peuvent contribuer à la création de nouveaux emplois. En effet, le Programme des initiatives locales a justement été conçu pour inciter des groupes de citoyens à élaborer des projets d'intérêt communautaire. Ce programme s'adresse aux municipalités, aux associations et aux groupements locaux de tous genres. Tout projet sans but lucratif qui créera un nombre pré-déterminé d'emplois sera considéré. Il peut s'agir de services aux handicapés ou aux personnes âgées, de patinoires, de garderies d'enfants ou de tout autre entreprise de même nature.

Ça marche avec les travailleurs

Le Programme de formation en cours d'emploi — avec la collaboration de l'industrie, du commerce et du monde syndical — offrira de nouvelles ouvertures à ceux qui sont sans emploi ou qui ont peu d'expérience pratique. On a aussi élargi les cadres du Programme de formation de la main-d'œuvre pour permettre aux travailleurs de se recycler et de se ménager de meilleures possibilités d'emploi.

Ça marche avec l'industrie et le commerce

Toujours dans la même ligne de pensée, et pour encourager l'entreprise privée à embaucher des gens qui veulent apprendre de nouvelles techniques, le gouvernement a prévu une réduction d'impôt ou une compensation directe pour les employeurs dans le cadre du Programme de formation en cours d'emploi.

Ça marche avec les municipalités

Toutes les municipalités canadiennes pourront se prévaloir du Programme des initiatives locales dont nous avons parlé plus haut. Elles pourront soumettre des projets d'intérêt communautaire dont la réalisation donnera du travail à leurs citoyens.

Ça marche avec les provinces

Bien entendu, le Programme des initiatives locales s'élabore de concert avec les provinces. Il en est de même du Programme spécial de prêts pour le développement qui financera de nouveaux projets importants. Nous accélérerons aussi l'approbation des dépenses relevant de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement pour favoriser, entre autres, la construction de logements à prix modique et de résidences d'étudiants, ainsi que les travaux de traitement des eaux-vannes. Nous accorderons enfin des prêts aux organismes de régie des expositions régionales pour stimuler la construction d'édifices polyvalents pour les foires et les expositions commerciales.

Ça marche avec les travaux fédéraux

Au niveau du gouvernement, nous entreprendrons des projets d'amélioration ou de développement des édifices fédéraux. Nous créerons aussi de nombreux nouveaux emplois grâce aux travaux prévus sur les voies de circulation et dans les parcs et forêts.

Ça marche... avec vous et pour vous

Le gouvernement fédéral a créé ce vaste programme pour vous. Il verse \$498 millions dans l'économie du pays afin d'améliorer la situation de l'emploi et pour que tous les Canadiens en profitent.

C'est au Centre de Main-d'œuvre du Canada de votre localité que vous trouverez tous les renseignements qu'il vous faut pour profiter du Programme.

Au Canada, ça marche.



Main-d'œuvre
et Immigration

Otto Lang, Ministre

Manpower
and Immigration

Otto Lang, Minister

Le programme "Dialogue-Canada"

Ottawa veut améliorer le cours de français pour ses fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Soucieuse d'atteindre son objectif d'une fonction publique bilingue d'ici à 1975, la Commission de la fonction publique du Canada a inauguré, hier à Ottawa, le programme "Dialogue-Canada", visant à améliorer le cours intensif de français dispensé aux fonctionnaires de langue anglaise.

Le président de la Commission, M. John J. Carson, a déclaré, au cours de la cérémonie au Centre linguistique de la capitale, que le nouveau cours représente le fruit de deux années de travail et de recherches intensives menées par des experts du bureau des langues.

Il a défini l'objectif de "Dialogue-Canada" comme l'établissement d'une fonction publique capable d'offrir ses services dans les deux langues là où c'est nécessaire et de permettre aux francophones et anglophones de satisfaire également leurs aspirations professionnelles.

du français aux anglophones, mais comprennent aussi un cours d'anglais aux fonctionnaires unilingues francophones.

A ce propos, M. Marcel Caron, directeur général du Bureau des langues de la Commission, a souligné que des recherches sont présentement effectuées afin de modifier le niveau avancé du cours d'anglais dispensé aux francophones.

De fait, environ 85 pour cent des inscrits aux cours apprennent le français et M. Caron a dit qu'ils suscitent beaucoup d'intérêt chez d'autres organismes chargés de donner des cours semblables.

MM. Caron et Carson ont affirmé que les améliorations apportées au cours audio-visuel de langues de la Commission font de ce dernier le plus efficace et le mieux agencé au monde.

Ils n'ont pas caché leur satisfaction et leur espoir de voir se réaliser le vœu de la Commission, en 1964, de réaliser une fonction publique canadienne bilingue.

C'est en 1964 qu'eut lieu la première expérience de l'enseignement de la langue seconde au sein de la fonction publique et qui devait donner le ton aux programmes subséquents et à leur perfectionnement.

Elle est due à 42 fonctionnaires et à cinq professeurs qui se sont alors réunis dans une école de Hull pour inaugurer ce qui sera probablement la plus grande expérience mondiale dans l'enseignement des langues aux adultes.

Après sept ans, plus de 400 professeurs engagés par la Fonction publique dispensent des cours à quelque 9,000 étudiants annuellement.

C'est surtout dans la région de Hull-Ottawa que sont concentrées les activités linguistiques de la Commission.

Le principal centre linguistique se trouve à Ottawa-Est et comprend neuf immeubles.

Ce complexe, y compris une école à Hull, emploie environ 300 professeurs de langues et accueille quelque 5,500 fonctionnaires à des cours du jour pendant l'année scolaire et jusqu'à 500 au cours de l'été.

Présentement, il est possible d'enseigner à 1,500 étudiants puisque la Commission dispose de 150 salles de classe et laboratoires de langues.

L'an dernier, 5,881 anglophones ont suivi des cours de français dont 679 ont atteint le niveau avancé et 1,037



Deux apprentis pilotes ont été forcés d'atterrir d'urgence à l'aéroport de Vancouver, le train avant du Convair bi-moteur de Pacific Western Airlines ne voulant pas s'abaisser. Les deux pilotes, qui n'ont pas été blessés, ont dû, avant l'atterrissage périlleux, survoler l'aéroport pendant deux heures afin d'épuiser le carburant. (Téléphoto CP)

Inauguré en 1964, le cours de langues de la Commission de la fonction publique est en mesure d'accueillir aujourd'hui jusqu'à 9,000 fonctionnaires par an dans des écoles ouvertes à Hull, Ottawa, Montréal, Toronto, Québec et Winnipeg et, plus tard, à Halifax.

Les cours seront divisés en deux niveaux, élémentaire et avancé, et remplaceront ainsi le programme "Voix et images de France", dont l'expérience et le cadre décrits étaient ceux de la France.

En incorporant des décors et des personnages canadiens au cours audio-visuel, la Commission a voulu y mettre plus d'attrait tout en faisant connaître davantage le Canada français.

Les fonctionnaires — étudiants pourront, par exemple, apprendre le français tout en découvrant le Carnaval de Québec ou une partie de sucre et un entendant des chansonniers québécois tels Vigneault, Dor, Charlebois.

Il s'agit donc de visages canadiens dans des décors du pays, d'un texte lu par des comédiens de Montréal et d'une musique d'accompagnement typiquement québécoise.

Au niveau avancé du cours, les étudiants tâcheront de perfectionner et d'accroître leurs connaissances du français en insistant sur une distinction entre le langage courant et celui plus raffiné.

Les écoles de langue de la Commission ne se limitent pas à l'enseignement

de mettre sur pied pour faire de la lutte des salariés de l'Etat celle de tous les syndicats. L'invitation à cette assemblée est signée conjointement par MM. Marcel Pepin, président de la CSN, et Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CCSN).

de mettre sur pied pour faire de la lutte des salariés de l'Etat celle de tous les syndicats. L'invitation à cette assemblée est signée conjointement par MM. Marcel Pepin, président de la CSN, et Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CCSN).

de mettre sur pied pour faire de la lutte des salariés de l'Etat celle de tous les syndicats. L'invitation à cette assemblée est signée conjointement par MM. Marcel Pepin, président de la CSN, et Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal (CCSN).

le monde du travail

Assemblée d'urgence

Les présidents, les secrétaires et les trésoriers de tous les syndicats CSN de la région de Montréal sont convoqués à une réunion d'urgence samedi prochain au sous-sol de l'église Saint-Edouard, angle Saint-Denis et Beaubien. A l'ordre du jour: le conflit de La Presse et les négociations dans le secteur public. Dans le premier cas les responsables syndicaux adopteront un plan d'action en vue d'appuyer concrètement les employés en lock-out. Dans le second cas, ils étudieront l'organisation des comités de soutien et d'information que la CSN a décidé

\$225,000 à Cabano

CABANO (PC) — M. Robert Quenneville, ministre responsable de l'ODEQ (Office de développement de l'est du Québec) a confirmé que le gouvernement québécois avait accordé un prêt sans intérêt de \$225,000 à la Société populaire des pâ-

M. L'Allier optimiste

QUEBEC (PC) — Le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a déclaré au cours d'une entrevue que la cohésion et l'apparente radicalisation des centrales syndicales de même qu'une meilleure préparation de la machine gouvernementale vont réduire la marge de manoeuvre des parties dans les négociations du secteur public. "Les parties en présence pourront certainement identifier plus rapidement leurs positions respectives", a-t-il dit, et n'aurait pas à revenir, à chacune des tables, sur les détails techniques qui ont déjà été échangés lors des rencontres préliminaires au sommet.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5220

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
275 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 843-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
M. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADRON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRALD, C.A.
WAGJIM BOUCOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria Montréal 115	861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 2	692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541

ANGLAIS ESPAGNOL

apprenez
VITE ET BIEN CHEZ L.P.S.

Montréal, Place Bonaventure 878-2821
Québec, 500, Grande Allée 529-0331

Je suis intéressé par les cours L.P.S.
Sans engagement de ma part, veuillez:
 Me procurer de plus amples renseignements sur les cours L.P.S.
 Réserver la date du _____ à _____ heures pour passer un test de classification

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TEL. _____ L.D. 13-11-71

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
FERNANDEZ, Michel (Miguel)	9303, Boul. St-Michel Montréal	Epicarrie
ASSAF, Amir	51 ouest, Ontario Montréal	Epicarrie

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

GREFFIER DE LA RÉGIE
Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Le voyage qui rajeunit

NEW YORK (Reuter) — Les savants vous diront que les astronautes à bord des capsules Apollo sont revenus de leur excursion légère plus jeunes qu'ils n'auraient été s'ils étaient demeurés sur terre.

Dans l'avenir, quand les hommes se rendront jusqu'aux étoiles, les explorateurs spatiaux pourront, au retour d'un tel périple, s'apercevoir qu'ils sont plus jeunes que leurs enfants et faire la connaissance de leurs arrière-petits-enfants.

Des générations pourraient vivre, mourir et se succéder en fait, à bord d'un même vaisseau spatial immense qui prendrait jusqu'à 800 ans, pour se rendre aux étoiles les plus rapprochées de notre système solaire, soit dans la constellation d'Alpha du Centaure, à la moitié de la vitesse de la lumière. Alpha du Centaure se trouve à quatre années-lumière de la terre et la vitesse de la lumière est de 186,000 milles-seconde.

Construire des vaisseaux spatiaux pouvant atteindre ou dépasser une telle rapidité est pour le moment impossible. La vitesse la plus rapide atteinte par un vaisseau Apollo a été 24,500 milles à l'heure.

Pourtant, cette vitesse était suffisante pour que les astronautes reviennent sur terre quelques millions-nièmes de seconde plus jeunes que s'ils étaient demeurés sur terre pendant ce temps.

Ce phénomène incroyable découle directement de la théorie de la relativité, élaborée par Albert Einstein, en 1905, alors que l'illustre savant n'avait que 26 ans.

Cette théorie, en résumé, maintient que le temps et l'espace dépendent l'un de l'autre et que changer l'un apporte nécessairement des modifications à l'autre. Ou plus un objet se meut rapidement, plus le temps est lent pour l'objet en mouvement.

Par exemple, si un train voyage de l'est à l'ouest à travers les Etats-Unis, il traverse quatre fuseaux horaires, ce qui signifie qu'un passager à bord d'un train doit reculer sa montre d'une heure à trois occasions pour avoir l'heure locale. Si un passager ajuste sa montre de façon à ce qu'elle perde automatiquement une heure, il pourra se créer une heure locale, à bord du train, indépendamment du monde extérieur. Cette heure dépendra de la vitesse du train.

Plus le train ira rapidement, plus lent sera l'écoulement du temps.

C'est ce qui survient à bord d'un vaisseau spatial, bien que ce dernier devra voyager à une vitesse infiniment grande pour permettre de constater une différence appréciable.

Cette théorie, dite de la distorsion, a été établie par deux savants travaillant chacun de leur côté, Lorentz et Fitzgerald, qui auraient grandement influencé Einstein, selon son biographe, M. Ronald Clark.

Cette théorie a été le sujet d'un plus grand nombre d'oeuvres de science-fiction que toute autre théorie scientifique. Elle est encore de nos jours mise en doute par plusieurs savants, bien que des expériences en laboratoires avec des particules l'aient partiellement démontrée.

Pour la prouver définitivement, faudra-t-il que des générations d'hommes et de femmes partent dans l'espace à bord de vaisseaux plus rapides que la vitesse de la lumière et se rendant vers des destinations que les voyageurs ne pourront jamais espérer atteindre de leur vivant?

Les Franco-Ontariens veulent être représentés au ministère

SUDBURY (CP) — Les francophones doivent être mieux représentés dans les commissions scolaires et à tous les échelons du ministère de l'éducation de l'Ontario.

Comparaissant hier devant la Commission Symons, M. Réal Beauchamp, président de l'Association canadienne-française de Sudbury, a déclaré qu'une représentation des Franco-Ontariens était particulièrement importante dans les plus hautes sphères du ministère.

Il a demandé la nomination de francophones à tous les niveaux du système d'éducation de l'Ontario.

La Commission d'enquête qui siègeait hier à Sudbury est présidée par le professeur H.B. Symons de Trent Université à Peterborough. Nommé par le ministre de l'éducation pour faire enquête sur les moyens d'améliorer les dispositions législatives concernant les écoles françaises en Ontario, la Commission doit remettre son rapport avant le 30 décembre.

Cette commission avait été nommée à la suite de la grève des étudiants de Sturgeon Falls qui réclamaient deux écoles distinctes, une française et une anglaise.

Un vieux prêtre et le président

PARIS (PA) — Un vieux prêtre canadien a été brusquement entouré par les agents chargés de la sécurité présidentielle alors qu'il déambulait dans la cathédrale Notre-Dame, ayant déposé son porte-documents de métal derrière le président Georges Pompidou.

Ignorant sans doute que le président français assistait à une messe spéciale commémorant le premier anniversaire de la mort du président de

Gaulle, le prêtre s'agenouillait pour réciter ses prières quand les agents l'ont accosté.

Le prêtre avait déposé sur le sol son porte-documents, un sac de magasinage et quelques documents, à une quinzaine de pieds du fauteuil présidentiel. Les gardes du corps qui l'avaient accosté l'ont laissé continuer ses prières après avoir vérifié son passeport.

L'intéressé a refusé de donner son identité.

En novembre et en décembre deux fois plus de leçons d'Anglais pour le même prix!

EN NOVEMBRE ET EN DÉCEMBRE SEULEMENT appelez

Berlitz

cours d'Anglais services de traduction

2055 rue Peel, Montréal - 288-3111
50 Place Crémazie, Montréal - 387-2566, 207 rue Richelieu, St-Jean - 346-6100
Ouvert en semaine jusqu'à 8:30 p.m. Le samedi jusqu'à 1 p.m.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

Admissions Session d'hiver

DÉBUT DES COURS 10 janvier 1972

Toute demande d'admission pour la session d'hiver 1972 doit être déposée avant le 12 novembre au:

Service de l'admission Bureau du Registraire Université du Québec à Montréal 1180, rue Bleury B.P. 3050, Montréal 110 Téléphone 876-3161

Faute de place, aucune demande d'admission ne sera considérée pour les programmes suivants:

- Géographie (Sciences humaines)
- Travail social (Sciences humaines)
- Psychologie (Sciences humaines)
- Relations humaines (Sciences humaines)
- Histoire de l'art (Arts)

Bureau du Registraire

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, Chemin de la Reine-Marie, Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

LECTURE ACCÉLÉRÉE

STAGES D'ENTRAÎNEMENT DE 30 HEURES MAXIMUM DE 20 ÉTUDIANTS PAR GROUPE

Programme présenté avec la collaboration du département d'optométrie de l'Université de Montréal.

Lundi et mercredi, de 19h. 30 à 21h. 30
A compter du 29 novembre

Mardi et jeudi, de 19h. 30 à 21h. 30
A compter du 30 novembre

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 22 novembre 1971

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, Chemin de la Reine-Marie, Tél.: 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

LECTURE ACCÉLÉRÉE

STAGES D'ENTRAÎNEMENT DE 30 HEURES MAXIMUM DE 20 ÉTUDIANTS PAR GROUPE

Programme présenté avec la collaboration du département d'optométrie de l'Université de Montréal.

Lundi et mercredi, de 19h. 30 à 21h. 30
A compter du 29 novembre

Mardi et jeudi, de 19h. 30 à 21h. 30
A compter du 30 novembre

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 22 novembre 1971

VALEURS SPECTACULAIRES - SURPLUS D'INVENTAIRE BOMBARDIER AUTO-CENTRE DUPUIS

angle boul. de Maisonneuve et rue Amherst

MARCHANDISES DE PREMIÈRE QUALITÉ

Tout un lot d'articles comprenant vêtements, vestes, pantalons, tricot, mitaines, bottes, casques et motoneiges "Nordic" 1971. Des articles Bombardier à prix sensass. Quantité limitée dans certaines grandeurs et couleurs. Commandez par téléphone: 842-6171.

ACHAT SPÉCIAL
de vêtements Bombardier



chez nous,
c'est
ski-doo



LE "SKI-DOO" BOMBARDIER

Modèle Nordic 399-1971

825.00
chacun

Bombardier toujours en tête vous offre le NORDIC qui présente un maximum d'élégance de confort et de puissance. Nordic flotte sur la neige poudreuse, il se manie avec facilité et sûreté même en terrain difficile. Il est luxueux. Phare escamotable et siège grand confort.

VÊTEMENTS ET ARTICLES "BOMBARDIER" À PRIX SPÉCIAUX

COSTUMES 'SKI-DOO' BOMBARDIER

Costume classique SKI-DOO avec emblème. Extérieur nylon Oxford imperméable. Doubleur Orlon. Capuchon ajustable, glissière de haut en bas. Variété de couleurs. * Marque déposée.

GARÇONS ET FILLES		ENFANTS	
12 à 16	7 à 10	3 à 6X	3 à 6X
19.89	18.89	16.89	
ch.	ch.	ch.	

COSTUMES HOMMES

TAILLES ORDINAIRES

	Bleu vert	Marine	Vert forêt	Bleu royal	Espresso	Brun	Noir
Petite	0	7	10	0	10	15	3
Moyenne	7	90	10	18	0	0	0
Grande	30	150	80	3	0	120	0
T Grande	30	140	70	0	8	120	0
T T Grande	8	24	12	2	7	13	0

TAILLES ÉLÉGANTES

Petite	40	7	10	2	8	10	3
Moyenne	8	0	10	0	8	3	0
Grande	14	50	50	2	14	19	0
T Grande	20	40	60	1	9	9	0
T T Grande	4	1	6	0	7	3	0

TAILLES FORTES

Petite	1	3	6	2	0	0	0
Moyenne	3	21	19	4	2	0	0
Grande	0	4	13	5	4	1	1
T Grande	1	2	2	0	1	1	1
T T Grande	0	0	0	2	2	2	2

COSTUMES DE FEMMES

TAILLES COURANTES

	Bleu vert	Marine	Vert forêt	Whisky	Bleu royal	Violet	Brun	Espresso	Noir
P.	20	15	20	17	6	4	15	8	8
M.	0	25	7	6	4	1	20	9	9
G.	5	35	6	3	3	5	20	20	1
TG.	4	6	10	6	10	6	10	1	0

TAILLES FORTES

P.	2	30	6	2	1	1	7	40	0
M.	40	80	3	3	2	2	21	39	0
G.	40	70	19	3	1	0	13	40	0
TG.	8	19	3	0	4	2	4	20	0

TAILLES PETITES

P.	4	8	14	5	5	6	8	0	0
M.	0	0	7	6	12	8	18	0	0
G.	3	0	4	3	5	7	10	1	1
TG.	0	0	0	0	0	2	2	0	0

COSTUMES D'ENFANTS

3 ans	10	9	9	5	0	0	0	0	0
4 ans	10	9	9	9	9	0	7	2	2
5 ans	10	9	9	9	9	0	3	0	0
6 ans	9	9	9	9	9	0	12	0	0
6X	9	9	9	9	9	1	0	0	0

GARÇONS ET FILLES

7 ans	20	15	8	7	0	9	0	0	0
8 ans	30	6	10	10	15	10	6	0	0
10 ans	30	15	25	10	15	5	9	0	0
12 ans	13	0	10	10	19	4	0	0	0
14 ans	15	15	12	10	15	7	12	0	0
16 ans	15	14	6	0	7	2	0	14	0

VESTES "SKI-DOO" BOMBARDIER

Vestes ski-doo avec emblème pour hommes, femmes, garçons, filles et enfants. Se portent aussi pour la promenade.

Garçons et filles		Garçons et filles		Enfants	
12 - 16	7 - 10	7 - 10	3 - 6X	3 - 6X	3 - 6X
19.89	17.89	15.89			
ch.	ch.	ch.			

POUR HOMMES

	Bleu vert	Marine	Vert forêt	Whisky	Bleu royal	Brun	Noir	Jaune
36	15	0	5	1	2	6	6	0
38	15	17	4	7	3	5	10	20
40	14	17	10	7	2	0	6	26
42	14	5	10	8	1	0	6	17
44	10	11	10	0	3	7	2	20
46	5	16	6	0	4	4	0	7
48	2	6	7	0	2	2	7	10

POUR FEMMES

	Bleu vert	Marine	Vert forêt	Whisky	Bleu royal	Violet	Noir	Jaune
8	4	3	4	2	3	1	4	1
10	4	6	4	2	4	2	6	2
12	4	5	2	0	0	3	0	2
14	4	1	1	2	0	0	0	7
16	8	1	10	0	1	0	1	4
18	1	1	2	0	0	0	3	2

POUR ENFANTS

	Bleu vert	Marine	Vert forêt	Whisky	Bleu royal	Violet	Brun	Espresso	Noir
3	3	3	2	0	0	0	0	0	1
4	3	4	2	2	2	0	0	0	0
5	0	0	2	1	0	0	0	0	3
6	4	2	2	3	3	0	0	0	0
6X	4	3	0	1	0	0	0	0	2

GARÇONS ET FILLES

7	2	1	3	0	0	1	3	2
8	3	3	3	4	3	2	2	3
10	3	1	3	1	3	1	3	0
12	1	3	3	0	2	1	0	2
14	3	3	3	3	2	0	0	2
16	3	2	4	3	3	3	2	2

PANTALONS "BOMBARDIER"

Pour hommes et femmes. En nylon doublé viscose, renforcé au siège et aux genoux. Spécialement étudiés pour vous protéger du froid et de l'humidité. Noir.

14.89
chacun

POUR HOMMES

Tailles	32	34	36	38	40	42	44	46
	9	9	18	115	13	11	5	

POUR FEMMES

Tailles	8	11	12	14	4	24
---------	---	----	----	----	---	----

ENSEMBLE EN TRICOT BOMBARDIER

Ensemble 2 pièces en tricot 100% laine de marque SKI-DOO de Bombardier. Très chic pour les veillées au chalet.

26.89
l'ensemble

POUR HOMMES

	Jaune	Bleu foncé	Bleu pâle	Marine	Vert
Petite	5	0	10	15	11
Moyenne	0	2	10	1	15
Grande	4	0	10	24	23
T Grande	13	0	7	0	0

POUR FEMMES

Petite	30	15	0	20	30
Moyenne	18	2	0	10	0
Grande	16	9	0	0	0
T Grande	0	0	0	0	0

NOUVEAU!

STATIONNEMENT À ÉTAGES POUR NOS CLIENTS
SOUS LA RÉSIDENCE DUPUIS, ENTRÉE RUE SAINT-TIMOTHÉE ANGLE BOUL DE MAISONNEUVE

NON ILLUSTRÉ:

VESTES 'BOMBARDIER' EN VISTRAM

24.97
chacune

30 seulement pour hommes et 42 seulement pour femmes. Pour hommes: bleu, brun, noir. Pour femmes: tan, noir, bleu, vert, brun. Quantité limitée dans chaque grandeur et couleur.

NON ILLUSTRÉ:

COSTUMES MOTONEIGE EN VISTRAM

39.97
chacun

Costume en Vistram de bonne qualité pour femmes. 20 seulement. Vert, tan, brun, bleu. Quantité limitée dans chaque grandeur et couleur. Petite, grande et très grande.

POURQUOI PAS CHEZ DUPUIS... À 2 PAS DU MÉTRO

Le contrôle américain

L'Amérique latine et les capitaux étrangers

par XAVIER USCATEGUI

Parmi les idées reçues les plus couramment acceptées relativement aux pays du Tiers Monde, l'un consiste à répéter que leur développement économique se trouve en étroite corrélation avec les investissements de capitaux étrangers. C'est avec cet argument et d'autres du même genre que se justifient les plans d'"aide", d'"assistance", d'"alliance pour le progrès", etc.

La fuite des capitaux

Diverses données ont cependant fait surgir au moins des doutes sur le bien-fondé de telles thèses. Par exemple, en juillet 1971, le ministre des Finances de l'Argentine, M. Quilici, a affirmé que, selon des études de ses services, le montant des capitaux argentins partis à l'étranger était de 8 milliards de dollars. La nouvelle a causé sensation: il y avait de quoi. Le montant mentionné est hors de proportion avec toute l'"assistance" et tous les crédits dont l'Argentine saurait rêver pour de longues années, il représente cinq années d'importations normales, presque deux fois le montant de la dette extérieure publique et privée. Alors que l'Argentine a dû attendre pendant des années des fonds internationaux pour son important projet hydroélectrique du Chocon et a dû se plier, pour le obtenir, à diverses impositions préjudiciables, les 8 milliards de dollars entus lui auraient permis de payer au comptant six ou sept ouvrages similaires.

On ouvrira des discussions sur l'exactitude des chiffres: elles répondront à des motifs fondés. Le ministre Quilici n'a pas fait connaître les critères selon lesquels il a baptisés argentins les capitaux en cause, n'a pas déterminé la période retenue pour les calculs. Si l'on prenait en compte toutes les sommes exportées depuis un siècle par les résidents dans le pays, on parviendrait à un montant fabuleux, bien supérieur.

La situation, à des degrés variables, est commune à tous les pays d'Amérique latine: c'est une zone où on arrive en général les mains vides (et cela, on le verra, est vrai, paradoxalement, même pour les faiseurs d'investissements). Ceux qui restent sont ceux qui n'ont pas fait fortune. Ceux qui repartent emportent le magot. Cela joue à tous les échelons, du modeste immigrant qui extrait des pays latino-américains de quoi acheter un lopin de terre ou la maison de sa retraite en Espagne, en Italie ou au Liban, jusqu'au détenteur de "capitaux migrateurs" qui les envoie au moment adéquat et sait leur faire reprendre le vol à l'heure propice, en passant par les grandes compagnies qui procèdent à des "investissements" alimentés en grande partie par les sources locales de crédit.

Les fonds qui viennent sont des prêts, qui se traduisent par des dettes, des dividendes, des amortissements, etc. Les capitaux qui s'en vont ne rapporteront rien au pays, sont perdus tout simplement: si par hasard ils reviennent, ils reviennent comme étrangers, pour bénéficier des garanties de change et autres avantages concédés aux fonds de l'étranger. C'est ainsi qu'il y a, en Amérique du sud, une quantité notable de "capitaux étrangers" dont les propriétaires sont des ressortissants du pays même.

Investissements étrangers

Selon des recherches effectuées pour l'ALALC (Association latino-américaine de libre commerce) et la Banque

interaméricaine par l'économiste Sergio Nicolau, le montant nominal des investissements étrangers en Amérique latine, à la fin de 1967, était de 14 milliards de dollars (dont 3.600.000.000 au Brésil). Sur ce total, 10 milliards correspondaient aux investissements des Etats-Unis, qui avaient alors dans le monde entier des investissements oscillant, selon les estimations diverses, entre 60 et 70 milliards. Le montant relatif placé par les Etats-Unis en Amérique latine a diminué depuis 1939 où il représentait 38% du total dans le monde entier. Les sorties de fonds d'Amérique latine correspondant aux bénéfices, etc., des capitaux étrangers ont été, en 1969, de 3.410 millions de dollars, selon le CIAP (Comité inter-américain de l'"alliance pour le progrès").

Les bénéfices des investissements en Asie et en Amérique latine, cinq fois supérieurs aux nouveaux investissements entre 1959 et 1965, sont nettement plus élevés que ceux des placements dans les pays industrialisés d'Europe et le Japon, et qu'aux Etats-Unis. Un cas sans doute extrême est celui de la compagnie du cuivre Anaconda Copper Corp., qui n'avait au Chili que 16,65% de ses investissements mondiaux mais extrayait de ce même Chili 79,24% de ses bénéfices (selon informations de la CODELCO, organisme du cuivre de l'Etat chilien, 1971).

C'est cependant vers l'Europe, le Japon et le Canada que se dirigent de préférence les capitaux américains depuis quelques années. La tendance est liée à l'orientation de ces fonds vers l'industrie manufacturière plus que vers les mines et matières premières (exception faite du pétrole), à l'extension des marchés considérés, et aussi à des motifs de politique générale: influence à consolider dans les pays industrialisés, et une certaine crise de confiance devant les mouvements nationalistes et révolutionnaires du Tiers Monde.

Il ne faudrait surtout pas imaginer que les investissements étrangers correspondent intégralement à des fonds venus de l'étranger. En 1967 par exemple, selon un rapport de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine, de l'ONU), les investissements privés américains en Amérique latine ont été de 101 millions de dollars (investissements directs nouveaux), les réinvestissements ont été de 172 millions, et les bénéfices sur investissements anciens ont atteint 1.194 millions. En fin de compte, 101 millions sont arrivés et 1.022 sont partis. Le montant total des investissements américains a pourtant augmenté de 273 millions. En son ouvrage sur La concentration du pouvoir économique aux Etats-Unis et ses reflets en Amérique latine (Buenos Aires, 1969), l'ancien ministre brésilien, Celso Furtado écrit:

"...Il faut enfin considérer le problème du financement de l'expansion des filiales américaines qui travaillent dans le secteur de l'industrie manufacturière d'Amérique latine. Dans la période comprise entre 1958 et 1964, les investissements totaux de ces filiales ont atteint 4.310.000.000 de dollars, dont 815.000.000 ont été obtenus des Etats-Unis. Les fonds obtenus de tiers en Amérique latine ont été deux fois plus importants que ceux provenant des Etats-Unis. Cependant, la principale source de financement s'est située dans les entreprises elles-mêmes, par la voie des bénéfices non distribués et des fonds d'amortissement... Si nous considérons non seulement le secteur manufacturier mais le

total des investissements directs américains en Amérique latine, nous vérifions que la proportion des fonds obtenus aux Etats-Unis descend de 18,9 à 7,2%..." (pp. 64 et 65).

C'est de cette façon que les capitaux privés des Etats-Unis dans cette zone sont passés de 4.445 millions de dollars en 1950 à 8.730 millions en 1959 et à 10.000 en 1967. D'autre part, il serait inexact de supposer que ces capitaux sont restés cantonnés dans les étroites limites de leur affectation originelle: ils sont entrés en combinaisons avec des fonds locaux privés ou publics, de façon à contrôler de cette manière des entreprises dont le capital a été estimé à 22.200.000.000 (22 milliards) de dollars par l'économiste uruguayen Carlos Rama. On situe selon les pays entre 50% et 75% la proportion des industries dynamiques (commandant le processus de développement) qui sont contrôlées par le capital étranger.

Cette situation, mal connue pendant longtemps et seulement décrite par la presse de gauche avec des documents partiels et contestables, a fait dernièrement l'objet de multiples publications, passant à devenir un lieu commun, à tel point que l'ancien ministre des Affaires étrangères du Chili, M. Gabriel Valdés, parlant au nom du gouvernement démocrate-chrétien de M. Frei, pouvait dire, en mai 1969, devant la CECLA (Commission spéciale de coordination latino-américaine):

"C'est un croyance généralisée que notre continent reçoit une aide réelle en matière financière; les chiffres démontrent le contraire. Nous pouvons affirmer que l'Amérique latine contribue à financer le développement des Etats-Unis et d'autres nations industrialisées... Les investissements privés ont signifié et signifient pour l'Amérique latine que les montants qui sont retirés de notre continent sont plusieurs fois supérieurs à ceux qui sont investis. Notre capital potentiel s'appauvrit. Les bénéfices du capital investissent augmentent et se multiplient énormément, mais non dans nos pays; ils le font à l'étranger..."

La dette extérieure officielle

La Banque mondiale a indiqué qu'à la fin de 1968 le montant de la dette externe publique des pays latino-américains s'élevait à 16.728 millions de dollars, ce qui représentait le tiers de la dette extérieure des pays dits "en voie de développement". Trois pays accumulaient les 56,2% de la dette latino-américaine:

- le Brésil: 4.310 millions;
- le Mexique: 3.047;
- l'Argentine: 2.221. Venait ensuite: le Chili: 1.942 millions, - la Colombie: 1.296, - le Pérou: 1.018.

Selon la Banque mondiale, cette dette a augmenté de 100% en dix ans. Il convient de ne pas oublier que les chiffres mentionnés sont sujets à caution, obéissant à des méthodes complaisantes de comptabilité, pour des raisons politiques.

Les pourcentages des exportations de biens et services requis pour le service de la dette ont été les suivants durant la période 1965-68, toujours selon la Banque mondiale:

- Argentine 27,8%	- Pérou 20,9%
- Mexique 36,8%	- Chili 16,4%
- Brésil 22,5%	- Colombie 12,9%

Cette dette publique externe peut être considérée comme

singulièrement négative. Voyons l'exemple de l'Argentine: sur les 4 milliards de dollars reçus à ce titre durant la période 1955-69, 2,4 milliards au moins n'ont pas eu une affectation définie, se sont engouffrés dans les plans baptisés d'"assainissement monétaire", dont on constate aujourd'hui les catastrophiques résultats, ou bien ont servi à boucher les trous de la balance des paiements. En 1967, sur 514 millions reçus 400 millions ont été affectés à la "stabilisation monétaire": c'était simplement une contribution, en fin de compte payée par le peuple argentin, à la consolidation du régime militaire et à la gloire préfabriquée de son ministre de l'Economie, M. Krieger Vasena.

D'autre part, lorsque ces crédits (des Etats-Unis ou des organismes internationaux) sont affectés en théorie au développement, ils bénéficient la plupart du temps à des filiales des compagnies étrangères. De tout façon, on tend à une situation telle que les nouveaux crédits suffisent à peine à payer les services des anciens, cela dans un jeu onéreux d'intérêts et de "refinancements".

Les investissements étrangers sont-ils nécessaires?

Les bénéfices des investissements étrangers, comme on pouvait s'en douter, favorisent en premier lieu les groupes qui procèdent à ces investissements, ainsi qu'une mince couche d'associés et de collaborateurs dans le pays récepteur.

Ces capitaux sont-ils vraiment indispensables? Dans le cas de l'Argentine, une réponse carrément négative vient d'être donnée par un représentant du secteur patronal, dans le journal spécialisé El Economista. Dans ce pays, le taux des investissements est traditionnellement élevé, de l'ordre de 20% de la production brute interne. Les montants en devises requis, si l'on se réfère au Plan national de développement, sont vraiment réduits: sur cinq ans, environ 50% des 1.038 millions de dollars prévus pour les programmes dans les grands secteurs (les 50% restants pouvant être financés en pesos nationaux). Ce n'est en moyenne guère plus de 100 millions de dollars par an. Ce ne représente qu'une somme infime si on se reporte aux dettes extérieures publiques et privées et aux paiements requis pour leur service.

La préoccupation signalée ne s'insère pas le moins du monde dans des thèses se proposant de bousculer les règles de l'actuel système économique international, dont pourtant les perspectives en la matière sont plutôt sombres: selon l'ILPES (Institut latino-américain de planification économique et sociale), la "brèche" de l'Amérique latine sera d'environ 4.600 millions de dollars en 1975, et de 8.300 millions en 1980, ce qui correspond respectivement à 35% et à 50% des exportations prévues à chaque une de ces dates.

Devant des probabilités de ce genre, diverses sortes de solutions ont été esquissées:

a) un possible moratoire de la dette, à décider unilatéralement: telle a été la formule proposée par le Chili au cours des dernières discussions sur les mesures financières et économiques des Etats-Unis. Ce serait une façon de disposer automatiquement de fonds extérieurs pour un montant équivalent au service de la dette, sans annuler pour l'avenir le principe de cette dette;

b) une redistribution du revenu national réduisant appréciablement le volume de la consommation des classes favorisées (consommation qui, en Amérique latine, prend souvent des allures de provocation et exige une proportion notable de devises étrangères), pour en attacher les montants au développement économique. C'était la solution proposée pour le Brésil avant le coup d'Etat de 1964. C'est celle qui semble en voie d'application au Pérou. C'est, sous une autre forme, la solution socialiste à laquelle tend le Chili. Elle implique l'arrêt radical des évasions de capitaux.

Ces dernières formules, sous leurs différents aspects, rallient des courants de plus en plus forts de l'opinion. Elles suscitent en même temps des résistances de plus en plus fermement décidées et organisées. Les solutions pacifiques ne sont pas précisément à l'ordre du jour en Amérique latine.

Les pétroliers en quête de l'or noir de l'Afrique

par DANIEL TACET

PARIS - Ces dernières années, on en doutait encore, aujourd'hui il n'y a plus aucun doute: l'avenir économique de l'Afrique noire se trouve en partie entre les mains des pétroliers. Du Maroc, à l'Angola, le golfe de Guinée tout entier est en effet visité par les compagnies étrangères: c'est à qui arrachera les concessions les plus avantageuses. L'Afrique est véritablement en passe de devenir un continent en or. Mais, comme on peut s'en douter, ces découvertes ne se sont pas faites du jour au lendemain et la prospection pétrolière dans les Etats africains possède, elle aussi, sa petite histoire. Une histoire qui se confond étrangement avec celle des événements qui ont précédé l'indépendance de l'Algérie.

C'est en effet peu avant la conclusion des accords d'Evian que les compagnies françaises, estimant qu'il fallait trouver de nouveaux lieux d'extraction, décidèrent d'investir massivement en Afrique noire. Depuis, les Français se sont octroyés dans cette région du monde un quasi-monopole de fait malgré les tentatives d'implantation de firmes américaines, notamment.

La torride, humide et fascinante Afrique se révéla alors pleine de richesses non exploitées. Dix ans après, on estime même que les réserves du Gabon, en particulier, dépasseront prochainement celles du sud-algérien. Qui l'aurait cru!

Avant de tenter d'analyser les conséquences économiques et sociales qui devraient découler de cette nouvelle situation, il est indispensable de situer les lieux d'implantation des gisements.

Des dizaines de milliards de francs ont été investis dans les travaux actuels. Les compagnies pétrolières, aujourd'hui, ne s'engagent pas à la légère. Lorsqu'elles atta-

quent un forage, ce n'est pas sans de sérieuses études préalables et avec une connaissance approfondie du terrain qui leur donnent beaucoup plus de probabilités de réussite que dans le passé. Les premiers forages eurent lieu en Angola, puis au Nigeria, au Congo-Brazzaville et au Gabon où fut expérimentée avec succès une technique d'avant-garde dite "offshore", c'est-à-dire "en mer". Depuis, on a installé des derricks au large du Nigeria d'abord, du Congo-Brazzaville, puis récemment, du Cameroun.

Au Gabon, la découverte du Champ d'Anguille, en 1962, au large de Porte-Gentil, constitue l'extension logique des succès obtenus dans le nord de l'île Mandji. Dans le sud du pays, la découverte de Gamba, en 1963, ouvre avec Pointe-Indienne au Congo-Brazzaville une nouvelle province à vocation pétrolière.

Dans ces bassins côtiers, le progrès des connaissances apporte un cadre nouveau à la prospection. Ainsi assiste-t-on maintenant à une lutte entre le progrès technique qui améliore le pouvoir de découverte et l'épuisement de plus en plus rapide des richesses restant à prouver.

Ce pessimisme, toutefois, ne semble pas fondé et si, périodiquement on annonce l'épuisement des réserves mondiales de "brut", d'aucuns estiment que, de deux milliards de tonnes en 1969, la production mondiale atteindra quatre milliards annuellement à la fin des années 1980 et dépassera cinq milliards vers 1990.

Il faut ajouter que les auteurs de cette dernière prévision sont les mêmes que ceux qui croient à la richesse future de l'Afrique. Ce qui revient à dire que le continent africain et ses côtes miraculeuses sont encore très loin d'avoir révéilé toutes leurs ressources.

Surtout des permis offshore

En attendant, le littoral africain est couvert de permis "offshore", dont l'ampleur invite à réfléchir sur les problèmes que posent ces nouvelles zones. Le milieu sous-marin favorise les opérations de reconnaissance, principalement sismique, alors que les opérations de forage sont plus difficiles et plus coûteuses qu'à terre, bien que la présence fréquente de terrain récents ont montré que le rendement de l'exploration y était souvent plus élevé et les succès plus rapides que dans les bassins terrestres voisins. Les conditions marines permettent généralement une stratégie plus rationnelle que l'exploration, ce qui n'exclut pas de revoir et de repenser les démarches de l'exploration en fonction de l'approfondissement de la mer et de l'éloignement des côtes.

L'exploration pétrolière est donc naturellement attirée aujourd'hui vers ces "offshores" profonds notamment vers le talus continental par les courants et par la gravité. Mais si la reconnaissance sismique est possible par grande profondeur, si le forage d'exploration est réalisable jusqu'à quelque 400 mètres sinon au-delà, la mise en production n'est encore possible qu'à une profondeur d'une centaine de mètres. A ces limitations techniques s'ajoutent des contraintes économiques qui limitent aux gisements importants les découvertes exploitables.

Qui sont les nouveaux pétroliers "africains"? En majorité des Français, quelques Américains et des Hollandais. Les Français sont représentés, en partie, par la compagnie ELF-ERAP, l'autre "grand", la Française des Pétroles préférant les contrées du Moyen-Orient.

Le Nigeria, en revanche, en raison de la position française à l'égard du Biafra ne laisse que très peu de possibilités aux Français. La SAFRAP (Filiale de ELF-ERAP) est certes représentée à nouveau depuis peu de temps mais dans des conditions d'association avec l'Etat nigérian non favorables aux exploitants.

Il faut dire que ce dernier pays peut se permettre cette attitude ferme puisque les travaux d'exploration sont terminés depuis longtemps et que le pétrole coule à flot dans les pipe-lines de ce pays.

Quelques chiffres: la production de "brut" au Nigeria a doublé l'an passé, passant à plus de 50 millions de tonnes/jour: cinq sociétés étrangères se partageant une partie non négligeable des bénéfices d'exploitation. Plus des deux tiers des exportations de "brut" du Nigeria ont été expédiées l'an passé vers l'Europe occidentale, le Royaume-Uni prenant à lui seul près du quart du total. Parmi les autres

clients individuels importants, on trouve les Pays-Bas, la France, les Etats-Unis et les grandes raffineries antillaises (Aruba, Curacao et Trinidad).

Le Gabon, lui est sous le "contrôle" français avec ELF-SHAP (filiale de l'ERAP). La Shell y est également représentée mais dans une moindre mesure.

Au Congo-Brazzaville, les permis maritimes ont été attribués à ELF-Congo et AGIP. Ceux du Congo-Kinshasa sont entre les mains du consortium SOCOREP (Petrofina-Shell-Mobil) d'une part, et du groupe Gulf-Symaf, d'autre part. Un peu plus bas enfin, on trouve les zones maritimes de l'Angola qui suscitent particulièrement l'intérêt. C'est en effet au large de Cabinda, à l'extrême nord de cette région, qu'a été réalisée l'une des plus belles découvertes de ces dernières années, celle de la Gulf qui produit 750 T/jour. D'autres recherches sont menées actuellement par les sociétés Angol., (société privée portugaise avec l'appui de l'Etat), Texaco Ultramar.

Une fièvre compréhensible

D'autres recherches sont en cours et sur le point d'aboutir à des résultats positifs un peu plus au sud, au large de l'Afrique du Sud. Ces pays dépendant complètement de l'importation utiliseront évidemment leurs découvertes pour les besoins locaux. A bien des égards, les prochaines années seront capitales pour les pays d'Afrique de l'Ouest. La fièvre des pétroliers est donc compréhensible: la découverte de nouvelles sources de production à proximité de l'Europe serait commode quant aux distances; par ailleurs, elle permettrait de diversifier les sources d'approvisionnement et de ne pas dépendre en grande partie du Moyen-Orient où se trouvent encore près de 60 pour cent des réserves mondiales.

Mais si, à longue échéance, le pétrole profitera aux Africains, on peut affirmer - et regretter - que ce n'est pas encore le cas dans certains domaines. Certes, les gouvernements commencent à toucher de confortables royalties, mais ce n'est là qu'un des aspects du problème général propre aux pays sous-développés. Il y en a un autre, sérieux, qui concerne le manque de formation de la main-d'oeuvre autochtone qui ne bénéficie absolument pas d'une façon plus directe de l'or noir. Ainsi, lorsqu'une mission d'exploration ou d'exploitation quitte Paris, La Haye ou Washington pour l'Afrique, elle "embarque" même ses propres manoeuvres. Quant à l'intendance, complément indispensable de toute équipe structurée, elle ne comprend que quelques rares Africains. C'est infiniment regrettable. Dans ce domaine, du moins la coopération ne joue pas encore. On a l'impression que les pétroliers désirent conserver le plus longtemps possible les secrets et les bénéfices de leur monopole.

Problème économique de taille mais aussi et surtout problème politique, le pétrole africain n'en est qu'un début de son histoire. Une épopée qui passera longtemps par les méandres des chancelleries étrangères.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse discrétieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres redoutables de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

PROBLÈMES de FORMATION ?



**UTILISEZ LA TÉLÉVISION
EN CIRCUIT FERMÉ**

CAMÉRAS
SONY
DEMONSTRATIONS GRATUITES

VENDES PAR	MONTREAL 3163 Hochelaga 525-2531	QUÉBEC 383 Conardière 529-5793	SHERBROOKE 918 ouest King 569-9908
------------	--	--------------------------------------	--

CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.

Offrez à la future un "shower" à sa mesure!..

Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude des grandes et des petites réceptions. À nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des banquets du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

La vogue Tanqueray monte comme une marée!



Pourquoi?

Dégustez-le... vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante. Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.

Gin Tanqueray

Distillé et embouteillé à Londres.
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

informations

Un avertissement à l'Europe

Les EU entendent défendre avec vigueur leurs droits commerciaux

PARIS (AFP) — Le dossier du contentieux entre l'Europe et les Etats-Unis vient de se grossir d'une nouvelle affaire. La controverse porte cette fois sur les "relations préférentielles" qui doivent s'établir entre la future Communauté européenne élargie et les six pays membres de la "petite zone de libre échange" non candidats à l'adhésion, c'est-à-dire la Suède, la Suisse, l'Autriche, la Finlande, l'Islande et le Portugal.

Les dirigeants américains estiment que les accords qui vont être négociés à ce sujet entre ces pays et la Commission de Bruxelles seront dangereux pour les Etats-Unis et les autres pays tiers, lesquels ne bénéficieront pas des préférences, notamment de la libre circulation des produits industriels, prévue au terme d'une période transitoire de cinq ans à partir de l'élargissement de la Communauté.

L'administration de Washington a donc fait des démarches officielles à Bruxelles et auprès des six gouvernements de la Communauté actuelle, pour faire savoir qu'elle considère de tels accords comme discriminatoires et contraires aux règles du commerce international, et pour se réserver la faculté de prendre éventuellement des mesures tendant à sauvegarder les intérêts commerciaux des Etats-Unis, c'est-à-dire des mesures de rétorsion.

Ainsi, dix jours après avoir applaudi des deux mains à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne, les Etats-Unis sont partis en guerre contre une de ses inévitables conséquences.

Encore hier, le département d'Etat s'est déclaré résolu à "défendre vigoureusement" les intérêts commerciaux des Etats-Unis qui seraient menacés par les accords négociés entre la Communauté européenne élargie et les six pays de la zone européenne de libre échange qui vont rester en dehors de la CEE.

Il s'agit, pour les Etats-Unis, d'une

action préventive. Non seulement, la Communauté n'a pas encore conclu d'arrangements commerciaux avec l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Portugal, la Suède et la Suisse, mais elle n'a même pas encore commencé à négocier avec eux.

"Ce que nous voulons, a expliqué hier un haut fonctionnaire du département d'Etat, c'est que notre position soit bien comprise des Européens avant que le Conseil des ministres de la CEE se réunisse vendredi prochain pour donner ses instructions à la Commission sur les négociations à mener avec les pays de l'EFIA qui ne vont pas entrer dans la Communauté".

Selon les observateurs, la première conséquence de ces démarches américaines pressantes a été... d'accélérer l'entente des six ministres des affaires étrangères pour passer outre. Ils ont en effet donné lundi leurs instructions à la commission pour ouvrir les négociations avec les pays européens non candidats, avant de mettre au point leur réponse à Washington, qui ne sera prêtée que vers la fin de cette année.

La Commission a déjà réagi pour sa part en faisant valoir que les accords envisagés sont conformes aux règles du commerce international, lesquelles admettent des préférences dans un cadre régional — ce qui a pour effet de développer les échanges avec tous les pays. C'est d'ailleurs ce qui a été constaté depuis la création en Europe du Marché commun et de la "petite zone de libre échange", puisque le commerce des pays tiers avec ces deux groupes n'en a pas souffert, bien au contraire.

L'initiative américaine suscite naturellement des réactions défavorables dans les pays concernés, où les commentateurs s'étonnent de voir les Etats-Unis s'opposer maintenant aux progrès de l'intégration des économies européennes, alors qu'ils s'étaient efforcés jusqu'ici de les encourager. De telles initiatives, fait remarquer un journal autrichien, étaient prises jusqu'à présent "unique-

ment du côté de Moscou".

Pour sa part, le ministre suisse de l'économie, M. Ernest Brugger, souligne que le rapprochement entre la Communauté européenne et les six pays candidats, mais qui ont de nombreux liens avec elle, "contribuera à renforcer la solidarité et la stabilité économique en Europe dans l'intérêt même des Etats-Unis".

Finalement, les observateurs constatent qu'une fois de plus une prise de position abrupte par Washington tend à renforcer la cohésion des pays européens dans le domaine commercial, où leur cohésion a toujours été plus facile que dans le domaine monétaire.

Mais dans la matière à s'entendre sur la nécessité d'ouvrir les négociations avec les pays européens non candidats, les ministres de la Communauté ont laissé "dans le flou" un certain nombre de questions. Il s'agit notamment du "volet agricole" et des moyens d'éviter la dilution de la Communauté dans une vaste zone de libre échange, qui risquent de soulever des litiges au cours des négociations menées par la Commission. C'est dire que le problème des "relations préférentielles" avec la communauté est loin d'être résolu.

Selon la radio pakistanaise

Les Indiens auraient subi de lourdes pertes

KARACHI (AFP) — Deux compagnies de troupes régulières indiennes, appuyées par des blindés et de l'artillerie, ont attaqué hier, des positions pakistanaises au sud de Comilla, au Pakistan Oriental, mais ont été repoussées, a annoncé la radio pakistanaise.

Selon la radio les "agresseurs" ont subi de lourdes pertes, et un soldat pakistanaise a été tué et deux autres blessés. C'est la première fois depuis le début des incidents entre l'Inde et le Pakistan il y a quelques semaines, que la radio pakistanaise annonce qu'une attaque a été menée par des troupes indiennes régulières seules et c'est également la première fois que la radio annonce la mort d'un soldat pakistanaise à la frontière.

Jusqu'à présent, la radio pakistanaise annonçait toujours que les combats étaient menés par des troupes régulières indiennes et leur "agents", terme officiel pour qualifier les rebelles pakistanaise.

La radio pakistanaise a également annoncé que des "agents indiens" avaient lancé trois attaques hier dans les régions frontalières de Sylhet, Comilla et Mymensingh au Pakistan Oriental, avec l'aide de l'artillerie indienne.

Les attaques ont été repoussées et les "agresseurs" ont eu 57 tués, a ajouté la radio qui a noté que trois soldats pakistanaise avaient été blessés et que les bombardements indiens avaient provoqué la mort de 28 personnes dans les villages pakistanaise.

A la Nouvelle-Delhi, l'agence indienne PTI, dans une dépêche datée de Katmandou annonce que trois nouveaux employés de l'ambassade du Pakistan au Népal ont décidé de se joindre au mouvement séparatiste bengali.

L'agence reproduit une déclaration des trois employés, condamnant les "massacres massifs" commis par les troupes pakistanaise au Bengale Oriental et an-

internationales

Malraux rencontre Mme Indira Gandhi

PARIS (AFP) — M. André Malraux s'est entretenu hier pendant une quarantaine de minutes avec Mme Indira Gandhi.

Il a rappelé à l'issue de cette rencontre sa sympathie pour les réfugiés du Bangla Desh mais n'a pas donné de nouvelles indications sur son intention de s'y rendre.

"Neuf millions de malheureux et en face de ces neuf millions de réfugiés agonisants, le maréchal Yahia Khan", a déclaré l'écrivain sur un ton ému.

Aux journalistes qui lui demandaient "quand partez-vous au Bangla Desh?" l'auteur de la "Condition humaine" a répondu: "Madame Gandhi m'a invité, rien ne pourra être dit que par elle". Il a ajouté: "n'insistez pas. Je ne vais pas me laisser assassiner au coin de cette rue."

Mme Indira Gandhi de son côté a déclaré au sujet de l'ancien ministre français de la culture: "il a lutté pour la liberté. Il a écrit sur les grands problèmes de l'heure. Il a des opinions très fermes sur ces questions et ses livres nous montrent que nous ne pouvons pas nous contenter de nous occuper que de problèmes technologiques."

Douglas-Home à Salisbury

Nouvelle tentative de Londres pour régler le problème rhodésien

LONDRES (AFP) — Six ans après la proclamation unilatérale de l'indépendance de la Rhodésie, le gouvernement britannique va faire un nouvel effort pour renouer les relations avec son ancienne colonie.

Le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas-Home, quittera Londres dimanche après-midi, à bord d'un avion spécial de la "Royal Air Force", et passera environ une semaine à Salisbury pour tenter de parvenir à un règlement avec le régime de M. Ian Smith.

En annonçant hier son départ à la Chambre des Communes, sir Alec a souligné qu'un règlement ne pouvait intervenir que sur la base des "cinq principes" auxquels la Grande-Bretagne attache une grande importance et qui prévoient essentiellement l'accession éventuelle de la majorité africaine aux responsabilités du pouvoir. Ces cinq principes sont les suivants:

- 1 - Progrès sans entraves vers l'accession au pouvoir de la majorité africaine.
- 2 - Des garanties contre tout amendement de la constitution qui aurait un caractère rétrograde.
- 3 - Une amélioration immédiate du statut politique de la population africaine.
- 4 - Progrès en vue de mettre fin à la discrimination raciale.
- 5 - Acceptation par la population rhodésienne dans son ensemble de tout accord proposé en vue de l'indépendance de la Rhodésie.

Sir Alec a souligné aussi qu'il consacrerait deux journées de son séjour en Rhodésie à prendre contact avec les représentants de la population africaine et avec des personnalités ecclésiastiques.

Il envisage également de prendre contact avec les dirigeants africains empiriques, indique-t-on de source autorisée.

Aux Communes, sir Alec s'est borné à dire qu'il avait été en contact à ce sujet avec M. Ian Smith et qu'il "ne doutait pas qu'il serait en mesure de rencontrer ce qu'il voudrait" pendant sa visite.

Les principaux dirigeants africains en question sont M. Joshua Nkomo, président du ZAPU (Zimbabwe African People's Union), détenu dans un camp d'internement près de la frontière du Mozambique, et le révérend Ndabaningi Sithole, président du ZANU (Zimbabwe African National Union), longtemps détenu sans procès et condamné en 1969 à six ans de travaux forcés sous l'accusa-

tion d'avoir comploté contre la vie de M. Smith.

Le chef de la diplomatie britannique a souligné qu'il ne se faisait "aucune illusion" sur les difficultés de sa tâche. Il a rappelé que les entretiens anglo-rhodésiens récemment menés à Salisbury par l'émissaire du gouvernement de Londres lord Goodman, avaient fait "des progrès considérables". Toutefois le reste des problèmes "cruciaux" à résoudre.

Lord Goodman accompagnera sir Alec durant son voyage ainsi que l'attorney-general du gouvernement britannique, sir Peter Rawlinson.

M. Harold Wilson, qui en tant que premier ministre s'était entretenu à deux reprises avec M. Ian Smith à Gibraltar à bord des croiseurs "Tiger" (1966) et "Fearless" (1968) a souhaité que la mission de sir Alec soit couronnée de succès et que toute solution demeure conforme aux cinq principes du gouvernement britannique, qui sont approuvés par tous les partis représentés aux Communes.

D'autre part le gouvernement, en attendant l'issue des entretiens de sir Alec, demandera à la Chambre de renouveler pour un an les sanctions économiques contre le régime rhodésien.

L'annonce du voyage du ministre des affaires étrangères aura pour premier effet d'apaiser les députés conservateurs hostiles au maintien des sanctions et de les faire voter en faveur de la politique gouvernementale.

Des Mirages pour Caracas

CARACAS (AFP) — L'achat d'avions "Mirage" par le Venezuela a été confirmé, hier, par le vice-amiral Jesus Carronell Izquierdo, ministre vénézuélien de la défense.

Le ministre n'a pas précisé le nombre d'appareils ni la date de leur livraison mais a indiqué que l'achat, approuvé par le parlement vénézuélien, avait fait l'objet d'un contrat signé avec la firme française Marcel Dassault, productrice de ces avions.

Le vice-amiral Jesus Carronell Izquierdo a ajouté que le gouvernement vénézuélien poursuivait des négociations avec d'autres pays, notamment avec les Etats-Unis et le Canada, pour l'acquisition d'autres matériels aériens.

Pétrole

Le consortium international reconnaît les exigences de l'Iran

TEHERAN (AFP) — Les pourparlers engagés le 30 octobre entre l'Iran, tête de file des pays producteurs de pétrole du golfe Persique, et les compagnies pétrolières du "consortium international" ont abouti hier soir à un accord, aux termes duquel le "consortium" admet le bien-fondé des demandes iraniennes concernant la compensation à accorder aux pays producteurs pour le préjudice résultant de la "dévaluation de fait du dollar".

Cependant, le calcul de ce préjudice et ses compensations à lui apporter exigent une étude approfondie. L'Iran a accepté la proposition des compagnies pétrolières de confier leur évaluation à un "comité d'experts" qui se réunira le 22 novembre à Vienne, siège du secrétariat général de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Le résultat des pourparlers a été annoncé hier soir par M. Djamchid Amouzegar, ministre iranien des finances, qui conduisait la négociation au nom de son pays et au nom des autres pays producteurs de la région du golfe.

M. Amouzegar a expliqué aux journalistes, en sortant de la salle où s'était tenue la réunion, que la flottaion d'un certain nombre de monnaies européennes comme le deutchmark ou le florin hollandais entraînaient des variations presque continuelles des taux de change, et rendait par conséquent très difficile le calcul des pertes subies par les pays producteurs.

D'autre part, a déclaré le ministre, le montant des redevances pétrolières versées aux pays du golfe Persique est calculé en dollars, mais réglé en livres sterling. La livre anglaise bénéficiant actuellement d'une "prime de change" d'environ 4 pour cent par rapport au dollar, ce mode de paiement avantage les pays producteurs et il convient d'en tenir compte.

Après l'exposé de la demande iranienne le 30 octobre, les représentants des compagnies pétrolières étaient revenus à Téhéran lundi, porteurs de la réponse de leurs mandants.

Les relations franco-britanniques

LONDRES (AFP) Le voyage des retrouvailles: tel est le qualificatif attribué à la visite officielle que M. Maurice Schumann doit rendre à Londres, demain et vendredi.

Aucun ministre français des affaires étrangères n'avait plus pris le chemin de la capitale britannique depuis qu'en juillet 1966, M. Couve de Murville avait accompagné le premier ministre d'alors, M. Georges Pompidou. Et il y a plus d'une décennie qu'un ministre français des affaires étrangères n'était venu ici seul, comme hôte officiel de son collègue du Foreign Office.

Sir Alec Douglas Home,

qui remplit actuellement ces fonctions, s'était pour sa part rendu à Paris en juillet 1970 et ce voyage était apparu comme le premier signe du dégel dans les relations entre les deux pays, complètement bloquées par les deux vetos du général de Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne et l'exploitation faite par le gouvernement Wilson de "l'affaire Soames". Mais le vrai tournant a été pris en mai dernier, au cours des entretiens que le président Pompidou et M. Edward Heath, premier ministre britannique, ont eus en tête-à-tête.

Steiner condamné à 20 ans

LE CAIRE (AFP) — Rolf Steiner a été condamné à une peine de vingt ans de prison, a annoncé hier Radio-Ondourman captée au Caire.

Le mercenaire ouest-allemand, dont le procès avait commencé en août dernier à Khartoum, a été condamné, selon la radio soudanaise; à la peine capitale, mais le président Gaafar el-Nimeiry a ensuite commué la peine.

Premier mercenaire à être jugé en Afrique et probablement dans le monde, Rolf Steiner avait été livré au Soudan en janvier 1971 à la suite d'une décision personnelle du président ougandais Milton Obote (renversé depuis par un coup d'Etat militaire) afin que "les mercenaires répondent de leurs crimes devant l'Afrique".

M. Diallo Telli, secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), qui était venu assister à l'ouverture du procès, avait émis lui

L'ONU s'indigne

NATIONS UNIES (AFP) — Par 109 voix contre deux (Portugal et Afrique du Sud) et sans abstentions, l'Assemblée générale a approuvé hier une résolution exprimant l'indignation et l'inquiétude graves que lui causent les mauvais traitements et les tortures infligés en Afrique du Sud aux adversaires de la politique d'apartheid, ainsi que la persécution croissante des personnalités religieuses opposées à cette politique.

Utilisez-vous ou pensez-vous acquérir un ordinateur concurrent? Lequel? Honeywell peut vous faire gagner dix pour cent!

Messieurs,
Vous m'assurez qu'un ordinateur Honeywell me coûtera 10 p. cent de moins que tout autre matériel concurrent ayant les mêmes possibilités, ou qu'à valeur égale, il aura un rendement supérieur de 10 p. cent. Très intéressant! Veuillez me contacter pour prendre rendez-vous. Envoyer à: Honeywell Information Systems, 800, boul. Dorchester ouest, Montréal 113, Qué.



Qui peut en faire autant?

Nom: _____
Compagnie: _____
Téléphone: _____
Adresse: _____ Ville: _____

Honeywell
l'autre compagnie d'ordinateurs

COGNAC

MARTELL

plus de 250 ans de tradition française

VENDU DANS LES MAGASINS DE LA S.A.O.

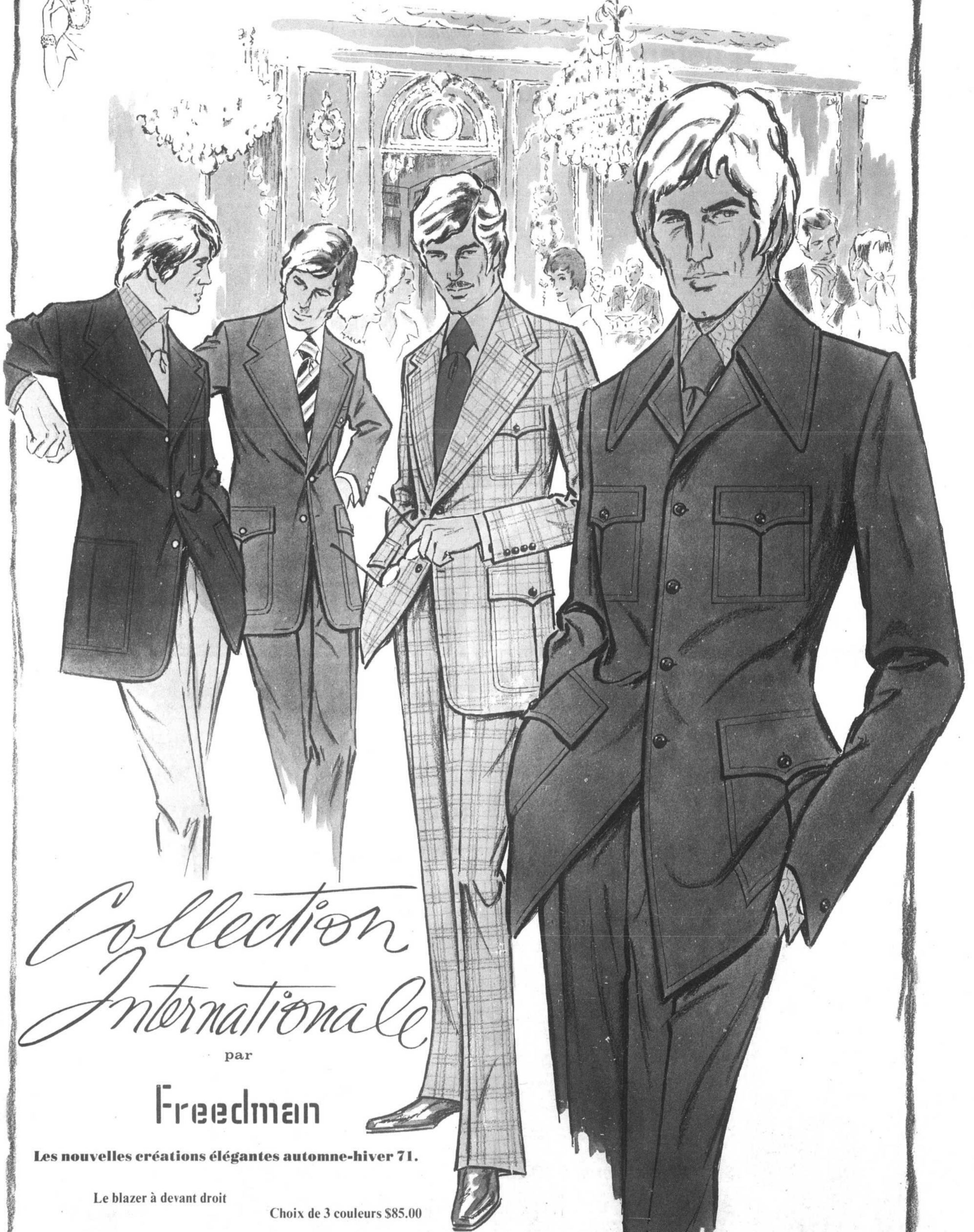
★★★ 12 oz. 240 - 25 oz. 124E
MÉDAILLON VSOP: 124F
CORDON BLEU: 124 H

Importé de France

Pour renseignements:
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION • TÉL: 932-7249



"Moi j'aime ça un homme... bien habillé"



Collection Internationale

par

Freedman

Les nouvelles créations élégantes automne-hiver 71.

Le blazer à devant droit
Choix de 3 couleurs \$85.00

Le complet en "Tricot Double" tout laine
Choix de 5 coloris \$120.00

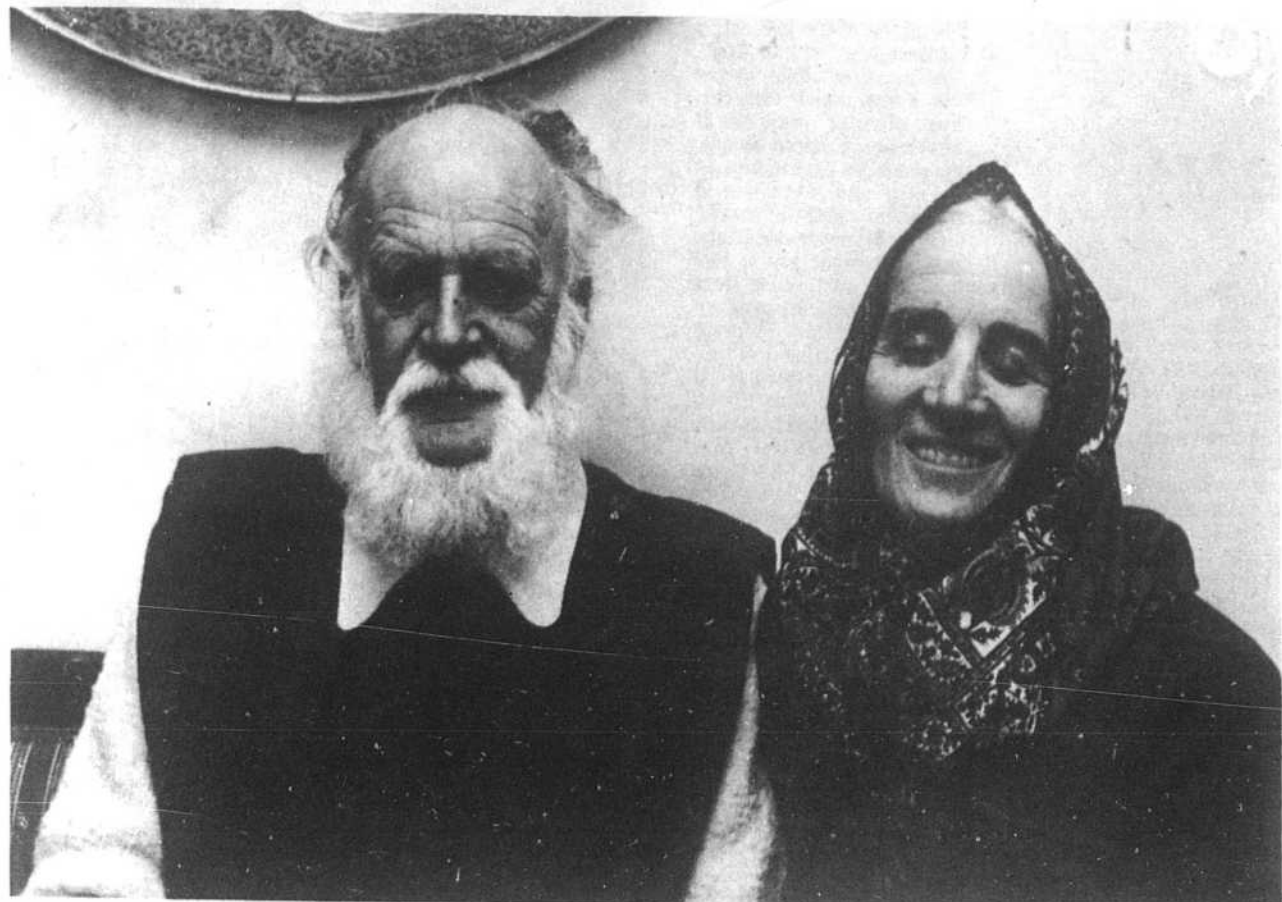
La tenue de ville motifs géométriques
Prince de Galles ou autres \$120.00

Le costume "Sans Soucy" en tricot double
Choix de 4 coloris \$125.00

1 Place Bonaventure
Tél.: 875-2013

6818 Plaza St-Hubert
Tél.: 273-2851

Armand Boudrias



Lanza del Vasto et son épouse Chanterelle, apôtres de la non-violence. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Lanza del Vasto à Montréal

La non-violence, c'est réveiller la justice qui dort en tout homme

par Gilles Provost

L'information sur les situations d'injustice est le premier acte de la non-violence. Bien plus, toute action non violente consiste à informer, à éclairer les consciences, à réveiller l'étincelle de justice qui dort en tout homme et dans le public en général.

C'est ce que déclaraient hier au Devoir Lanza Del Vasto et sa femme Chanterelle, de passage au Québec.

Lanza del Vasto, patriarche de la communauté de l'Arche,

en France, est un disciple de Gandhi qui l'avait surnommé Shantidas (serviteur de paix). Cette communauté qui a une centaine de sympathisants au Québec tente, dans la méditation aussi bien que dans un engagement non violent contre les injustices concrètes, de "rejoindre ce qui, dans l'homme, dépasse l'homme", selon les mots de Shantidas.

"Il est important de dénoncer les scandales", disait Lanza del Vasto, mais cette dénonciation ne doit jamais être un jugement sur les hommes impliqués. L'essentiel de la non-violence consiste à montrer à notre ennemi que le mal qu'il fait n'est pas digne de lui, à l'amener à se corriger.

"Dans tout conflit, poursuit-il, les deux adversaires pensent et veulent défendre leurs droits. Tout le monde a besoin de se croire dans le droit. Quand les justifications tombent, les armes tombent aussi."

Aux yeux de Shantidas, donc,

toute action non violente veut améliorer l'adversaire et non le détruire. Elle vise à lui faire toucher du doigt l'injustice de son attitude. Souvent cela exige plus que des paroles et des discours. Cela exige des actions, des manifestations, des occupations, des gestes illégaux (mais moraux) qui vont l'acculer à se réinterroger.

Pour être efficace, pourtant, l'action non violente demande de la réflexion, de la sincérité et du courage. Sans cela elle sera discréditée et inutile. C'est peut-être, pense Shantidas, ce qui explique son discrédit dans certains milieux: on n'a pas assez de force morale pour l'appliquer jusqu'au bout.

Avec sa femme, Lanza Del Vasto arrive d'Amérique Latine. Il restera au Québec jusqu'au 24 novembre prochain. Il visitera successivement Grand-Mère, Québec, Rimouski et reviendra alors à Montréal. Un peu partout, il rencontrera des étudiants de cegeps et

donnera des conférences.

Le 21 novembre, au retour d'une fin de semaine consacrée à initier des amis à la méditation silencieuse, il donnera une conférence publique à la Bibliothèque Nationale dans la soirée. Elle aura pour thème "L'homme libre face au pouvoir". Le lendemain soir, encore à 20h30, il donnera avec sa femme un récital de musique grégorienne à la chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Suite à une déclaration de Marchand

Nous ne sommes les instruments de personne, rétorque le président des 'gars de Lapalme'

par Gisèle Tremblay

M. Frank Diterizzi a déclaré hier que les "gars de Lapalme", dont il est le leader, ne se laisseraient mener par personne et que M. Jean Marchand devait le savoir plus que tout autre puisque par l'intermédiaire du ministre Drury, il a déjà essayé de l'acheter en lui offrant un emploi de conseiller technique dans le transport postal à Montréal.

M. Diterizzi donnait hier soir à Québec avec M. Marcel Pepin, président de la CSN, une conférence de presse en réponse au ministre de l'expansion économique régionale, M. Marchand, qui avait accusé la veille certains responsables de la CSN d'utiliser le conflit des "gars de Lapalme" à des fins purement politiques.

M. Marchand a répété son accusation dans un communiqué publié hier matin, en niant toutefois qu'il ait rendu la CSN globalement responsable de cette situation.

M. Diterizzi a relaté que l'an dernier, M. Marchand l'avait référé à M. Charles Drury, président du Conseil de trésor, prétendument pour discuter du conflit. Or, a poursuivi M. Diterizzi, M. Drury n'a pas parlé du litige mais m'a offert ce poste de conseiller technique.

Le premier ministre lui-même, M. Pierre-Elliott Trudeau, lui a déjà dit sur la ligne de piquetage: "Qu'est-ce que vous voulez avoir, sans la CSN?" a rappelé M. Diterizzi qui aurait alors répondu: "Ce n'est pas à vous de décider à qui les gars de Lapalme doivent payer leur per capita."

A qui MM. Trudeau et Marchand peuvent-ils faire croire que les gars de Lapalme sont des instruments de la CSN, s'est exclamé le chef syndical, quand nous avons justement occupé les locaux de la centrale en février dernier, précisément pour que la CSN n'oublie jamais que "nous on veut lutter".

Personne ne peut mener, utiliser, acheter ou intimider les gars de Lapalme, a affirmé M. Diterizzi, "encore moins M. Marchand". Ce n'est pas à la CSN, a-t-il encore dit, que ce dernier a appris à frapper sur les syndicats, mais en devenant ministre: "Il veut tromper le public sur notre dos, car ça lui fait mal d'avoir viré capot".

M. Marchand a précisé hier matin qu'or "se sert des gars de Lapalme pour pro-

mouvoir des intérêts politiques ou pour tuer la crédibilité du gouvernement canadien surtout ceux en son sein qui ont eu des attaches syndicales". Avant d'aborder la scène politique fédérale, M. Marchand était président de la CSN.

"On est avec la CSN et la CSN est avec nous", a noté M. Diterizzi, c'est notre centrale et on y croit". Si on attaque les ministres fédéraux, a-t-il conclu, c'est parce que ce sont eux, nos employeurs, qui "ont essayé de détruire notre syndicat et nos droits en nous rappelant un par un comme si on était des scabs".

M. Pepin a déclaré pour sa part que devant la hausse des prix un taux de chômage prévisible de 15% cet hiver, le gouvernement fédéral, pris de panique, cherche en la personne des responsables syndicaux des boucs émissaires pour le désastre de sa politique économique.

A propos de M. René Lévesque, président du Parti québécois, qui a fustigé lundi les leaders syndicaux pour la manifestation dramatique du 29 octobre, M. Pepin a observé en substance: lui aussi, devant les problèmes internes de son parti, se cherche des portes de sortie ailleurs.

Par ailleurs, le député indépendant de Joliette aux Communes, M. Roch Lasalle, a réclamé hier à Ottawa la formation immédiate d'un comité parlementaire sur l'affaire Lapalme afin que les parties en conflit tranchent la question et que la population soit éclairée. "Le gouvernement n'a pas su réfuter les accusations portées contre lui par les gars de Lapalme depuis un an, a-t-il expliqué.

M. Marchand a précisé de son côté que ce conflit n'engage pas la liberté syndicale mais se rattache au problème des unités de négociation, "un vieux problème auquel on n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante". Intégrer le syndicat de Lapalme dans la fonction publique, a-t-il souligné, eût provoqué une guerre avec le syndicat des postiers.

Rappelons que la pratique de confier par contrat à des entrepreneurs privés le transport du courrier, en vigueur à Montréal avant le conflit se maintient toujours dans plusieurs villes du pays. A Montréal, depuis l'expiration du contrat avec la compagnie Lapalme au printemps 1970, ce sont les employés du ministère des postes, affiliés au Syndicat des postiers du Canada (FTQ) qui effectuent ce travail.

Les débrayages continuent à Laval

Plus de 2.000 étudiants feront aujourd'hui la grève ou tiendront des journées d'études à l'Université Laval où les débrayages se succèdent depuis plus de deux semaines sans toutefois atteindre simultanément toutes les facultés.

Les étudiants de la faculté des sciences sociales ont en effet voté hier en faveur d'une prolongation indéfinie de la grève qu'ils ont commencée lundi. Un comité de négociation a été nommé pour faire valoir les revendications des quelque 860 étudiants de cette faculté auprès de la direction.

Les étudiants des lettres (environ 1.200) et de philosophie (environ 280) tiendront de leur côté des journées d'études au cours desquelles ils décideront de l'action à prendre pour le reste de la semaine.

Des comités d'études ont également

été mis sur pied dans plusieurs autres facultés ou départements. Il y a eu, de plus, de nombreuses séances d'information avec ou sans le personnel de direction.

La source immédiate du conflit réside dans le règlement no 8 qui propose une évaluation par moyennes cumulatives pour remplacer la promotion par matière actuellement en opération.

Les étudiants contestent cependant, au-delà de ce règlement particulier, deux aspects importants de la nouvelle charte et des nouveaux règlements de Laval qui entreront en vigueur au plus tard en septembre 1972.

Ils réclament la parité dans tous les conseils détenant des pouvoirs décisionnels, y compris le conseil d'administration de l'université. Selon la nouvelle charte, il n'y aurait que huit étudiants parmi les 51 membres du conseil d'administration.

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER. +

ENTRÉE GRATUITE MULTIVISION

MULTIVISION
Créé à Paris par Kodak-Pathé, transporté au Canada par Air France et présenté gracieusement à Montréal par Canadian Kodak en collaboration avec Le Devoir.

MULTIVISION
Merveilles et émotions, sans relâche, de la première à la dernière minute. Une fantaisie "son et images" sur six thèmes:

- Venise et ses îles**
ses canaux où glissent les gondoles, ses nuits enchantées, la Venise de Casanova (21 min.)
- Le Mans**
les 24 heures frénétiques, une expérience mentale étourdissante (16 min.)
- Scènes de Paris**
les poètes, les rues, les artistes, Paris frou-frou, le Gal Paris (20 min.)
- L'Andalousie**
la beauté langoureuse du sud de l'Espagne (25 min.)
- Les rois de la jungle**
un véritable safari photographique dans les vastes réserves du Kenya et de la Tanzanie (14 min.)
- Couleurs et sourires du monde**
une anthologie des meilleures diapositives d'amateur (14 min.)

MULTIVISION
En première à Montréal.
Un voyage féérique de deux heures autour du monde présenté en films et diapositives sur 3 écrans.
Une gracieuseté KODAK en collaboration avec votre quotidien **LE DEVOIR**

JEUDI 11 NOVEMBRE À 8 H P.M.
SALLE CHAMPAGNE
ÉCOLE DE MUSIQUE VINCENT D'INDY
200 CHEMIN BELLINGHAM, OUTREMONT
1200 sièges disponibles aux premiers arrivés

Elles en sont en or

Les Obligations d'Épargne du Canada

7.19% RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE

...mais faites vite!

Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher car vous devrez payer l'intérêt couru.

arts spectacles

L'actualité du jazz

Plaidoyer en faveur d'une manif' pour le jazz

par Gilles Archambault

Depuis que les policiers de Montréal ont pris l'habitude de délaissier les plaisirs capiteux de la contravention au profit de l'effervescente manie des solos de matraques sur la tête de ceux qui ne vont ni à la Place des Arts, ni au restaurant Hélène de Champlain, ni à l'Hôtel Bonaventure, bien des idées nous sont venues, à nous, membres de l'Association Québécoise des Amateurs de Jazz ou l'AAQJ, si vous préférez.

Si nous pousons mettre la main sur un Michel Chartrand ou sur un Gaston Miron, nous promettons de nous réunir au square Saint-Louis, une bonne dizaine de mille d'entre nous, d'écouter quelques disques de Charlie Parker, de Coltrane et d'Armstrong, se prêter l'oreille à des orateurs qui nous parleront de Billie Holiday ou de Bud Powell, puis de nous rendre paisiblement à la Casa Loma qui recut, il y a quelques années, tant de jazzmen! Sur notre musique, nous distribuerons des tracts qui évoqueront l'amour du blues et notre passion pour quelque musicien oublié de Harlem ou de Kansas City. Si nous parvenons à réunir quelques fonds supplémentaires, nous ferons même l'acquisition d'une quantité de disques que nous offrirons aux éléments les plus ouverts des spectateurs à notre défilé.

Dites, croyez-vous que les policiers nous laisseront défilier, maintenant que les musiciens de leur fanfare ne sont peut-être plus syndiqués?

Charlie Parker - Echoes of an era - The Charlie Parker - Dizzy Gillespie years - Roulette RE 105 - Il s'agit ici de repiquages de disques d'abord parus sur étiquette Royal Roost. Parker y apparaît en compagnie de Gillespie dans un concert enregistré en 1947, au Carnegie Hall, puis avec Miles Davis, la même année. Enfin, Dizzy, son quintet et le chanteur Joe Carroll, à Paris, en 1953. Bien qu'il existe sur le marché de meilleurs exemples du style et de l'importance de ces deux musiciens, le disque vaut l'acquisition.

Duke Ellington - Louis Armstrong - Echoes of an era - The Duke Ellington -

Louis Armstrong years - Roulette RE 108 - En 1961, Louis Armstrong, et son sextet - un sextet dans lequel Duke Ellington avait remplacé probablement Billy Kyle, enregistrèrent 17 pièces du répertoire ellingtonien. Le résultat est merveilleux. Le Duke est en forme, Louis chante et joue bien, Barney Bigard et Trummy Young sont inspirés; quant à Danny Barcelona et Mort Herbert, ils oublient qu'ils sont de médiocres musiciens. A posséder.

Count Basie - Echoes of an era - The Count Basie vocal years - Roulette RE 107 - Les "vocal years" de Count Basie sont celles de ses chanteurs. Le Count chantait dans l'orchestre de Bennie Moten, vers 1936, mais il a compris.

Un Beckett signé Brassard sera présenté par la NCT

"En attendant Godot" de Beckett prendra l'affiche à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, le 9 décembre dans une mise en scène d'André Brassard. La pièce sera interprétée par Jacques Godin, Gérard Poirier, Lionel Villeneuve, Claude Gai et Mario Desmarais. Les décors seront signés Germain.

Sur scène, un arbre théâtral; deux clochards attendent... attendent ce Godot qui ne vient

Pétrolier en feu dans l'océan Indien

DURBAN, Natal (AFP) - Un pétrolier-minéralier britannique de 43.330 tonnes, le Heythorp, est en feu dans l'océan Indien, au large des côtes sud-africaines.

Un S.O.S. reçu hier à Durban demande un secours immédiat pour l'équipage qui a reçu l'ordre d'abandonner le navire. Plusieurs bateaux croisant dans les parages ont immédiatement mis le cap sur les lieux du sinistre.

Ses chanteurs sont Tony Bennett (ouch!) Sarah Vaughan (divine!) Joe Williams (gravy!) et Billy Eckstine (sporiv!) Bon, vous avez compris? L'orchestre est excellent, il voudrait ne pas l'être qu'il ne le pourrait pas, mais on ne prête qu'aux riches et le Comte de Basie ne fait pas exception.

Chico Hamilton - His greatest hits - Impulse AS-9213-2 - Un bon aperçu de quatre années de la carrière de Chico Hamilton. 1962-1966. L'époque de Gabor Szabo, de Charles Lloyd, Larry Coryell, mais aussi celle de compagnons occasionnels comme Harold Land et Archie Shepp. Petite anthologie fort bien composée, pas de texte de présentation, hélas, mais quand

même le détail des musiciens présents et les dates d'enregistrement.

Freddie Hubbard - RED CLAY - CTI 6001 - Freddie Hubbard qui nous a visités cet été à Man and His World est un trompettiste fort bien doué, on le sait. Si vous en doutez, écoutez le morceau qui donne le titre à ce recueil! Maintenant orienté vers un discours moins linéaire que celui qu'il pratiquait à l'époque Blue Note, il improvise avec force et cohésion. Comme toujours avec CTI, la sonorité du disque est excellente. Joe Henderson et Herbie Hancock (s'il pouvait donc délaissier le piano électrique, celui-là!) y vont de quelques solos intéressants. Si vous voulez savoir ce qui se fait dans le jazz d'aujourd'hui, c'est un disque à posséder.

Leroy Carr - BLUES BEFORE SUNRISE - Columbia C30496 - Lorsque Leroy Carr mourut en 1935, il avait à peine trente ans. L'alcool était venu à bout de lui. C'est qu'il buvait terriblement le garçon! Le blues qu'il interprète est essentiellement triste, on y parle d'alcool que l'on boit au petit matin. Leroy Carr est l'un des meilleurs chanteurs de blues urbains et ce qu'il a à dire est tout aussi près de nous que s'il nous l'avait li-

vré, hier soir! Je vous recommande ce disque chaleureusement.

Leon Thomas - IN BERLIN Oliver Nelson - Flying Dutchman FD-10142 - Ce disque me réconcilie avec Leon Thomas. J'avais bien aimé son premier microsillon, baillé au second. La présence d'Oliver Nelson n'est certainement pas étrangère à mon impression. Son solo dans *Staight No Chaser* est assez époustoufflant. Mais revenons à Leon Thomas, il chante avec passion, mêle avec de plus en plus d'habileté scat singing, trucs empruntés au chant tyrolien, rythmes africains et autres idées puisées aux sources les plus baroques. Unho Weist est l'une des plus belles pièces de jazz chanté qu'il ait interprétées à ce jour.

Un atelier de marionnettes géantes, le Théâtre sans fil, se produira dans les quartiers de Longueuil, à compter du 11 novembre. Avec la collaboration du Centre culturel de Longueuil, la troupe présentera "L'araignée" et "Hé Zop". Ces représentations auront lieu à tour de rôle dans chaque quartier jusqu'au 29 novembre, à raison de quatre quartiers par semaine.

Cette initiative vise à intéresser toute la population à la chose théâtrale, non seulement par la rencontre public-comédiens après le spectacle, mais encore le public sera-t-il invité à participer à la production du prochain spectacle du Théâtre sans fil. La troupe demande à tous ceux qui sont disponibles pour donner un coup de scie, de marteau ou de pinceau, de venir voir le spectacle et de se renseigner au Centre Culturel pour savoir comment ils peuvent participer à cette expérience unique.

L'Association "La France et l'Europe" vient de créer un prix qu'elle attribuera chaque année. Son premier lauréat est le sociologue Georges Friedmann pour son livre "La Puissance et la Sagesse" (Gallimard.)



Les maudits sauvages
Pierre Dufresne
Nicole Filion
Studio B:
Sem. Début des représentations à 5.20

kes
en couleurs
en anglais
un film de Kenneth Loach avec David Bradley
Les Cinémas du Vieux Montréal
TEL 861-7863

PREMIERE NORD-AMERICAINE
commencant vendredi 12 nov. à MONTRÉAL
PLACE VENDOME VICTORIA
AIR CANADA
Trafic
un film de Jacques Tati

Cinémas ODEON
LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITE 18 ANS
'Le Souffle au Coeur'
EN COULEURS
DE LOUIS MALLE
1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:30
avec LEA MASSARI
BENOIT FERREUX
DANIEL GELIN
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

PALME D'OR Festival de Cannes
julie CHRISTIE
ALAN BATES
Le Messager
(THE GO-BETWEEN) EN COULEURS
7:30 - 9:30 5:30 - 7:30 - 9:30
VERSION FRANÇAISE VERSION ORIGINALE
le DAUPHIN PLACE DU CANADA
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-4000 VIA CHATEAU CHAMPLAIN 901-4595

Marlene JOBERT **Jean-Paul BELMONDO** POUR TOUS
LES MARIÉS Se Sem.
de **L'An Deux**
musique de MICHEL LEGRAND HORAIRES: 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes
Viva la Muerte
Be Sem. Version Française
Arrabal
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE
525-8600

LE MARIAGE COLLECTIF 18 ANS Adultes
COULEUR 2^e sem.
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

"Fiddler on the Roof"
On The Screen
GUICHET OUVERT
BILLETTS MAINTENANT EN VENTE TOUS LES JOURS 12.30 P.M. À 9.30 P.M.
PREMIERE MONTRÉALAISE LE 14 DÉC.
MATINÉES
Mercredi - Samedi 2.00 P.M. \$3.00
Dimanche - Jours feries 2.00 P.M. \$4.00
PRÉ-SOIRÉES
Vendredi - Samedi 5.30 P.M. \$4.00
SOIRÉES
Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. \$4.00
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES JOURS FÉRIÉS
2.00 P.M. tous les jours du 27 déc. au 30 déc. \$4.00
VEILLES DE NOËL ET DU PREMIER DE L'AN
5.30 P.M. 9.00 P.M. \$4.00
JOUR DE NOËL & PREMIER DE L'AN
2.00 P.M. 5.30 P.M. 9.00 P.M. \$4.00
COMMANDES POSTALES - SERVICE PROMPT
1010 LAGAUCHÈRE OUEST
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN
United Artists

AMER... ET RIRE! 18 ANS Adultes
André LAUVENCE
NICOLE BENOIST
OLIVIERE LOUZE
Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!
représentation à: 10:20 - 12:25 - 2:35 - 4:40 - 7:00 - 9:20
CINÉMA PARISIEN
TEL 861-2697 480 QUÉBEC ST. CATHERINE

je veux mon enfant!
la maison sous les arbres
FRANK LANGELLA
IMPERIAL
1430 Bleury 288-7102
REPRÉSENTATION 12.45, 2.55, 5.15, 7.15, 9.25 P.M.
PLACE DES ARTS

LE PLUS CHABROLESQUE DES CHABROL! 18 ANS Adultes
LA RUPTURE
Stéphane Audran
Jean-Pierre Cassel
12.45 2.55 5.10 7.20 9.30
VENDOME
LE CINÉMA DE LA PLACE VENDOME

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢
CE SOIR (MERCREDI) SEULEMENT!
7:00 Q-BEC MY LOVE
9:30 SOPHIE de 6 à 9
demain 7:00 "LOVING"
demain 9:30 "THE ARRANGEMENT"
1248 Bernard **OUTREMONT**
277-4145

CE SOIR à LUNDI!
'MIDNIGHT COWBOY'
BIENTÔT LE ROI DE COEUR
5380 St-Laurent **verdi**
277-3233

11^e SEMAINE
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
ANNE WIAZEMSKI
VENT D'EST
de JEAN-LUC GODARD

ICE CAPADES
SPLendeur! MUSIQUE! ENCHANTEMENT! COMÉDIE!
en vedette
le champion du monde
TIM WOOD
Les Ours Ruppert Badminton sur glace
CE SOIR à 8 heures et jusqu'à dimanche
MATINÉES SAMEDI et DIMANCHE à 1h. 30 et 5h. 30 p.m.
MAR. à VEN. à 8h. p.m.
SAMEDI SOIR à 9h.
JUNIORS 16 ans et moins
Escompte de \$1.00 sur prix réguliers MERC., JEUDI et VENDREDI soirs et aussi SAMEDI à 5h. 30 p.m.
Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50
en vente au Forum et au MTL TRUST (PVM)
Bons billets jusqu'à l'heure du spectacle au **FORUM**

tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Billets à \$1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
un bateau
que dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait c'est-à-dire mal
d'Alain Pontaut
avec Nathalie Naubert, Jacques Galipeau, Jacques Godin
Seulement 4 représentations
Réservations: 288-6139
Mise en scène: Jean-Louis Roux
Décors et costumes: Mark Neglin

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
Je nouveau film de **CLAUDE BERRI** POUR TOUS
mon père est un comique
LE CINÉMA DE PAPA
il aime faire rire tout le monde
avec YVES ROBERT HENIA ZIV CLAUDE BERRI et ALAIN COHEN
— tel fils — tel père
dès vendredi!
EASTMANCOLOR
tous les soirs 7:30, 9:30 samedi 7:30 et 9:45 dim. 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
une vraie comédie d'un genre trop rare de nos jours
à la **Comédie Canadienne**
184 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476
2 DERNIERS SOIRS: "LE CONFORMISTE" à 7:30, 9:30

Marlene JOBERT **Jean-Paul BELMONDO** POUR TOUS
LES MARIÉS Se Sem.
de **L'An Deux**
musique de MICHEL LEGRAND HORAIRES: 12:00-2:00-4:00-6:00-8:00-10:
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

AMER... ET RIRE! 18 ANS Adultes
André LAUVENCE
NICOLE BENOIST
OLIVIERE LOUZE
Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!
représentation à: 10:20 - 12:25 - 2:35 - 4:40 - 7:00 - 9:20
CINÉMA PARISIEN
TEL 861-2697 480 QUÉBEC ST. CATHERINE

arts

spectacles

Document

L'UNESCO et la culture, 25 ans après

par RICHARD HOGGART, sous-directeur général

Depuis vingt-cinq ans qu'elle existe, l'Unesco peut revendiquer un certain nombre de réalisations spectaculaires sur le plan de la culture et des arts.

Des réalisations les plus spectaculaires, je donnerai deux exemples. Le premier, à mon sens, serait le succès remarquable des campagnes mondiales de l'Unesco pour la sauvegarde de certains monuments, en particulier les temples d'Abou Simbel, qu'il a fallu déplacer et reconstruire hors d'atteinte des eaux du Nil. Et, en même temps, le gros travail consistant à établir des normes internationales pour la préservation et la protection des oeuvres d'art.

C'est vers la fin de ces vingt-cinq années d'existence de l'Unesco que se situe mon second exemple. Je veux parler de l'intérêt grandissant que se manifeste un peu partout en faveur de ce que l'on appelle le "développement culturel", de cette soudaine prise de conscience par les Etats membres de la responsabilité qui incombe aux pouvoirs publics en matière de diffusion artistique et culturelle et de la nécessité d'assurer une participation aussi large que possible à ces activités.

Une déclaration d'intention

La grande conférence sur les politiques culturelles qui s'est tenue à Venise en août 1970 a confirmé cet élan. On me demande parfois: "A quoi a-t-elle abouti, en fin de compte, cette conférence de Venise?" La réponse est simple: Venise a été, au premier chef, de la part d'un grand nombre d'Etats membres, une déclaration d'intention. Cette réunion leur a donné l'occasion d'affirmer leur volonté de mettre en oeuvre des politiques culturelles et leur désir de voir l'Unesco s'attaquer à ce problème. De fait, nous nous

y attaquons. Entre autres choses, nous organisons des conférences régionales. Par exemple, une réunion réservée aux Etats membres d'Europe est prévue pour juin 1972, une autre rassemblera en 1973 les Etats membres d'Asie, et ainsi de suite.

Dans le monde entier, peuples et gouvernements se posent maintenant des questions, un peu moins sur le développement économique et plus sur les moyens d'offrir à tous une vie capable de satisfaire à des besoins autres que matériels. Le problème concerne aussi bien les nations dites développées que les nations en voie de développement. Car, là où les hommes jouissent de loisirs de plus en plus nombreux et d'un éventail de produits de consommation de plus en plus vaste, règne un sentiment répandu d'insatisfaction et d'inquiétude qui les mène à une interrogation sur le sens de leur vie.

Chercher un remède dans la création

Beaucoup de personnalités et de groupes se penchent sur ce problème et cherchent un remède dans les créations de l'imagination, dans ce qu'on appelle la culture et les arts, pour la raison que ce sont là les moyens qui permettent à l'homme de juger sa vie et d'en affirmer la valeur. De là provient la tendance, chez toutes les nations, y compris les plus avancées techniquement, de contester que le développement économique soit une "fin en soi".

S'agissant des pays du tiers monde le problème est encore plus complexe. Ces nations ont une culture souvent hautement élaborée mais qui n'a pas encore, ou qui a seulement depuis peu, été soumise au choc de la technologie. Ceux qui suivent de près l'évolution dans les pays en voie de développement disent: "Comment pouvons-nous conserver ce qu'il y a de meilleur dans notre ancien style de vie tout en assimilant la technologie du 20ème siècle?" Ou, lorsqu'il est question d'individus: "Comment pourrais-je, tout en rejoignant la communauté internationale des hommes de science et des hommes d'étude, garder un peu de l'authenticité de ma culture originelle?" les problèmes de l'individu étant le reflet des problèmes qui se posent à la société dans son ensemble.

Tels sont les facteurs sous-jacents à cet immense intérêt que suscite ce que nous recouvrons du terme général de culture.

Évidemment, tout cela est bien beau et, pour peu que vous aimiez la culture et les arts, vous êtes tenté de crier: bravo! Car cela veut dire qu'il y aura plus d'argent pour la culture. Cela veut dire, de moins je l'espère, que le secteur de l'Unesco dont j'ai la charge va disposer de beaucoup plus de crédits. Cela veut dire que des institutions comme l'Arts Council en Angleterre et autres organismes du même genre, se verront attribuer des fonds plus importants. Cela veut dire encore que les gouvernements vont consentir des subventions plus généreuses. Cela veut dire — et je le souhaite vivement — que certaines institutions qui distribuent des subsides dans le monde entier, par exemple le Programme des Nations Unies pour le développement ou la Banque mondiale, auront une conception moins étroite de ce que représente le mot "développement".

Si l'on veut présenter les choses d'une autre façon, l'on peut dire qu'au moment où nous abordons le second quart de siècle de l'Unesco, et alors que débute la deuxième décennie du développement, c'est la définition même du développement qui est remise en question. On nous demande de faire preuve de beaucoup plus d'imagination et de largeur de vues. Mais l'entreprise comporte des risques énormes, et c'est de cela que je voudrais maintenant parler, car les choses ne sont pas aussi simples qu'on voudrait bien le croire.

Du rôle des ministères de la culture

Un danger qu'on évoque souvent à ce propos, c'est celui de voir les ministères de la culture institutionnaliser l'art et lui retirer, en quelque sorte, indépendance et créativité. Je pense, en effet, que ce danger existe. Mais il faut comprendre que la définition même de ce qu'est un artiste diffère d'un pays à l'autre, et qu'en parlant ainsi on se place à l'intérieur d'une certaine tradition qui considère que deux des choses les plus importantes au monde sont le pouvoir et l'indépendance de la conscience individuelle, d'une conscience capable de mettre en question ce que la société, ce que d'autres individus, lui présentent comme une vie digne d'être vécue. Dans certaines parties du monde, ce serait tenu pour une aberration, pour une forme excessive d'individualisme. La communauté dans son ensemble, dans la mesure où elle s'identifie aux autorités constituées, croit savoir ce que pense "le peuple" et estime que toute critique, toute objection par des individus, ne peut être que subjective.

Cette attitude traduit une certaine conception du rôle des ministères de la culture: ils sont puissants et dirigistes. D'autres pensent, au contraire, que moins on en entend parler, mieux cela vaut. Ils voudraient que ces ministères aient beaucoup d'argent, qu'ils mettent de l'imagination dans leur façon de le dépenser... et qu'ils se tiennent tranquilles.

De même, une certaine tradition veut que l'artiste soit, par nature, contre le gouvernement, non par goût de la contestation, mais parce que tous les gouvernements tendent naturellement à se maintenir, parce que tous les gouvernements sont, par essence, conservateurs: ils sont obligés de l'être; ils craignent tout ce qui risque de faire chavirer le navire. Or, l'artiste est celui qui "dérange". Celui qui dit que le Roi est nu. Les gouvernements n'aiment pas cela! Voilà pourquoi d'aucuns considèrent que l'idée même de mécénat gouvernemental est un paradoxe.

Il n'en reste pas moins que dans certaines démocraties capitalistes, il est difficile aux citoyens d'avoir accès à diverses activités culturelles très coûteuses — opéra, ballet, etc. — qui ne sont pas commercialement "rentables". Le gouvernement est, dans ce cas, fondé à intervenir, car s'il ne finançait pas de telles manifestations, personne d'autre ne le ferait: les grands mécènes sont une espèce en voie de disparition.

Aider l'artiste sans en faire un fonctionnaire

Considérons maintenant la question de l'aide à l'artiste lui-même. On sait qu'il est de plus en plus difficile pour un artiste, à moins qu'il ne jouisse de revenus personnels, de passer plusieurs années à écrire une oeuvre expérimentale, une oeuvre d'"avant-garde", que ce soit un roman ou une partition musicale. Que faire, alors? Si l'Etat intervient, n'aura-t-il pas tendance à encourager un art académique, déjà reconnu? Une expérience a été tentée en Grande-Bretagne. Lorsque l'Arts Council veut subventionner des jeunes artistes, il consulte des personnalités privées susceptibles de signaler quels peintres, musiciens, sculpteurs... ayant besoin d'aide méritent que l'on mise sur eux; puis elle leur désigne l'argent sans y mettre de conditions. Le procédé est singulier et il a, certes, rencontré quelque opposition, mais c'est une manière comme une autre de répondre à une question-clé. A savoir: en un temps où l'apprentissage et l'exercice de l'art coûtent si cher qu'il devient difficile de s'y consacrer, comment peut-on aider l'artiste sans risquer d'en faire une sorte de fonctionnaire?

Une bonne méthode empirique consisterait probablement à dresser entre le gouvernement qui octroie la subvention et l'artiste qui en bénéficie autant de "relais", d'"amortisseurs" que possible. L'artiste, en somme, ne devrait pas savoir exactement d'où lui vient l'argent et ne devrait pas avoir à en rendre compte trop étroitement.

Étudions maintenant ce qui se passe du côté de ce qu'il est convenu d'appeler les mass-media. On se trouve là entre deux dangers. D'une part, il y a la tendance — surtout en ce qui concerne la télévision — à s'en tenir à la moyenne, donc au médiocre: c'est ainsi que, dans les démocraties de type libéral, on se fie d'abord à la loi du marché, à la loi commerciale du plus grand nombre, d'où la production sempiternelle de petites comédies, de westerns, de feuilletons policiers. On nomme cela: "donner au public ce qu'il demande", ce qui constitue, à l'évidence, un mensonge, car comment saurait-on ce que "demande le public" si on ne lui a pas présenté un choix?

L'autre attitude consiste à "donner au public ce que l'on

estime être bon pour lui". Et elle est beaucoup plus répandue qu'on ne le croit communément. Cela se traduit par une intervention de l'Etat sous une forme ou sous une autre. Parfois l'intervention est patente. C'est franc et direct! Parfois, au contraire, elle s'enveloppe dans toutes sortes de prétendues justifications, mais il n'est pas besoin de vivre longtemps dans un pays pour apprendre à la déceler.

Un moyen terme

Alors, où est la vérité? A mi-chemin, sans doute. Non qu'il faille accepter les compromis. Il faut, au contraire, tenter de parvenir à un équilibre subtil. Autrement dit, d'établir nos systèmes de radiodiffusion de telle sorte qu'ils ne subissent ni la domination de l'éthique commerciale, ni celle de quelque idéologie officielle que ce soit. C'est un travail non seulement ardu mais perpétuellement recommencé, car parviendriez-vous à créer une structure qui semble à l'abri de toute ingérence gouvernementale comme de toute pression publicitaire, vous n'en aurez pas moins à combattre ces deux influences.

Mais s'il convient de créer des structures qui permettent à l'information radiodiffusée de jouir de l'indépendance professionnelle, on doit admettre qu'une intervention officielle est inévitable dans la mesure où la radiodiffusion, comme certaines autres formes d'art, exige de très grosses mises de fonds, en matériel, en personnel, en locaux, etc... Mais, je le répète, cela ne doit pas impliquer une ingérence sur le plan de l'indépendance professionnelle.

Lorsqu'une société ne peut accepter la libre discussion, la libre critique, c'est mauvais signe. Les gouvernements devraient être capables de réserver une place à l'art expérimental critique, qui blesse.

La plupart des gouvernements sont prêts à accepter ceux des artistes qui sont d'inoffensifs colporteurs de "beauté"; ils ne tolèrent pas aussi volontiers qu'un artiste ait des dents... et qu'il morde! Or, lorsqu'il a quelque valeur, l'artiste est susceptible de critiquer sévèrement la société où il vit. Toutes les sociétés sont critiquables et la plupart d'entre elles, de nos jours, le sont éminemment. Tout gouvernement qui ferme ces soupapes de sûreté court le grave danger de mourir d'une asphyxie de l'imagination.

Une double vocation

Face à ces problèmes majeurs, quel est le rôle de l'Unesco? Fondamentalement, son rôle est double. Au coeur de toute cette fermentation d'idées sur la façon dont un Etat peut favoriser la culture, sur ce qui peut et doit être fait dans ce sens, sur ce qui a ou non des chances de réussir. L'Unesco est destinée à devenir un centre d'échanges, une plaque tournante, un bureau d'informations. Les Etats membres seront bientôt en mesure d'avoir, par son entremise, une documentation complète sur les activités culturelles et artistiques de tous les pays. Ils sauront ainsi ce qui s'accomplit: ici, dans le domaine du théâtre; là, dans celui du cinéma, etc... C'est très bien. Mais ce n'est pas assez. Pourquoi? Parce que les questions que j'ai soulevées tout à l'heure à savoir: comment protéger le droit qu'a l'artiste d'exercer la critique en homme libre et responsable — sont des questions sérieuses. Il appartient à l'Unesco de veiller à ce que le débat soit engagé à ce niveau-là.

L'Unesco a le devoir d'accomplir cette tâche si elle veut être fidèle à sa double vocation: remplir d'une part, son rôle d'institution inter-gouvernementale; et, d'autre part, apporter son concours à la communauté intellectuelle mondiale et garder son estime.

L'Unesco ne saurait consentir à n'être qu'une espèce de supermarché culturel. Elle se doit de définir son action dans un sens critique; d'être la tribune où ces questions seront débattues avec une vigueur telle que les individus comme les gouvernements seront amenés à réviser leur attitude à l'égard des arts et des artistes.

UNE PREMIERE: Le violoniste Ruggiero Ricci donnera en concert le "Concerto no 4" de Paganini avec l'Orchestre du Centre national des Arts sous la direction de Mario Bernardi, le 24 novembre. Ce concert est l'une des deux oeuvres de ce célèbre compositeur italien qui ont été découvertes récemment. Il sera joué pour la première fois au Canada, Ruggiero Ricci, qui joue sur un violon Guarnerius daté de 1743, est connu du monde entier pour la virtuosité de ses interprétations des concertos de Paganini.

télévision

Table with TV schedules for CBFT, CBMT, and CFCF channels, listing programs and times.

cinéma

Table with cinema listings for Alouette, CFTM, and other venues, listing titles and showtimes.



"Rodéo et Juliette" au Théâtre d'Aujourd'hui

C'est hier soir qu'a eu lieu la première de "Rodéo et Juliette" western québécois et musical, au Théâtre d'Aujourd'hui (1297 rue Papineau). Cette pièce qui gardera l'affiche jusqu'au 12 décembre (relâche les lundis) inaugure la saison 71-72 des "P'tits Enfants Laliberté", "fils naturels et héritiers de feu Les enfants de Chénier".

Conçue comme un western tranquille à la mode de Saint-Lin, RODEO ET JULIETTE de Jean-Claude Germain qui se veut un hommage discret à Sergio Leone, est une pièce d'inspiration définitivement plus cornélienne que shakespearienne. Partagée entre son devoir (une femme) et sa passion (son cheval), Rodéo Cadieux, le cowboy déparillé de Saint-Lin, ne peut se résigner à faire un choix définitif. Tout comme dans les impérisables vers libres du poète qui dit que le cowboy tourne autour de la montagne et que la montagne tourne autour du cowboy, tout dans RODEO ET JULIETTE tourne autour du cheval en bois que Rodéo

Cadieux a construit aux portes de Saint-Lin. Quant au village lui-même, a peine remis de la fatigue de son festival western annuel, il poursuit tout au long de la pièce avec courage et ténacité son combat séculaire pour garder les yeux ouverts. Westerns d'occasion, ils possèdent néanmoins un avantage sur les cowboys de métier: avantage qu'ils partagent avec les chevaux, celui de dormir debout.

Construite librement sur la trame classique d'un western, RODEO ET JULIETTE raconte aussi, en paroles et en musique, l'histoire d'une poursuite: celle d'un homme, Rodéo Cadieux par une femme "qu'on sait pas d'où qu'il vient", Juliette Moquin.

Rodéo et Juliette est une pièce de Jean-Claude Germain, mise en scène par l'auteur, sur une musique de Michel Garneau-Laurence Lepage. Elle est interprétée par Nicole Leblanc, Claude Maher, Maurice Gibeau, Gilbert LePage, Jean-Pierre Piché et Laurence Lepage (à la guitare), dans des décors de Jean Bertrand.

échos

L'organiste E. Power Biggs présentera un concert avec l'Orchestre symphonique de Montréal à l'Eglise Notre-Dame de Montréal, ce soir à 8h30 p.m. Il interprétera le "Concerto no. 2" pour orgue de Haydn, le "Concerto pour orgue, cordes et timbales" de Poulenc et la "Symphonie no 3" avec orgue de Saint-Saëns. Franz-Paul Decker sera au pupitre de l'OSM.



Advertisement for the film 'Les Années Folles, Folles, Folles!' featuring Brigitte Bardot and the title 'Boulevard du Rhum'.

Large advertisement for 'L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL' featuring a photograph of the ensemble and text about their performance 'À ne pas manquer'.

théâtre

Table listing various theatre performances, including 'Rodéo et Juliette', 'Sister Dog', and others, with dates and venues.

Un Hercule de la RAF se désintègre en vol : 52 morts

LIVOURNE (AFP) — Un "Hercule volant" de la RAF, Hercules C130, parti de l'aéroport de Pise avec 46 parachutistes italiens et six membres d'équipage anglais s'est abîmé en mer hier matin au large de Livourne. Des secours ont été aussitôt envoyés de Livourne.

"C'est le plus grave désastre aérien militaire qui ait été enregistré en Italie", a déclaré un officier supérieur participant aux opérations de recherche.

Le "Wagon volant", un des avions les plus modernes en service à la R.A.F., se rendait,

en formation avec cinq autres appareils, transportant eux aussi des parachutistes, en Sardaigne pour prendre part à des exercices combinés.

Un corps a été aperçu flottant au milieu de débris divers par un dragueur de mine participant aux opérations de sau-

vetage, dans la zone de la Meloria, à l'ouest de Livourne.

Les opérations de recherche se poursuivent dans de mauvaises conditions atmosphériques. Il y a du brouillard et un vent assez fort souffle vers le large.

De nouveaux témoignages

sont venus corroborer l'hypothèse selon laquelle l'appareil aurait explosé avant de s'abîmer en mer. L'un des hommes-grenouilles qui sont sur les lieux a déclaré que l'avion semble s'être désintégré, car il n'a pu retrouver jusqu'à présent aucun débris d'une certaine importance.

Naufrage du Maori: un rescapé sur les 39 membres d'équipage

BREST (AFP) — Une journée entière de difficiles recherches maritimes et aériennes n'a permis de récupérer qu'un seul rescapé sur 39 hommes d'équipage du cargo français "Maori" qui a coulé hier matin à 250

milles au nord-ouest du Cap Finisterre (Espagne), dans le golfe de Gascogne.

Ce rescapé, aperçu dans la matinée par un avion de l'aéronavale française, a été recueilli à bord du cargo alle-

mand "Wegesak" qui s'était porté sur les lieux du naufrage. Le cargo allemand devait au cours de la journée signaler la présence de 13 corps de marins sans pouvoir en récupérer aucun, tant la mer était forte.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361

• Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 23 mots.
• Tout mot supplémentaire est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361

• Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 la puce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Aide familiale, 5 jours par semaine, doit coucher, Chez avocat, un enfant. \$35. Tél.: 733-3698. 11-11-71

AIDE GÉNÉRALE \$200 par mois. Vieux-Montréal. Logée, références. Tél.: 737-2620. 12-11-71

Couple, professeur, 2 enfants demande aide familiale avec expérience, 6 jours semaine, logée, références. Outremont. Tél.: après 5 p.m. 276-3820. 13-11-71

A LOUER

AI à louer TELEVISIONS 19" portatives \$9.00 et plus par mois. Tél.: 259-2344. 13-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

Abandonnerais ameublement, 3 pièces, neuf, à l'entrepôt, seulement \$255. Aucun comptant. Tél.: 728-3985. 17-11-71

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET: 3 pièces: mobiliers, chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnier, lit, cuisines, 5 morceaux arborite, chesterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout: \$295. Accepterait \$12 par mois. 738-4761. 3541 Van Horne, appt. 1. 14-12-71

HOMME DEMANDE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Une banque internationale au service du Québec recherche **JEUNES HOMMES** de 20 à 25 ans avec expérience bancaire. Possibilités d'avancement intéressantes. S'adresser au: **Service du Personnel 284-5422 - 23 - 24** 15-11-71

BILINGUE

Linotypiste - Correcteur d'épreuves

Demande par une imprimerie bien connue produisant du travail de haute qualité. L'applicant devra être un opérateur de 1re classe et devra pouvoir corriger des épreuves en français et en anglais. Cette position permanente offre un salaire élevé, un plan de retraite de la compagnie, des congés payés après un an de service, ainsi que toute une gamme d'autres bénéfices marginaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à: **Mortimer Limited 95, rue Beech Ottawa, Ont. Attention: M. John Ladas** 12-11-71

Simpson's cherche des **MONITEURS DE SKI** avec expérience dans la vente et le montage des fixations de ski.

- Emploi pour la saison
- Salaire en rapport avec la compétence et l'expérience.
- Généreux escompte sur les achats.

Faire sa demande au: **BUREAU DU PERSONNEL 7ième étage, en ville LA CIE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LTÉE** 11-11-71

Simpson's en ville offre des emplois immédiats à des vendeurs **POUR SON RAYON DE CAMÉRAS ET MACHINES À ÉCRIRE** durant la saison de Noël

- Il faut être bilingue
- Salaire en rapport avec la compétence et l'expérience.
- Généreux escompte sur les achats.

Faire sa demande au: **BUREAU DU PERSONNEL 7ième étage, en ville LA CIE ROBERT SIMPSON MONTRÉAL LTÉE** 11-11-71

A VENDRE

Superbe manteau de vison blanc, 12-14 ans, datant de 2 ans. \$375, correspondant à la demie du prix d'achat. Ecrire Cas 116 Le Devoir. 11-11-71

AUTO A VENDRE

PEUGEOT 204, 1969, 25.000 milles, état parfait, urgent cause départ. Tél.: 663-5599. 11-11-71

COMET 1965, bonne condition, particulier. \$375. Tél.: 288-9928. 12-11-71

Vous cherchez une bonne voiture? MERCEDES BENZ, 220S, sedan, 4 portes, nouveau servofrein, nouvel embrayage, AM-FM, toit ouvrant, intérieur cuir, beaucoup d'extras. Tél.: 738-1434 après 5 p.m. 13-11-71

OLDSMOBILE 98, 1967, bleu - toit vinyl noir, équipement complet (vitres électriques, etc.) 45.000 milles, très propre. Prix à discuter. Particulier. Tél.: soit seulement 581-5892 entre 6-8 p.m. 17-11-71

ARTICLE A VENDRE

Caisse enregistreuse "Sweda", Excellente condition. Tél.: 845-0911. 15-11-71

BUREAU A LOUER

BUREAU 2.000 p.c. pour avocats, comptables ou médecins, modernisé, réception, intercom, chauffage électrique, air climatisé, murs boisés, tapis, système d'alarme, stationnement 2 autos. \$350 par mois. Boul. St-Joseph ouest. Tél.: 270-4629. 22-11-71

CHAMBRE A LOUER

N.D.G. chambre avec salle de bain privée et entrée privée, près autobus. Tél.: 481-3758. 15-11-71

OUTREMONT, grande chambre, privilège de la cuisine, pour dame âgée. Tél.: 272-2138. 12-11-71

COURS PRIVÉS

Étudiante à Vincent d'Indy, donnerait cours de piano à débutants. Demandez Sylvie 845-5844 après 4 p.m. 11-11-71

Langue chinoise cours privés aux petits groupes par professeur chinois avec expérience et discipline linguistique au Canada. Prix modique avec efficacité. Tél.: 259-1603. 12-11-71

Professeur européen donne cours d'allemand. Méthode audio-visuelle \$2.00 de l'heure. Tél.: 737-6057. 11-11-71

ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

Natalina Pinto Cours pour débutantes, intermédiaires ou avancées.

- CROCHET
- BRODERIE
- TAPISSERIE

Cours de 6 semaines. Début des cours: 15 novembre. Inscription: lundi à jeudi 9-12 hrs - vendredi: 13-18 h. 1396 O., Ste-Catherine, chambre 412, Montréal. Tél.: 861-4988. 12-11-71

CHALET A LOUER

LUXUEUX style Suisse, Ste-Agathe, près pentes, 5 1/2, chauffé, éclairé, déneigé, foyer, TV, tapis ameublement cèdre du Québec, Saison. Tél.: 254-6728. 22-11-71

Luxueuse maison près Ste-Agathe, complètement meublée, 9 chambres, couloir chauffage central, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse automatiques, téléviseur, entrée et stationnement d'asphalte. Idéal motoneige. Tél.: 738-0301. 13-11-71

STENO-DACTYLO

Personne d'expérience, parfaitement bilingue demandée comme secrétaire privée senior, dans un bureau d'assurances. Appeler Mme Lapierre 288-1132. 12-11-71

SECRETIRE BILINGUE

Requise pour département du personnel d'un hôtel de villégiature. Appeler 861-0187 D.G. Décarie. 11-11-71

INFIRMIERES LICENCIÉES

demandées pour travail de nuit de 23.30 hrs à 7.30 hrs a.m. s'adresser: **Hôpital Bourget 645-1673** 11-11-71

HOMME DEMANDE

A temps partiel et sans risque, commencez votre propre commerce de cosmétique. Occasion idéale pour le mari et l'épouse de vous faire un surplus d'argent. Sans obligation, pour rendez-vous 323-2676. 11-11-71

REPRÉSENTANT

22 à 32 ans, visitera institutions éducatives et librairies commerciales, Montréal et le Québec. Voiture obligatoire. Revenu selon compétence. **LEDUC & CIE 255-1221** 12-11-71

EMPLOIS - PLACEMENT

AVIS AUX EMPLOYEURS DE LA RIVE-SUD

À la suite d'une importante réduction de personnel à la Compagnie Modernfold de St-Lambert, le Comité de Reclassement des Employés fait appel aux employeurs de la Rive Sud pour les aider à placer ceux qui sont encore en chômage. Pour informations: jeudi de 9 a.m. à midi **671-3771 Marc Vaillancourt** 11-11-71

COMMERCE A VENDRE

SALAISSON-ÉPICERIE licenciée à vendre. Pour information 642-9438. 13-11-71

DUPLIX A LOUER

VILLE D'ANJOU: spacieux triplex, haut 6 1/2, bas 5 1/2, demi sous-sol 3 1/2, chauffés, près écoles, églises et centres d'achats. Tél.: 482-7743. 15-11-71

ESPACE COMMERCIAL A LOUER

PLAZA ST-HUBERT; logement 5 pièces, 220, bien éclairé, idéal pour bureau ou commerce. Grand stationnement arrière, sous-sol pour entreposage. Près métro. Visible sur rendez-vous 625-0392. 15-11-71

FEMME DEMANDÉE

SECRETIRE BILINGUE

Scolarité 12 ans, 3 ans d'expérience et plus dans étude légale. Tél.: 878-9381 Mme Deslandes. 13-11-71

SECRETIRE

Secrétaire bilingue, avec expérience pour bureau d'architectes, âge de moins de 30 ans avec esprit d'initiative et belle personnalité, et possédant compétence pour travail général de bureau avec aptitudes pour la comptabilité. Remunération selon expérience. Tél.: 384-0404. 13-11-71

REceptionniste dactylo, expérience minimum 3 ans, excellente connaissance du français, dactylographie rapide. Esprit d'initiative. Sens de l'accueil. Domaine de l'enseignement. Tél.: 739-3223. 12-11-71

A temps partiel et sans risque, commencez votre propre commerce de cosmétique. Occasion idéale pour le mari et l'épouse de vous faire un surplus d'argent. Sans obligation. Pour rendez-vous 323-2676. 11-11-71

Possibilité de candidatures pour avis de figuraton au cinéma, à la TV ou pour des commerciaux. Travail à temps partiel seulement. Devenez membre de Ciné-Casting Inc. Appelez pour rendez-vous 871-1148. 15-11-71

SECRETIRE LEGALE avec expérience, Rive-Sud. Tél.: 679-7280. 15-11-71

ON DEMANDE

Piano demandé, paierais comptant. Tél.: 272-8285 ou 274-5934. 13-11-71

PIANO demandé. Tél.: 523-0732. 15-11-71

PENSION

Pension, personnes âgées, chambre privée, tout confort, bonne nourriture, 2 infirmières, proximité hôpital, église, parc. Visitez la pension 1980 - 1994 Sauvé est. Tél.: 381-0250, 382-3479. 15-11-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.: L. es Lettres. Tél.: 288-2332 J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

STE-JULIE (Hauts-Bois)

Maison exclusive stucco et bordoux de cèdre établie sur vaste terrain arboré. On demande \$27.500. Pour rendez-vous J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435.

IMM. WESTGATE courtiers 11-11-71

BROSSARD, coteau 4 chambres à coucher, 2 1/2 chambres de bain, piscine creusée en ciment lère hypothèque 6 1/4 %, prix demandé: \$30.500. André Guénin, propriétaire. 672-1444. 11-11-71

STE-JULIE

A 10 minutes de Montréal Et combien possible ce village! Un bungalow moderne 5 1/2 pièces. Disponible à \$16.800, vous attend. Appelez J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435.

IMM. WESTGATE courtiers 11-11-71

TERRAINS A VENDRE

BOUCHERVILLE EST: coin Joseph Bouchette et Jean Bois, 8.450 pieds carrés - \$1.100. Tél.: 677-5965 ou 652-8202. 11-11-71

HOMME DEMANDE

Avons besoin de candidats pour possibilité de figuraton au cinéma, à la TV ou pour des commerciaux. Travail à temps partiel seulement. Devenez membre de Ciné-Casting Inc. Appelez pour rendez-vous 871-1148. 15-11-71

MAÎTRE D'HÔTEL
CHEF DE RANG
BARMAID (jour)

Bilingues avec expérience pour restaurant de première classe, centre-ville. Écrire en donnant détails et numéro de téléphone à: **CASE 117 LE DEVOIR** 15-11-71

LOGEMENT A LOUER

COTE-DES-NEIGES: libre fin décembre à sous-louer, 6 1/2 beau haut duplex, rue calme, près Collège Marie de France, \$210, par mois, garage, taxes et chauffage compris. Tél.: 342-5934 avant 5 p.m. et 342-1795 après 5 p.m. 11-11-71

ANJOU: haut-duplex, 5 1/2, près Galeries, écoles, autobus, 7403 Champ Chevrier. Tél.: 351-6086. 13-11-71

BEAUBIEN et Iberville, 3 1/2, près écoles, magasins, \$55 par mois. Tél.: 484-9343. 13-11-71

MAISON A LOUER

BOUCHERVILLE; Seigneurie, cottage canadien 1967, 4 chambres, très grand salon, dinette, cuisine moderne, salle de jeux, foyer, abri d'auto \$250. Tél.: 655-9188. 11-11-71

OTTAWA, 336 avenue Daly: Occupation immédiate. Maison charmante et surannée de la Côte de Sable à deux pas de la Colline Parlementaire. Pièces gracieuses et hall à plafond très élevé, salle de réception au rez-de-chaussée avec porte française donnant sur jardin entouré de haies, 4 pièces et 3 salles de bain au 1er étage. Vaste pièce au sous-sol. Tél.: (613) 232-0263. 11-11-71

St-Hubert, bungalow de 5 pièces avec laveuse-sécheuse. Cause décès. Tél.: 676-8422. 15-11-71

À VENDRE

WESTMOUNT REALTIES

WESTMOUNT-SURREY GARDENS

Luxe et confort s'harmonisent dans cette splendide demeure à mi-étage. 8 pièces, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, 2 garages. Superbe vivre avec foyer. Portes ouvrant sur patio et magnifique jardin. Pour renseignements: G. Tremblay 935-8541, soir: 937-6597. Exclusif.

GAGE ROAD CONSTRUCTION

Très élégante résidence, spacieux hall d'entrée, "powder-room", grand vestiaire, Salon avec foyer naturel, salle à diner séparée, cuisine moderne, chambre à coucher principale avec salle de bain et chambre d'habillage, 2ième chambre à coucher et un boudoir, salle de bain de famille, sous-sol fini, foyer naturel, chambre de bonne, salle de bain. Garage double. Mme A. Vaillancourt 935-8541, soir: 482-4546, M.L.S.

OUTREMONT

Cottage haut d'Outremont - complètement rénové; salon avec foyer naturel. Salle à diner séparée; cuisine moderne; "powder-room". Planchers et boiserie de chêne - 4 chambres à coucher - garage - jardin. Exclusif, Mme Michelle Roche, 935-8541, soir: 277-1250. 11-11-71

PROPRIETE A REVENUS A VENDRE

FLORIDE

Bungalow meublé à vendre, 5 pièces, plus 3 pièces. A revenus. Particulier - pas d'agent. Tél.: 661-9435. 13-11-71

FLORIDE

Bungalow meublé à vendre, 5 pièces, plus 3 pièces. A revenus. Particulier - pas d'agent. Tél.: 661-9435. 13-11-71

TERRAINS A VENDRE

BOUCHERVILLE EST: coin Joseph Bouchette et Jean Bois, 8.450 pieds carrés - \$1.100. Tél.: 677-5965 ou 652-8202. 11-11-71

SECRETIRE BILINGUE

Requise pour département du personnel d'un hôtel de villégiature. Appeler 861-0187 D.G. Décarie. 11-11-71

SECRETIRE LEGALE avec expérience, Rive-Sud. Tél.: 679-7280. 15-11-71

PROPRIETE A VENDRE

CANTONS DE L'EST: près pentes de ski, 350 acres, près Villars Brôme, région valloiseuse et partiellement boisée. Source et ruisseau, maison de 12 pièces, côtés aluminium. Idéal pour investissement ou pour développement. M. Ivon Hughes 842-7689. 13-11-71

BELOEIL (Prévert)

Bungalow conception Longpre-Marchand, 6 1/2 pièces, 36.000 pieds carrés terrain arboré. On demande \$24.700. Pour rendez-vous J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435.

IMM. WESTGATE courtiers 11-11-71

VILLE DE ST-HUBERT

Ideal pour jeune médecin, maison et bureau à vendre. 9 pièces, \$22.000. Tél.: 676-0587. 11-11-71

VILLE D'ANJOU

Occasion exceptionnelle Spacieux triplex, 6 1/2, 5 1/2, 3 1/2, \$22.500 et plus, pres écoles, églises et centres d'achats. Paiement \$2.000 et plus. Hypothèque 6 1/4 % à 7%. Tél.: 482-7743. 15-11-71

SECRETIRE DE DIRECTION

Exigences: • Excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit. (capable de traduire de courts textes).

- 12 ans de scolarité.
- Esprit d'initiative et capacité d'organisation.
- Excellente steno-dactylo.
- Age entre 25 et 35 ans.
- Expérience de secrétaire de direction nécessaire. (Connaissance du milieu hospitalier un atout).

Seules les candidates pouvant remplir ces exigences doivent téléphoner pour entrevue à: **878-1833 Le Directeur du Secrétariat** 11-11-71

L'ASSOCIATION DES HÔPITAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

SECRETIRE DE DIRECTION

Exigences: • Excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit. (capable de traduire de courts textes).

- 12 ans de scolarité.
- Esprit d'initiative et capacité d'organisation.
- Excellente steno-dactylo.
- Age entre 25 et 35 ans.
- Expérience de secrétaire de direction nécessaire. (Connaissance du milieu hospitalier un atout).

Seules les candidates pouvant remplir ces exigences doivent téléphoner pour entrevue à: **878-1833 Le Directeur du Secrétariat** 11-11-71

fonction publique municipale

STENO-SECRETIRE GRADE 1 (Bureau des avocats)

Qualités requises: Avoir complété avec succès une 11e année d'études. Posséder quelques années d'expérience en qualité de steno-secrétaire dans une étude légale, ou toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction. Connaissances approfondies et facilité de rédaction dans la langue française. Connaissance suffisante de la langue anglaise.

Conditions de travail: Excellente possibilité de carrière avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généreux. Echelle de salaire: \$5.565 - \$6.860, selon l'expérience.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, chambre 410 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37. 11-11-71

VILLE DE MONTRÉAL

Opératrice de perforation

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71

OPÉRATRICE DE PERFORATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71

OPÉRATRICE DE PERFORATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71

OPÉRATRICE DE PERFORATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71

OPÉRATRICE DE PERFORATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71

OPÉRATRICE DE PERFORATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71

OPÉRATRICE DE PERFORATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71

OPÉRATRICE DE PERFORATION

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

IBM Mlle M. Bougie, IBM Canada Ltée, 5, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q. 11-11-71



la mode

Les stylistes canadiens de la fourrure sont sur la même longueur d'onde que leurs confrères européens, cette année. Et sans qu'il soit question de plagiat. Pour la première fois depuis dix ans, les modélistes reviennent aux petites fourrures et même aux tissus fausses fourrures. Ainsi, va-t-on voir des "joufflus"... carrure large, poils bien touffus. On les confectionnera surtout en renard, sauvage et d'élevage, dans un choix de couleurs naturelles ou artificielles. Certains créateurs optent pour les peaux à l'horizontale tandis que d'autres travaillent résolument à la verticale. Sur notre photo de gauche, un caban de vison (petites fourrures?) de teinte chamois clair, accompagnée des pantalons de suède aux jambes larges. C'est signé Bagatelle, de Montréal. Une jaquette, style Norfolk, en rat musqué argenté, souligne la sportive élégance d'une robe deux tons d'Irving Samuels, également de Montréal. Chapeau et bonnet tricotés sont de Kates. Les tissus fausses fourrures (photo de droite) nous viennent de Paris. La veste, imitation Mongolie Crylor, est un tissu Parspel. Le manteau en Kalgan acrylique est un tissu Pelfran.



Les démêlés d'un petit épicier avec l'hôtel de ville

par Renée Rowan

M. Gérard Contant qui exploite depuis quatre ans une épicerie au 2262, rue Montgomery, dans le sud-est de Montréal, a plaidé non coupable, lundi matin, en cour municipale, et subira son procès le 23 novembre prochain sous l'accusation d'avoir enfreint le règlement 3428, article 6, qui dit: "Les établissements doivent être tenus propres et en bon état." "Le temps est venu de mettre un hola aux abus dont je suis victime depuis quatre ans, nous a dit, hier matin, au cours d'une entrevue, M. Contant. Ça veut dire quoi au juste un établissement propre et en bon état? En 1967, la ville de Montréal m'accordait un permis pour opérer une épicerie dans un taudis vieux de 65 ans. Quatre ans plus tard, après que j'eus renoué l'établissement (selon les plans et avec un permis de la ville), voilà qu'on m'accuse d'avoir enfreint un règlement très vague qui dit que les établissements doivent être tenus propres et en bon état. Les lieux n'ont jamais été en aussi bon état qu'ils le sont actuellement."

M. Contant recevait, il y a quelques semaines, une sommation de comparaître en cour à la suite de la visite d'un inspecteur de la ville qui s'est rendu chez lui dans l'après-midi du 18 septembre dernier. Il fit le tour des lieux sans autre commentaire, nous dit M. Contant. "C'était un samedi. Bien sûr, il y avait un peu de désordre, je ne peux le nier. Mais quel établissement du genre n'en connaît pas à la fin d'une semaine, alors que nous sommes le plus occupés et que nous n'avons pas le temps de nettoyer et de ranger."

"Ce sont mes enfants qui m'aident: notre commerce, c'est une affaire de famille, autrement nous ne pourrions réussir à tenir le coup. Je me présenterai en cour, le 23 novembre prochain, avec mes

deux plus vieux, Françoise, 19 ans, élève au Cégep d'Ahuntsic et qui suit des cours en marketing organisé par l'AP-CV le samedi à l'université de Montréal, et Daniel, 18 ans, étudiant au Cégep Maisonneuve. Ils seront là pour m'appuyer car nous sommes bien déterminés à nous défendre sérieusement pour sauver ce que nous avons bâti durement. Je veux que l'on me dise de façon claire et précise ce que ça veut dire des établissements propres et en bon état. J'en ai fini d'aller pleurer à l'hôtel de ville pour faire des arrangements."

Les difficultés de la famille Contant, qui compte huit enfants de 8 à 19 ans, ne s'arrêtent pas là. Depuis le 7 juin dernier Mme Contant exploite, sans permis de la ville, une épicerie à bas prix, "Provisions familiales", située au 2019, rue Aylwin.

"La ville ne nous accorde pas de permis d'opération parce qu'un certain inspecteur a déclaré que nous n'avons pas de cuve alimentée d'eau chaude et froide sous pression; que nous n'avons pas de dispositif de savon liquide ou en poudre et serviettes individuelles; que nous n'avons pas fait installer deux armoires individuelles pour l'usage des employés. Les employés, c'est qui? Il n'y a que nos enfants pour nous aider. S'il le faut, mes enfants retourneront en cour pour défendre leur mère et prouver que nous n'avons rien changé de ce que la ville exigeait de

l'ancien propriétaire. Pourquoi la ville s'attaque-t-elle à nous avec un tel acharnement.

Nous voulons sauver nos deux épiceries pour nos enfants d'abord afin que leur travail ici, ils puissent plus tard

aller à l'université, et aussi pour les ouvriers du quartier qui sont assurés chez nous d'une liste de prix fixe pour une période d'au moins trois mois sans augmentation, ce qui permet aux mères de famille de pouvoir établir un budget sans

mauvaise surprise."

Tous les enfants de la famille Contant sont d'âge scolaire et tous, sans exception, travaillent à une épicerie ou à l'autre, après les heures de classe et le samedi toute la journée.

M. Contant se propose de faire valoir ses arguments lorsque le moment sera venu pour lui de se défendre en cour.

Protestations contre les tortures au Brésil

Un groupe de 53 prêtres catholiques et pasteurs protestants suisses a protesté auprès de l'ambassadeur brésilien dans ce pays contre les emprisonnements, tortures et assassinats politiques perpétrés par la police de ce pays. "Nous savons bien, écrivirent-ils dans leur lettre adressée au gouvernement brésilien, que c'est au peuple brésilien qu'il incombe avant tout de prendre en main sa propre destinée et de résoudre ses alternatives... Mais face à une telle situation, c'est notre devoir en tant que porteurs d'une espérance de libération, d'amour et de justice, d'exprimer notre plus ferme protestation face à ces pratiques qui font table rase des valeurs élémentaires conquises par l'homme."

"Toutes les informations récentes concernant le Brésil montrent que la répression déchaînée par les divers organismes de police politique, ne se limite plus aux formes brutales de torture dénoncées dans le monde entier: de plus en plus, elle extermine des militants ou de simples suspects faits prisonniers. On arrête des personnes dont on nie l'emprisonnement quand elles sont portées disparues, sans qu'on sache où et dans quelles conditions elles se trouvent."

Les pasteurs, à l'appui de leurs affirmations, citent les cas de prêtres et d'ouvriers assassinés dans les prisons ou sur la voie publique: le député Rubens Paiva, et le Père Henrique Netto, par exemple.

Il s'agit aussi des cas d'arrestations dans l'Etat de Bahia: les personnes impliquées sont en prison depuis mai dernier mais officiellement portées disparues: M. Antonio Ratoelo, sa femme et leurs trois enfants, (ces derniers, âgés de 4, 5 et 7 ans, ont été libérés après trois mois), M. Carlos Rolenberg et son épouse, et les ex-présidents de l'Union brésilienne des étudiants de niveau secondaire, Emiliano et Tiberio Portella.

Les autres produits pharmaceutiques qui coûteront plus cher sont l'Aquarius, la Cefracycline, la colistine, la danilone, la dufalone, la nitroglycérine, le triptil, le marflone, l'aldomet et l'indocide, ces deux derniers étant distribués par la filiale de Montréal.

Les locataires s'organisent

Les locataires s'organisent, autant sur le plan provincial que national. On apprend en effet que les 26, 27 et 28 novembre prochains, aura lieu à Hull le congrès de fondation de la Fédération des locataires du Québec tandis qu'en fin de semaine prochaine, une vingtaine de représentants d'associations de locataires venus d'un peu partout à travers le Canada se rencontreront à Ottawa pour jeter les bases d'une association des locataires.

L'idée de créer une telle association à l'échelle nationale était lancée en mai dernier au congrès canadien des locataires occupant des logements subventionnés. Cette rencontre sera fermée aux journalistes. On y discutera des buts d'une telle association, de ses objectifs et l'on établira si les participants devraient être des locataires dans le sens large du mot ou seulement des locataires occupant des logements subventionnés.

Depuis longtemps, l'Association des locataires de l'Outaouais (ALO) avait formé le projet de fonder une fédération provinciale des locataires du Québec. Les buts de cette association seraient de travailler à la coordination des diverses associations de locataires existant déjà au Québec; d'encourager la création d'associations de locataires dans les régions où il n'y en a pas encore; de préparer des dossiers et de distribuer de l'information sur le logement; d'inviter les divers gouvernements à corriger ou modifier s'il y a lieu la législation actuelle sur le logement.

L'urgence d'une telle fédération, disent les initiateurs, vient du fait qu'une politique du logement a commencé à être élaborée au Québec sans que les besoins de la population soient toujours pris en considération et sans que les personnes les plus concernées (les

locataires) participent aux décisions. On signale également que la situation du logement au Québec présente à l'heure actuelle de graves anomalies qu'il faut essayer de corriger par un effort concerté de tous les locataires du Québec.

Le comité d'action politique du Conseil central de Hull et Ottawa (CSN) et le secrétariat provisoire de la Fédération des locataires du Québec qui ont travaillé en étroite collaboration pour organiser le congrès de fondation de la fin de novembre lancent un appel à tous les autres conseils centraux de la CSN afin qu'il apportent un appui moral et financier à ce projet de fédération. Déjà, de nombreux groupes de locataires québécois ont manifesté le désir de se rendre à Hull, à la fin de novembre. Cependant, les sources de financement et les moyens de transport sont rares.

Une société pharmaceutique US hausse ses prix mais au Canada seulement

TORONTO (PC) — Une compagnie de produits pharmaceutiques du New Jersey a augmenté le prix de 15 médicaments au Canada, une hausse de 10 à 25 pour cent, tandis qu'elle maintient à leur niveau actuel les prix aux Etats-Unis, a indiqué le porte-parole du ministère de la santé de l'Ontario.

M. C.A. Palmer, responsable du prix des médicaments au ministère de la santé, a fait cette déclaration au cours d'une entrevue portant sur les augmentations du prix de 16 médicaments, annoncées dans la troisième édition du guide comparatif des produits pharmaceutiques de l'Ontario.

"Ce qui est irritant, c'est que vous ne pouvez jamais obtenir d'entente écrite des manufacturiers pour maintenir les prix, mais il faut dire qu'ils se sont bien comportés, a-t-il dit.

"Maintenant, a-t-il ajouté, nous nous trouvons dans la situation où quelqu'un aux Etats-Unis, avec le contrôle des prix et des salaires, prend soudain la décision d'augmenter tous les prix canadiens et d'envoyer paître le public."

Le guide, qui est mis à jour tous les six mois, établit une comparaison entre les prix de produits étiquetés avec leurs noms génériques et est subventionnée par le gouvernement pour réduire le coût des médicaments.

Dans sa dernière édition, le guide indique que 16 médicaments coûteront plus cher, dont 13 produits de la compagnie Charles E. Frost de Toronto, une filiale de Merck and Co. Inc. du New Jersey, et deux médicaments de Merck, Sharp and Dohme of Canada Ltd. de Montréal, également de propriété américaine.

Deux des médicaments de la compagnie Frost, des analgésiques ou des composés de prophyphène, ont vu leurs prix grimper de 25 pour cent. Les autres augmentations sont en moyenne de 10 pour cent et comprennent le médicament Norlestrin qui est fabriqué par la compagnie Parke-Davis Ltd. de Toronto.

M. Palmer a indiqué qu'on avait demandé aux manufacturiers, en juin, de soumettre

leurs prix de sorte qu'on aurait la possibilité de les prendre en considération pour l'édition courante du guide.

Mais les augmentations des coûts des médicaments produits par des filiales de compagnies américaines ont été reçues au moment où le guide était sous presse, ce qui est "tout à fait inhabituel". On avait demandé aux manufacturiers de faire connaître les prix qui entreraient en vigueur à compter du 1er octobre 1971 jusqu'au 1er avril 1972.

Dans une déclaration contenue dans le guide, le ministre invite les médecins, les dentistes, les pharmaciens et les hôpitaux qui sont abonnés au guide, à établir une vérification de leurs prix courants en raison du retard des manufacturiers.

L'Association des pharmaciens de l'Ontario invitera par ailleurs les pharmacies à informer le ministère des démarches qu'ils comptent faire

pour faire appliquer leurs prix. Ceci vaudra pour les pharmacies qui font partie du système "Parcost" — "Parcost" est le synonyme de "médicaments à un prix raisonnable", le programme volontaire du gouvernement qui administre le programme d'indexation des coûts de médicaments.

M. Palmer a ajouté que l'initiative de la compagnie Merck indiquait clairement ce qui se produit "quand une compagnie américaine fait une bouchée d'une firme canadienne".

"Ils ont maintenu leurs prix aux Etats-Unis, a-t-il dit, mais pour une raison quelconque, ils n'ont pas fait la même chose ici."

Les autres produits pharmaceutiques qui coûteront plus cher sont l'Aquarius, la Cefracycline, la colistine, la danilone, la dufalone, la nitroglycérine, le triptil, le marflone, l'aldomet et l'indocide, ces deux derniers étant distribués par la filiale de Montréal.

Nouvelle réglementation sur les jouets 'dangereux'

OTTAWA (Le Devoir) — Le ministre de la consommation et des corporations, M. Ron Basford, a annoncé hier l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement concernant l'annonce, la vente et l'importation de nécessaires de chimie.

Grâce à des normes précises d'étiquetage, les nécessaires devront renfermer des instructions sur le bon emploi des produits chimiques, dont la liste complète devra figurer sur l'étiquette. En outre, les nécessaires contenant certains produits chimiques devront comporter un avertissement quant aux dangers du mauvais emploi de ceux-ci.

Le règlement, ajoute le ministre, reconnaît que l'enfant peut, sans réfléchir, faire des mélanges dangereux. C'est pourquoi on a dressé une liste

de produits chimiques qui pourraient se révéler dangereux, l'acide sulphurique par exemple, et aucun nécessaire ne devra contenir un seul de ces produits désignés.

Ce règlement est un prolongement de la réglementation sur les produits dangereux (jouets), en vigueur depuis novembre 1970.

Basford signale que le règlement est destiné à offrir la plus grande sécurité possible. A condition qu'on n'utilise que les produits du nécessaire et qu'on suive les instructions à la lettre. Il recommande aux parents d'exercer une certaine surveillance lorsque l'enfant se sert d'un ensemble de chimie et de veiller à ce qu'aucun produit étranger ne soit ajouté à ceux qui font partie du nécessaire.

v'nez fêter
NOUS AVONS TOUT CE QU'IL FAUT!

CONGRÈS MARIAGES BANQUETS
866-6492
Hôtel de LaSalle
1240, rue Drummond

2015 de la Montagne = 610

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD
depuis 1951

vendredi, 12 novembre à 19,30 hres

1ère Leçon à titre d'essai

des Cours de Fine Cuisine Familiale

automne hiver 71-72

Renseignements Réservations Prospection des cours
843-6481

Hausse des importations

Les importations canadiennes ont atteint \$11,293,8 millions au cours des neuf premiers mois de l'année alors qu'elles n'étaient que de \$10,581,3 millions durant la période correspondante de 1970, révèle-t-on dans une communication de Statistique Canada, distribuée, jeudi, à Ottawa.

Ces achats canadiens ont augmenté dans huit des 13 principaux partenaires commerciaux du Canada, soit dans l'ordre d'importance les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, l'Allemagne fédérale, le Venezuela, la France, l'Italie et la Suisse.

Il s'agit notamment de diminuer en Australie, en Suède, à Hong-Kong, au Pays-Bas et au Mexique.

Un Seurat: \$850,000.

REDWOOD CITY, Calif. (PA) — Le tribunal d'homologation de San Mateo, en Californie, a confirmé la vente d'un tableau du célèbre artiste français Georges Seurat, pour la somme de \$850,000.

Cette toile de peinture, qui a vécu à la fin du 19e siècle, reproduit une vue de la Seine par jour de grisaille.

L'oeuvre a été vendue à un antiquaire new-yorkais par la famille de Mary Anderson Controy, décédée le 31 décembre dernier, et qui possédait le tableau depuis 50 ans.

Marshall's fabrics of Montreal

Nous vendons comptant... vous économisez davantage

VENTE

C'EST LE MOMENT PROPICE POUR VOUS CONFECTIONNER DE MERVEILLEUSES TOILETTES EN PROFITANT DES ÉPARGNES SUR LES TISSUS MARSHALL'S

LUXUEUX LAINAGES
1/3 D'ESCOMPTE

Valeurs : 14.95 à 21.95 la verge
Importations venant directement de créateurs européens dans les plus nouveaux tissus, tissages et motifs, pour manteaux, costumes-costumes pantalon.

LAINAGE ITALIEN GEORGETTE IMPRIMÉ

1/3 D'ESCOMPTE
Valeurs régulières 15.95 à 18.95 la verge

Lainages classiques et très légers - Motifs exclusifs à Marshall's 2ème plancher

JERSEY TOUT LAINE IMPORTÉ
Largeur 60"

Un achat à ne pas manquer pour un prix aussi bas. 13 couleurs très en vogue incluant le majestueux noir. 6.95 la verge 2e plancher

UN RAYON COMPLET DE LAINAGES ASSORTIS

Vous trouverez un vaste choix de lainage assortis et vous n'avez qu'à faire votre choix. Tartans, quadrillés, points croisés, dernières nouveautés, très résistants. 2.79 la verge 2e plancher

SUPERBE LAINAGE IMPRIMÉ CHALLIS

Largeur 51". Régulier 10.95
Le lainage Challis est très doux et en grande demande cette saison. Modèles exclusifs à Marshall's. 6.95 la verge 1er plancher

TRICOTS IMPORTÉS EN JERSEY IMPRIMÉ

Il nous reste qu'une balance de ces tricots très recherchés qui sont offerts à moitié prix. Ces jerseys très doux sont très pratiques pour les soirées. Une vaste gamme de très belles couleurs dans plusieurs modèles, lavable et facile d'entretien. Largeur 45" et 58". 4.95 la verge 1er plancher

TRICOT DOUBLE ACRYLIQUE - LARGEUR 60"

En Grand spécial - tricot double très agréable à porter. Sûrement lavable dans 15 belles teintes d'automne. 3.95 la verge 1er plancher

BROSSÉE RAYONNE "BOUSSAC" DE PARIS

Rég. 2.50
Très doux, extrêmement riche et admirablement chic dans une variété de 18 modèles. Lavable et facile d'entretien. 1.95 la verge 1er plancher

FLANELLE RAYONNE LARGEUR 45" à 54"

Rég. 2.75
Un tissu de qualité pour le retour à l'école qui fut sensiblement réduit dans notre marchandise régulière. Choix de 19 couleurs très en demande, lavable et facile d'entretien. 1.29 la verge 1er plancher

3000 VERGES DE TRÈS BEAU CRÈPE POUR ROBE

Épargnes considérables sur ce crêpe très populaire. Idéal pour la confection de robe. Ce tissu de qualité n'a jamais été à si bas prix. Choix de 15 belles teintes. Beaucoup de noir et de blanc. 3.95 Régulier 1.00 la verge 1er plancher

TRICOTS COTON

Largeur 65" et 70". Tricots très en vogue à prix d'épargne - dans des motifs délicats, appropriés pour chemises d'homme ou blouses de dames. Quelques motifs pour confection d'enfants. Lavable, facile d'entretien. Modèles rayés Jacquard. 2.95 la verge 2e plancher

FORTREL ET COTON CHALLIS

Rég. 2.00
Lavable et idéal pour blouses, lingerie diverses, vêtements d'enfants et de nuit. Dans le rayé, à poids, motifs floraux, lavable, rapide à sécher. 1.49 la verge 2e plancher

CORDUROY IMPRIMÉ "PINWALE"

Vente spéciale de ce populaire corduroy. Couleurs foncées, lavable, peu ou pas de repassage. 89c la verge 2e plancher

1195 ouest, Ste-Catherine, POUR LES TISSUS À LA VERGE, C'EST MARSHALL'S 844-2558

Assiniboia

Le NPD jubile; les autres s'interrogent...

WEYBURN, Saskatchewan (d'après la PC). Les néo-démocrates jubilent en Saskatchewan, tandis que libéraux et progressistes-conservateurs s'interrogent sur la façon de regagner l'affection des fermiers de cette province de l'Ouest.

Le seul député libéral de la Saskatchewan à Ottawa est maintenant M. Otto Lang, ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration élu dans la circonscription de Saskatoon-Humboldt.

Lundi dernier, en effet, les votants ont délaissé les libéraux, préférant s'en remettre à un jeune enseignant de 24 ans, Bill Knight, du NPD, qui s'élèvera aux Communes pour la circonscription d'Assiniboia.

M. Knight sera le plus jeune député au Parlement canadien, à défaut de deux vétérans des luttes politiques, y compris le prospère Jim Hooker, 61 ans, qui se présentait sous la bannière libérale.

Bill Knight, devient le septième député du Nouveau Parti Démocratique pour la province de Saskatchewan, aux Communes d'Ottawa.

M. Knight a défait ses adversaires conservateur et libéral en récoltant 9.956 voix, le candidat conservateur se plaçant au deuxième rang (8.172 voix) et le libéral troisième (7.041). 78 p.c. des votants se sont rendus aux urnes dans cette élection où les trois partis en présence admettaient l'importance de l'enjeu.

Dans ce comté qui, de 1948 à 1962 était représenté aux Communes par un député CCF, la victoire du NPD est jugée comme un vote de blâme à l'endroit de la politique fédérale de stabilisation du revenu agricole et du projet Benson de taxer d'avantage les coopératives.

La Saskatchewan est maintenant présentée aux Communes par une majorité néo-démocratique (sept députés), les conservateurs ont obtenu cinq sièges dans cette province en 1968 et les libéraux, deux.

C'était la première fois que les jeunes de 18 ans pouvaient voter dans ce comté, ce qui peut expliquer que M. Knight ait recueilli près de 40% des suffrages exprimés. 24 ans, le député Knight sera le plus jeune membre du Parlement canadien. Il est diplômé en histoire et en sciences politiques; son comté jouxte les États-Unis et s'étend sur près de 16.000 milles carrés et l'on y retrouve deux des plus puissantes caisses populaires rurales au monde.

À la suite de sa victoire lundi soir, M. Knight a déclaré: «Les résultats démontrent sans équivoque au gouvernement qu'il convient d'introduire un programme de stabilisation du revenu agricole, mais amené. De plus, les électeurs ont rejeté l'idée de taxes supplémentaires pour les coopératives.»

Le premier ministre, M. Allan Blakeney, a eu une réaction à peu près identique.

Ce résultat est une indication claire du rejet de la politique agricole de MM. Trudeau et Lang, a-t-il dit.

«Espérons qu'Ottawa aura finalement compris le message des fermiers, qui ne veulent pas d'un programme de stabilisation dans la pauvreté et qui ne veulent pas la contrainte dans le domaine agricole.»

PELLÉTIER Georgette, à Montréal, le 7 novembre 1971 à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Charles E. Pelletier, née Georgette Roberge, du 1144 Philippe Hébert. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Roland Bisson Entr. No. 130 boul. Henri-Bourassa est à 9 heures 00, pour se rendre à l'église St-Gaetan ou, le service sera célébré à 9 h 30 heures. Et de là au cimetière de Rawdon, lieu de sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ONGE J. Henri, A. Lachute, le 7 novembre 1971 à l'âge de 74 ans, est décédé J. Henri St-Onge, époux de Alice St-Jean demeurant rue Meikle, père de Lucille (Mme Louis-Joseph Dumais) et de Guy de Radio-Canada. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Roland Menard No. 397 rue Grace, Lachute, pour se rendre à l'église Ste-Anastase où le service sera célébré à 2 h 00 heures. Et de là au cimetière de St-Hermes des Deux-Montagnes lieu de sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIU GUY, A. Paris le 7 novembre 1971 à l'âge de 51 ans, est décédé M. Guy Viu, Directeur du Centre Culturel Canadien Exposé à compter de 19 heures, jeudi au Salon J.R. Deslauriers, 5650 Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 novembre en l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 11 h 00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation du Québec des Malades du Cœur seront appréciés.

LECAVALIER, l'abbé Marcel A l'Hôpital Charles Lemoine, est décédé le 9 novembre, à l'âge de 47 ans, l'abbé Marcel LeCavalier, curé de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Longueuil depuis 1966. Ordonné prêtre le 14 mars 1948, il a été successivement professeur au Collège de Saint-Jean, vicaire à Saint-Georges de Longueuil, à Notre-Dame de Fatima, à Sacre-Coeur, à Labbe LeCavalier a aussi été aumônier diocésain d'œuvres et aumônier de l'œuvre des terrains de jeux de Jacques-Cartier. Il a été nommé curé à Saint-Vincent-de-Paul le 23 janvier 1966. L'abbé LeCavalier laisse trois frères et deux sœurs. Les restes mortels sont exposés au Salon Darche, Chemin Chamby à Longueuil, depuis mardi soir et mercredi toute la journée. Jeudi, à 13 heures, il y aura translation des restes en la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Le service qui aura lieu vendredi matin, 12 novembre à 10 heures trente, sera présidé par monseigneur Gérard-M. Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean. Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de faire des dons pour les vocations sacerdotales du diocèse.

LEPAGE Léo, A. Montréal, le 7 novembre 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Léo Lepage, Père de Mme Jean-Paul Mayrand (Fleurbaey), Mme Léo Steinkamp (Marie-Claire), Jean-Paul (Hélène Magliolo), Pierre (Shirley Hubbard), et frère de Roland et Gaston. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.C. Roy Inc., no 7018 rue Marseille à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 h 00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Carrières et Professions

CONSEILLER EN RECHERCHE

Une compagnie interdisciplinaire de conseillers recherche un candidat possédant une licence en sciences sociales ou humanitaires, pour seconder dans les travaux de recherche, lesquels sont la base principale de ses attributions. Le candidat choisi devra être couramment bilingue avec approximativement une année d'expérience acquise depuis l'obtention de son diplôme. C'est une occasion propice pour exécuter un travail intéressant et varié avec possibilité d'avancement au sein de la compagnie.

Applied Research Associates Suite 1, 2151 avenue Lincoln MONTREAL - 108

INGÉNIEUR DES VENTES BILINGUE

pour systèmes d'analyses biochimiques automatiques. Important fabricant de systèmes biochimiques automatiques recherche un ingénieur des ventes bilingue au Canada avec les qualifications suivantes: diplôme utile, expérience dans la vente essentielle, ambition et dynamisme.

Mme M. Proctor 889, Montée de Liesse Montréal 377, Qué.

TECHNICIENNE EN RADIOLOGIE

pour hôpital général privé

844-5961

DIRECTEUR (TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Un hôpital général de 199 lits de la région métropolitaine recherche les services d'un directeur(trice) des soins infirmiers.

Poste: Ce directeur relève pour la totalité de ses fonctions du Directeur général. Il devra assumer la responsabilité de l'organisation, direction, surveillance et coordination des soins infirmiers.

Exigences: Le baccalauréat ou la maîtrise en sciences infirmières plus 7 ans d'expérience pertinente dont au moins 3 ans dans une fonction administrative reliée directement au poste.

Conditions: Le traitement et les avantages sociaux seront basés sur l'échelle de traitement des cadres supérieurs.

Prière d'adresser curriculum vitae et documents pertinents au plus tard le 15 novembre 1971 au:

Directeur du personnel Case 1599, Le Devoir

DIRECTEUR ARTISTIQUE

DANS UNE AGENCE DE PUBLICITÉ

Le maquettiste que nous cherchons assumera la direction artistique de la publicité française de l'agence McKim Benton & Bowles Ltée.

Le candidat doit avoir une très bonne expérience de la publicité qu'il s'agit d'esquisses, d'exécution artistique, de composition, de scénarios-maquettes ou de production.

Il aura perfectionné son talent créateur soit dans une agence, un service de création graphique, une publication, une photogravure ou autre milieu graphique touchant la publicité. Excellente rémunération.

Communiquer avec M. Ohayan, 861-8422

fonction publique municipale

CHEF DE SECTION (Services Éducatifs) Service des Sports et Loisirs - Jardin botanique

\$10,040. - \$11,585.

Nature de l'emploi: Travaux comportant la coordination, la direction et la surveillance des cours de botanique et d'horticulture, des activités des préposés aux renseignements horticoles, des publications techniques horticoles, des expositions saisonnières et des relations extérieures.

Qualités requises: Détenir un diplôme de technologue en agriculture, avec spécialisation en plantes ornementales. Un certain nombre d'années d'expérience dans un emploi spécialisé en horticulture ornementale. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée satisfaisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français et l'anglais.

Conditions de travail: Excellente possibilité de carrière avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généreux.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, suite 416, ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.

VILLE DE MONTRÉAL

DIRECTEUR COMMERCIAL ET TECHNIQUE

PRODUITS DE BEAUTÉ À L'USAGE DES SALONS DE COIFFURE

Nous cherchons un représentant commercial et technique sérieux capable de prendre sous sa responsabilité une gamme de produits connus pour le soin des cheveux. Le titulaire poste à Montréal sera appelé à voyager fréquemment. Il doit être bien introduit dans les salons de beauté sur de lui-même. L'estrade que dans les salons et les réunions au vendeurs. Il doit être à la fois persévérant et diplomate auprès de la profession et parler avec autorité dans les séminaires techniques et la vente directe.

La rémunération sera établie en fonction de ses responsabilités et de son expérience. Si cette situation vous intéresse, veuillez faire parvenir en toute confiance votre curriculum vitae à:

Charles Bedeman Research Organization, C.P. 179, succursale Youville, Montréal, 351, Québec.

ADMINISTRATEUR PUBLICITAIRE

Nous cherchons un administrateur publicitaire pour diriger les budgets de publicité française d'une grande agence de publicité. Le candidat doit être bilingue et avoir occupé avec succès le poste de chef de publicité dans une agence. Cette expérience est indispensable. Il doit avoir de bonnes notions de marketing. De plus, une connaissance des media, acquise au service même des media, serait aussi un atout important. Rémunération à la mesure de l'expérience et des aptitudes. Le candidat doit être dynamique et ambitionner une montée rapide dans une agence en pleine expansion.

Pour obtenir rendez-vous, téléphoner à: A. BLANCHARD, 861-8422

Fonction publique Canada Public Service Canada

CHEF, SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Traitement jusqu'à \$13,123

Centre d'information scientifique et technologique

Ministère des Communications

Ottawa

FONCTIONS: Sous la direction du Chef des Services de données sur les communications et de la bibliothèque, administrer l'ensemble des services de bibliothèque de l'administration centrale du ministère des Communications, organisme à caractère scientifique (notamment les commandes, l'enregistrement des acquisitions, le catalogage, les prêts interbibliothèques et le service de référence); superviser le travail du personnel, conseiller la direction du ministère au sujet de tous les aspects des services et de la politique de la bibliothèque; élaborer et appliquer des méthodes et techniques d'automatisation (tant en ce qui a trait à la règle interne qu'à la classification bibliographique); faire partie de groupes d'études, de comités, etc. selon les besoins; exercer une supervision fonctionnelle de la bibliothèque du Centre des recherches sur les communications; conseiller les bureaux régionaux au sujet des services de bibliothèque.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie, décernée par une université canadienne, ou titres équivalents, et plusieurs années d'expérience acquise dans une bibliothèque technique ou scientifique. Aptitude à mettre sur pied un nouveau service de bibliothèque, y compris des nouveaux systèmes de sélection, de repérage et de catalogage et à se tenir au courant de l'évolution des techniques dans ce domaine. Le titulaire doit savoir organiser et planifier le travail, intéresser les fonctionnaires aux services de la bibliothèque, travailler en collaboration avec ses collègues, et rédiger des rapports et de la correspondance. Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES: Faute d'un candidat pleinement qualifié, le poste pourra être offert au plus apte, à un échelon moins élevé. Dans ce cas, le candidat nommé pourra plus tard accéder au poste annoncé quand il aura fait ses preuves dans l'exercice de ses fonctions et quand il répondra aux normes de qualification pour la classe et le grade du poste annoncé. On accorde la préférence aux citoyens canadiens.

Les candidats qualifiés sont priés de faire parvenir leur demande d'emploi à l'adresse suivante: CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA TOUR "A", PLACE DE VILLE OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7 ou de téléphoner au numéro (613) 996-5711

Référence à appeler: 71-412 COM

Voir autres Carrières en page 19

CARRIÈRE COMMERCIALE

Recherchons des candidats désirant se diriger vers une carrière comme représentants des ventes dans l'équipement de bureau. Aucune expérience dans ce domaine n'est exigée. Un cours de formation professionnelle d'une période de 3 semaines vous est offert à notre centre national d'entraînement. Être bilingue. Avoir de préférence complété un cours secondaire. Une voiture est indispensable. Salaire au-dessus de la moyenne durant l'entraînement. Un territoire dans Montréal vous est garanti. Salaire d'environ \$7,000 pour la première année avec des qualifications minimum. Semaine de 5 jours, avantages marginaux, assurance médicale de groupe, plan de pension, etc.

Pour rendez-vous, appeler Mlle Ambroziak OLIVETTI CANADA LIMITÉE 761-4861

La Compagnie ASEA Industries Limitée fabricant de transformateurs de puissance recherche un préposé au:

TRAFIC

L'homme: 25 à 35 ans Cours secondaire complète Etudes pertinentes au travail Bilingue (français et anglais) 3 à 5 ans d'expérience au trafic

Le poste: Instaurer un système complet de trafic, à savoir: établissement des politiques et procédures; choix des moyens et des itinéraires relatifs au transfert des marchandises sur la base locale et internationale; négociations et classification des tarifs de fret; règlement avec les compagnies de transport des dommages pour marchandises en transit; contrôle de l'arrivée et de l'envoi des marchandises.

Pour plus de renseignements ou obtenir un rendez-vous au: (514) 652-2901 M. Jacques Henry

IBM DIVISION MATÉRIEL DE BUREAU MISE EN MARCHÉ

Voici une occasion intéressante pour ceux qui veulent réussir en tant que représentants des ventes pour la Compagnie IBM, Division Matériel de bureau.

Dans ce secteur en pleine expansion, le défi consiste à découvrir et implanter des méthodes améliorant les communications essentielles dans un bureau. C'est ce qu'on appelle "traitement du mot" - l'utilisation d'équipement et de méthodes modernes pour augmenter l'efficacité. Ainsi, les hommes d'affaires gagneront un temps précieux pour se consacrer d'avantage aux questions importantes.

En tant que représentant des ventes pour la Compagnie IBM, on vous confie un territoire exclusif (au terme de notre programme complet de formation). Vous gardez, au niveau de la direction, des contacts directs avec nos clients actuels et éventuels, étudiant leurs besoins en communications d'affaires et les consultant sur le genre d'équipement requis.

Un milieu de travail stimulant, une rémunération intéressante et des possibilités de promotion avantageuses, un aperçu des avantages qu'on vous offre. Si vous êtes bilingue et possédez une formation universitaire ainsi qu'une certaine expérience dans le monde des affaires, composez immédiatement 874-7566.

M. G. Giroux IBM Canada Ltée 1255, Boul. Laird Ville Mont-Royal Montréal 304, Québec



LEPAGE Léo, A. Montréal, le 7 novembre 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Léo Lepage, Père de Mme Jean-Paul Mayrand (Fleurbaey), Mme Léo Steinkamp (Marie-Claire), Jean-Paul (Hélène Magliolo), Pierre (Shirley Hubbard), et frère de Roland et Gaston. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.C. Roy Inc., no 7018 rue Marseille à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 h 00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS RECHERCHE DES CANDIDATS POUR LE POSTE DE

TRADUCTEUR

Fonctions: Traduire de l'anglais au français et du français à l'anglais divers documents tels que: procès-verbaux, communiqués, demandes de projet, rapports, etc.

Poursuivre certains travaux de recherche terminologique dans le domaine de l'animation sociale et du développement communautaire.

Qualifications: Formation universitaire Expérience Connaissance de la terminologie sociale, économique et politique.

Traitement: \$8,810 - \$10,740.

Endroit: Siège social de la CJC à Ottawa.

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avant le 16 novembre 1971 à:

Mme Theresa Watters, Compagnie des jeunes Canadiens, 323, rue Chapel, Ottawa 2, Ontario.



SERVICE DE LA MÉCANOGRAPHIE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANALYSTE(S) - PROGRAMMEUR(S)

Fonctions: En collaboration avec le Centre d'informatique de Gestion de l'Université de Montréal, participer à l'établissement d'un système intégré de gestion utilisant: un ordinateur H-2015 (disques et bandes) avec système d'exploitation OS-200.

Qualifications: 3 ou 4 ans d'expérience en informatique de gestion dont au moins un à titre d'Analyste-Programmeur. Expérience minimum d'un an du langage de programmation COBOL.

Connaissances pratiques de systèmes d'exploitation (OS) et de systèmes de gestion de base de données. Salaire à déterminer selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae au:

Service du Personnel, Université de Montréal, Case postale 6128, Montréal, Québec

l'actualité

Mine de cuivre à Panama

Projet de \$500 millions pour Cdn. Javelin

par Denis Giroux

Canadian Javelin Ltd. entreprendra sous peu une étude de rentabilité et un programme d'exploration intensif pour déterminer le potentiel et les modalités possibles de la mise en exploitation de ce qu'elle estime être le gisement de cuivre le plus important au monde à Cerro Colorado au Panama.

C'est ce qu'a révélé hier le président du conseil d'administration de la compagnie, M. John C. Doyle lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a estimé à deux ans la durée des travaux préparatoires à la mise en exploitation du gisement et à plus de \$500 millions le montant des investissements requis pour produire 200.000 livres de concentrés de cuivre par jour.

M. Doyle et M. Wyatt Hegler, vice-président à l'ingénierie de la compagnie, croient même que le gisement pourrait être exploité immédiatement à ciel ouvert car on a déjà découvert suffisamment de réserves en minerai de cuivre-molybdène pour assurer son exploitation rentable. Il est vrai que le prix du cuivre est très bas actuellement aussi on préfère prendre son temps.

Cdn. Javelin a déjà dépensé par l'intermédiaire de sa filiale panaméenne à part entière (Pavonia S.A.) une somme de \$3,25 millions environ en frais d'acquisition et d'exploration; un investissement supplémentaire de \$3 millions sera nécessaire pour compléter l'étude du gisement qui s'étend en moyenne sur une largeur de 3.500 pieds et sur une longueur approximative de 14.000 pieds à une profondeur allant jusqu'à 7.000 pieds.

Canadian Javelin est cette même compagnie qui avait découvert l'énorme gisement de fer de Wabush au Québec, découverte qui lui rapporte encore des revenus sous forme de droits qui lui sont versés par les compagnies exploitant sa découverte.

Dans le cas de Cerro Colorado, cependant, Cdn. Javelin voudrait rester lié à toutes les phases de l'exploitation. L'énorme financement requis n'inquiète pas la compagnie qui a déjà négocié avec des partenaires japonais, européens et nord-américains des ententes possibles.

M. Doyle explique l'intérêt de ces partenaires par la situation privilégiée du gisement de Cerro Colorado: Panama est un pays sûr politiquement (pour toutes sortes de raisons!), le climat y est propice, les communications y seraient faciles à aménager et la position géographique de Panama est excellente en ce qui concerne l'accessibilité aux principaux marchés mondiaux, de plus, le gisement serait "monstrueusement" riche et étendu.

M. Doyle estime que l'attitude du gouvernement panaméen sera très coopérative: la plupart des dirigeants du pays ont été éduqués dans des pays an-

glo-saxons, la monnaie nationale n'a même pas cours obligatoire à Panama où l'on accepte autant le dollar canadien que le dollar américain et où il n'y a pas de banque centrale pour le pays; de plus, le régime fiscal est attrayant.

Le président de Canadian Javelin croit que les nationalisations récentes dans des propriétés minières dans certains pays (Chili, Pérou, etc...) seront éminemment profitables à la compagnie qui pourra ainsi satisfaire la demande de certaines compagnies nord-américaines qui ont perdu leurs sources majeures d'approvisionnement (Anaconda, Kennecott).

Comme quoi le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre!

Le gisement de cuivre-molybdène découvert par Cdn. Javelin est du type porphyrique, d'une teneur relativement basse mais d'un traitement aussi relativement facile. M. Doyle et Hegler ont déclaré que le gisement de Canadian Javelin était en meilleure position concurrentielle que ceux de Colom-

bie-Britannique par exemple et que l'écoulement sur des marchés d'exportation de leur production ne poserait aucun problème.

Un des rares problèmes qui pourrait se poser serait de convaincre Sumitomo ou d'autres firmes japonaises intéressées qu'il faut traiter le minerai sur place et non au Japon ou dans les autres pays acheteurs. Cependant, le facteur pollution devrait encore une fois jouer en faveur de la compagnie, la législation gouvernementale en ce sens étant plus inoffensive à Panama qu'au Japon ou ailleurs.

Rappelons que les transactions sur les actions de Cdn. Javelin avaient été suspendues à New York il y a quelques mois quand la nouvelle de la découverte avait commencé à être connue.

Un examen de la situation par la SEC (Securities and Exchange Commission) avait cependant levé tout doute sur la véracité des avancés de la compagnie.

Soquem vs le Groupe Brossard Un accord intervient dans "l'affaire" Louvem

Une entente est finalement intervenue hier dans "l'affaire" Louvem alors que la Soquem et trois sociétés membres du groupe minier Brossard, se sont mises d'accord sur un mode de règlement relativement à la gestion des biens et à la répartition des actions de la société minière Louvem.

Selon la déclaration conjointe de MM. Léo Brossard et Côme Carboneau président de Soquem, le règlement prévoit que la Soquem se portera acquéreur de la totalité des actions de Louvem détenues par les trois sociétés Naganta Mining & Development Co., Nemrod Mining Co. et Timrod Mining Co.

Soquem versera en échange à ces sociétés un montant de \$2,275,000 et une "royalty" qui sera déterminée selon la valeur nette reçue de la fonderie de tout minerai extrait au-delà de 739,000 tonnes. Cette "royalty" ne porte que sur la production future et se fera sur une échelle variant de 10 cents à \$5 la tonne selon que le minerai aura une valeur nette à la fonderie de \$10 ou \$30. Comme base de référen-

ce très approximative précisons qu'un minerai d'une valeur de \$10 la tonne a une teneur d'environ 1% en cuivre, si on prend un prix de 50 cents pour la livre de cuivre.

Le minerai du gisement exploité par Louvem et qui avait été à l'origine découvert sur des claims des compagnies du Groupe Nemrod contient aussi de l'argent et de l'or.

Il semble que le minerai qui reste à extraire aurait essentiellement une valeur inférieure à \$20 la tonne selon M. Carboneau.

Des porte-parole des deux parties ont commenté l'entente en la qualifiant de "convenable" pour les deux parties. Les termes et détails définitifs de la transaction sont actuellement en voie de rédaction et on prévoit que la signature de l'accord devrait avoir lieu vers le 18 novembre prochain.

L'entente mettra fin à une dispute d'environ deux ans entre les intéressés, dispute qui avait poussé le groupe minier Brossard à demander et obtenir la mise sous séquestre des actifs de Louvem, en juillet dernier.

économique

Découverte de pétrole en Alaska

Washington demeure sceptique

par Rod Currie de la PC

WASHINGTON — C'est avec scepticisme que les milieux pétroliers de Washington et certains observateurs ont accueilli la nouvelle concernant la découverte de riches gisements de pétrole dans la région de Cordova, au sud de l'Alaska, découverte susceptible de bouleverser la structure des prix du pétrole et de ranimer l'opposition au projet de construction d'un oléoduc à travers l'Alaska.

Il s'agit d'un rapport rendu public dimanche par le sénateur William Proxmire, démocrate du Wisconsin, et un des adversaires de l'oléoduc trans-alaskan. Selon ce document, les gisements découverts dans la région de Cordova "seraient, de l'avis de certains, plus importants" que ceux du versant nord.

Établi par M. Martin Lobel, pour compte du comité économique parlementaire que préside M. Proxmire, le rapport précise que le département de l'Intérieur a préparé un relevé préliminaire de la région, qu'il n'a pas encore publié.

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur déclare, pour sa part, tout ignorer d'un rapport concernant la découverte à Cordova de gisements comparables à ceux du versant nord.

On n'a pas découvert de pétrole, là, dit-il, et les règlements du ministère de l'Intérieur n'ont pas permis d'y faire des explorations, bien que certains tests sismiques aient indiqué la présence de pétrole dans la région.

Le porte-parole a fait ensuite valoir que des considérations d'ordre écologique entraveraient pour le moment des recherches plus poussées. Au nombre de ces considérations, il cite la rigueur du climat, les puissantes vagues, les bancs de neige, les risques de secousses telluriques et le danger qui peserait sur la luxuriante vie marine qui est vitale pour l'économie de cette partie de l'Alaska.

Définir les risques

Le département de l'Intérieur a sollicité l'aide d'autres administrations gouvernementales pour définir les ris-

ques. Il serait donc difficile, à l'heure qu'il est, de dire quand le ministère sera en mesure de tenir des audiences publiques ou de publier quoi que ce soit sur la situation.

Dans les milieux pétroliers on s'étonne que l'on puisse évaluer des gisements avant d'avoir procédé à des forages expérimentaux.

L'American Petroleum Institute a publié un communiqué affirmant que des prospections préliminaires ont été faites aussi bien sur la côte qu'au large du golfe de l'Alaska mais, qu'à sa connaissance aucune découverte de pétrole n'a été faite, sauf pour un champ abandonné il y a plus de 40 ans.

L'Institut ajoute que trois ou quatre puits ont été forés sur la côte vers la fin de la décennie 1960, et un au large de l'île Middleton, à plus de 50 milles de Cordova, ajoutant: "Tous se sont avérés être secs".

Le cas échéant, le pétrole du sud de l'Alaska pourrait être transporté par navires-citernes. Or, celui du versant nord doit d'abord être amené par oléoduc jusqu'au port chaud de Valdez, et cela, dit Lobel, serait de nature à bouleverser la structure des prix du pétrole du versant nord envisagée par l'industrie pétrolière.

La découverte de nouveaux et importants gisements dans le sud de l'Alaska renforcerait la position des adversaires de l'oléoduc trans-alaskan, qui lui préfèrent l'oléoduc trans-canadien qui, par la vallée de Mackenzie, amènerait le pétrole vers le centre-ouest des États-Unis. Il serait également possible d'envoyer vers l'est des États-Unis le pétrole transporté par l'oléoduc trans-canadien, alors que celui de la région de Cordova, transporté par pétroliers, irait approvisionner le centre-ouest.

Position du Canada

Le gouvernement canadien, quant à lui, n'a pas encore défini sa position au sujet

de l'oléoduc du Mackenzie, bien que ce dernier ait déjà les faveurs de certains groupes aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Le département américain de l'Intérieur, de son côté, n'a pas encore pris de décision au sujet de l'oléoduc trans-alaskan, dont l'exécution est retardée depuis des mois par une action en justice et les pressions exercées par les mouvements de protection de l'écologie.

Le Canada s'oppose au transport du pétrole de l'Alaska par pétroliers en faisant valoir que des fuites seraient de nature à causer de sérieux préjudices aux côtes de la Colombie-Britannique. Il n'en demeure pas moins que ce danger existe, que le pétrole provienne du versant nord ou de la région de Cordova, dans le golfe de l'Alaska.

M. Proxmire a été un des 18 membres du Congrès à avoir écrit au président Nixon, en août dernier, pour lui demander d'empêcher la construction de l'oléoduc de 800 milles à travers l'Alaska, jusqu'à ce qu'une étude économique et écologique complète ait été faite au sujet du projet canadien.

A l'instar du sénateur Proxmire et d'autres congressistes américains, le rapport Lobel recommande la levée des restrictions imposées sur les importations de pétrole du Canada.

"En 1971, précise le rapport, ces importations de pétrole brut ont été, en moyenne, de 200.000 barils par jour inférieures à la capacité de l'oléoduc" canadien, dont la capacité totale se situe entre 650.000 et 700.000 barils par jour.

En décembre dernier, l'administration Nixon a autorisé les importateurs à se servir des "tickets" — permis destinés uniquement à l'achat de pétrole outre-mer — pour l'achat de pétrole canadien. Pour des considérations lucratives, les importateurs se sont abstenus d'acheter du pétrole canadien, dans l'espoir d'en trouver ailleurs à meilleur prix.

Mais, on prévoit pour le mois de décembre, une ruée sur le pétrole canadien, car c'est à ce moment là que les "tickets" de l'année 1971 viennent à expiration.

Aux États-Unis

Les syndicats pourraient boycotter la deuxième phase du plan Nixon

WASHINGTON (AFP) — Les syndicats américains paraissent divisés après que le conseil des salaires a décidé lundi soir de limiter à 5,5 pour cent les augmentations pour l'année 1972, tout en refusant d'autoriser, sauf dérogations exceptionnelles, les versements rétroactifs de salaires bloqués depuis le 15 août.

Certains dirigeants syndicaux, membres de la puissante centrale AFL-CIO qui compte près de 15 millions d'adhérents, considèrent que les syndicats doivent se retirer du conseil, où ils disposent de cinq sièges sur quinze. D'autres estiment qu'il convient d'attendre pour voir quelles dérogations pourront être accordées par le conseil concernant les augmentations de salaires négociées avant le 15 août et bloquées depuis cette date en raison du gel imposé par l'administration Nixon.

La question sera tranchée la semaine prochaine, du moins en ce qui concerne l'AFL-CIO, qui tient son congrès annuel à Miami. Les deux principaux syndicats américains, celui des camionneurs (1,8 million de membres) et celui des ouvriers de l'automobile (1,5 million) qui disposent chacun d'un siège dans le conseil des salaires, se sont retirés il y a plusieurs années de l'AFL-CIO.

Il semble d'ailleurs que leur position, vis à vis du programme de lutte contre l'inflation de la Maison blanche, soit moins intransigeante que celle de l'AFL-CIO, qui avait fait savoir avant les premières réunions du conseil des salaires, qu'elle se retirait de cet organisme s'il n'autorisait pas les paiements rétroactifs de salaires.

Il n'est pas exclu, dans ces conditions, que certains syndicats locaux, adhérents à l'AFL-CIO, se mettent en grève dès le 15 novembre, si leurs employeurs refusent, conformément aux recommandations du conseil des salaires, d'accorder les augmentations né-

gociées avant le 15 août.

Le conseil a décidé lundi de n'autoriser ces relevements que cas par cas, et après que les syndicats aient apporté la preuve que leur employeur a

augmenté entre-temps ses prix en prévision de ces augmentations de salaires. D'autre part, l'employeur aura la faculté de déferer ces augmentations, négociées avant le 15

août, devant le conseil des salaires, s'il estime que les augmentations prévues s'écartent trop du critère de 5,5 pour cent pour l'année 1972.

Les marchés boursiers

Léger redressement de la tendance

Des progrès étaient enregistrés, hier, dans tous les compartiments de la Bourse de Montréal. Les échanges ont cependant été modérés. Les pertes l'emportent sur les gains par 128 à 95 et 73 valeurs restaient inchangées.

Le volume combiné des bourses canadienne et de Montréal s'est inscrit à 863.000 actions, contre 799.100 à la clôture de lundi.

Grafton Group a pris 3-4 à \$18 1-2; Dofasco, 5-8 à \$21; Crush International, 1-2 à \$18 1-4; Du Pont, 1-2 à \$17; Distillers Seagrams, 1-2 à \$53 1-2; MacMillan Bloedel, 1-2 à \$22 1-2 et Placer Deha été de 1,43 million d'actions.

Royal Trust a cédé 1-4 à \$36 1-4; Maritime Electric, 1-4 à \$23 3-4; Canadian Arena, 1 à \$15; Dome Petroleum, 3-4 à \$27 1-4; Crédit Foncier, 1-2 à \$53 1-2; Fleetwood Corp., 1-2 à \$8; Moore Corp., 1-2 à \$33 5-8 et Petrofina Canada, 1-2 à \$18.

À la Bourse canadienne, Wabasso a pris 1-2 à \$15 1-2; Abitibi Asbestos Mining, 40 cents à \$2,75 et Allied Mining, 40 cents à \$3,45.

TORONTO

Les aurifères ont enregistré une hausse marquée hier

pour une deuxième session consécutive alors que les cotes dans tous les secteurs ont aussi avancé à la Bourse de Toronto au cours d'une journée de transactions modérée.

L'indice des aurifères a grimpé de 5,63 à 148,87. Lundi, l'indice avait monté de sept points.

Le volume des transactions a été de 1,43 millions d'actions, en comparaison de 1,17 million d'actions la veille.

La valeur des actions échangées a été de \$12,4 millions, en comparaison de \$10,8 millions lundi.

Les gains ont dépassé les déclinés par 258 à 193 et 236 valeurs n'ont pas varié.

Falconbridge a monté de 1-4 à \$63; Thomson Newspapers de 1 à \$26; Bow Valley de 3-4 à \$24 3-4; Dome Mines de 2 1-2 à \$56; Ranger de 7-8 à \$12 et Bell de 1-8 à \$45 1-8.

Inco a gagné 1-4 à \$27 3-8; Canadian Imperial Bank 1-8 à \$22 1-2; Canadian Superior Oil 7-8 à \$37 et CP Ltd 1-4 à \$12.

Montreal Trust a perdu 7-8 à \$17 3-4; Automotive Hardware 3-4 à \$7; Scurry-Rainbow 1-2 à \$14; Moore 1-2 à \$44 5-8 et McIntyre 2 1-2 à \$60 1-2.

New York

La tendance a été irrégulière avec prédominance de hausses à Wall Street mardi. La cote a progressé modestement à l'ouverture, après l'annonce que le conseil des salaires avait décidé de limiter à 5,5 pour cent le taux annuel des augmentations salariales. Les protestations des syndicats contre cette décision ont, cependant, amené les investisseurs à plus de prudence, par la suite, et le marché a finalement clôturé sur une note irrégulière, les hausses l'emportant toutefois modérément en nombre sur les baisses.

Les cuprifères ont été fermes, tandis que les alimentaires, les chemins de fer et les tabacs ont progressé modérément et que les matériaux de construction se sont améliorés par endroits. On a par ailleurs noté les bonnes avances de Syntex, Merck, Burroughs et Sears, parmi les pharmaceutiques, les ordinateurs et les grands magasins, qui ont évolué irrégulièrement. Par contre, les caoutchoucs se sont effrités et les baisses l'ont nettement emporté parmi les transports aériens, les produits chimiques, les électroniques, les automobiles et les pétroles, parmi lesquels Texaco a cependant clôturé en progrès. Les aérospatiales, les mécaniques et les sidérurgiques ont été irréguliers.

L'indice Dow Jones de 30 valeurs industrielles a réalisé un gain de 37 à 837,91.

Les gains ont dépassé les déclinés par 717 à 642 sur 1.680 valeurs échangées alors que 12,02 millions d'actions ont changé de mains.


L'indice de la Bourse américaine a perdu 0,1 à 24,49, alors qu'on a échangé 2,78 millions d'actions, en comparaison de 2,05 millions d'actions lundi.

Royal Dutch Petroleum a été la valeur la plus active, fermant en avant de 1-4 à \$34 1-4, sur un volume de 195.000 actions. \$16 1-2; General Telephone-3-8 à \$29; AMF Inc., a gagné 3-8 à \$42 1-8; Occidental Petroleum a fléchi de 3-8 à \$12 1-2 et General Motors de 3-8 à \$78 3-4.

À la fermeture de la Bourse américaine, Syntex a gagné 1-8 à \$70 1-8; Delta Corp. of America a baissé de 2 à \$30 5-8; TWA de 1-4 à \$23 1-8; General Cinema de 3-4 à \$30 3-4 et Kaiser Industries de 21-4 à \$46.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse de New York, Dome Mines a gagné 5-8 à \$55 1-8 et International Nickel 3-8 à \$27 1-8; Distillers Seagrams et Granby Mining ont perdu 3-8 à \$5 et \$27 1-8 respectivement.

À la Bourse américaine, Canadian Javelin a perdu 3-4 à \$10 7-8 et Scurry-Rainbow 3-8 à \$13 7-8. Brascan Ltd a gagné 3-8 à \$16 7-8.



E. A. Whitehead, limitée

Courtiers d'assurance agréés

Jean Grégoire, vice-président et administrateur

Place du Canada
Bureau 950, Montréal 101, - 878-4331

SUCCURSALES:
TORONTO - CALGARY - VANCOUVER
WHITEHORSE

C'est avec de l'argent...

... qu'on fait de l'argent. Par où commencer? Par des "dollars garantis" qui vous donnent la sécurité, et par des "dollars investis" qui travaillent à grossir votre capital. Vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturers. C'est un ami... qui s'y connaît!



ANDRÉ MAILLOUX
Suite 1660
Edifice C.I.L.
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 101
875-5540

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

VOUS VOULEZ LA SÉCURITÉ ET LA LIQUIDITÉ ?

ACHETEZ

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

des

datées du 1er novembre 1971* — échéant le 1er novembre 1980

Rendement de 7.19%

si détenues jusqu'à l'échéance

*vous pouvez les acheter jusqu'au 15 novembre 1971

sans intérêts courus

MOLSON, ROUSSEAU & CIE

Limitée

800 Place Victoria,
Montréal 115, Qué.
Tél. 866-1551

500 Grande Allée E.,
Québec, Qué.
Tél. 522-2753

Aux actionnaires de

CANADA STEAMSHIP LINES, LIMITED

(Actions ordinaires)

Power Corporation of Canada, Limited a offert d'acheter la totalité des actions ordinaires sans valeur au pair en cours de Canada Steamship Lines, Limited au prix de \$40,00 l'action.

Power Corporation of Canada, Limited ne sera lié par cette offre que si au moins 2,899,082 actions ordinaires (comprenant les 1,510,100 actions ordinaires indirectement détenues par Power Corporation, les détenteurs desquelles ont indiqué leur intention d'accepter l'offre et de déposer les dites actions ordinaires) sont déposées par les détenteurs d'icelles selon les termes de l'offre au plus tard à 16 heures le 6 décembre 1971 (date de clôture).

Power Corporation se réserve le droit d'accepter un nombre inférieur d'actions. Cette offre expire le 6 décembre 1971 à moins que Power Corporation choisisse d'acheter la totalité des actions alors déposées.

Nous sommes d'opinion que cette offre est très équitable et recommandons fortement son acceptation. Les services de nos bureaux vous sont offerts à cette fin.

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée

CALGARY EDMONTON MONTRÉAL TORONTO
LONDON, ONT. OTTAWA QUÉBEC HALIFAX HAMILTON KITCHENER
VICTORIA WINNIPEG SAINT JOHN SYDNEY VANCOUVER
NEW YORK LONDON

Nominations au Trust Royal

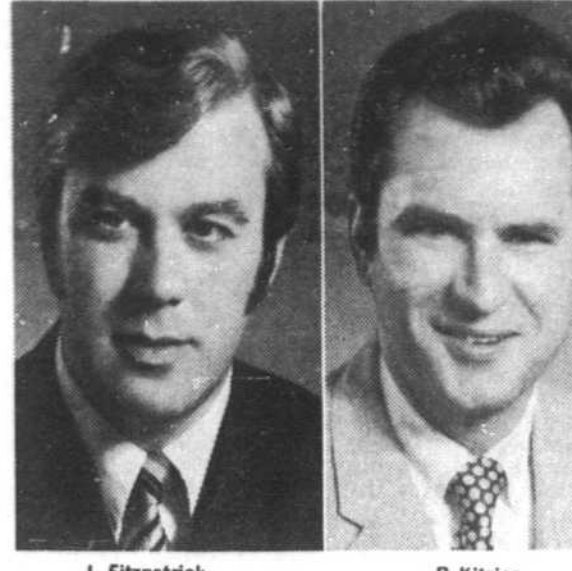


A. Purdy, G. Smallwood, E. A. Wickens, C.A.

La Compagnie Trust Royal annonce les nominations suivantes: M. A. Purdy, vice-président adjoint, Hypothèques, accès au poste de vice-président, Services hypothécaires; M. G. Smallwood, vice-président adjoint accède au poste de vice-président, Administration et M. E. A. Wickens, C.A., ancien vice-président adjoint devient vice-président, Compte garanti.

Table of stock market data with columns for company names and numerical values.

Atlitic Inns of Canada Limited (Holiday Inns)



L. Fitzpatrick, B. Kitzier

M. R. John Adams, président de Atlitic Inns of Canada Limited (Holiday Inns), est heureux d'annoncer la nomination de M. Ludvig Fitzpatrick au poste d'aubergiste du Château Holiday Inn et celle de M. Bert Kitzier au poste d'aubergiste du Seigneurie Holiday Inn; ces deux auberges sont situées sur le chemin de la Côte-de-Liesse à Montréal. Monsieur Fitzpatrick était auparavant l'aubergiste du Holiday Inn à Québec, où il a travaillé durant 10 ans. Monsieur Kitzier, pour sa part, arrive de Calgary, où il était aubergiste adjoint au Holiday Inn de cette ville. La compagnie Atlitic Inns of Canada est propriétaire et administre les Holiday Inns dans les provinces suivantes: Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle Écosse, Terre-Neuve, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Table of stock market data with columns for company names and numerical values.

Doyle Dane Bernbach Advertising Ltd.



Edward D. Brown

Le président de DDB-International, M. Edward T. Russell, a le plaisir d'annoncer la récente nomination de M. Edward D. Brown au poste de président de Doyle Dane Bernbach Advertising Ltd. à Toronto. M. Brown devient ainsi premier président de l'agence pour tout le Canada. Depuis son arrivée en juin 1970, M. Brown était directeur général de l'agence au Canada. Il avait auparavant dirigé le bureau de DDB à Mexico. M. Brown est au service de Doyle Dane Bernbach depuis six ans, à titre de vice-président et de chef de groupe à New York. Au cours de sa longue carrière en publicité, M. Brown fut pendant plusieurs années chef de groupe-produits chez "American Home Products" et occupa des postes séniors dans d'autres agences. Il a également participé à la fondation d'une agence en Espagne où il fut directeur général.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for industry types and company names.

Hausse de l'or

LONDRES - L'once d'or fin cotait mardi sur le marché européen de l'or 442,75 au regard de 442,35 à la fermeture du marché la veille.

Voir Bourse de Montréal en page 19

Table of stock market data for Montreal, including columns for company names and numerical values.

Baisse du dollar cdn

NEW YORK - Le dollar canadien était à la baisse de 1-32 hier et valait 99 13-32 en valeurs américaines, comparativement à 99 39-64 la semaine dernière. La livre sterling était à la baisse de 1-16 et valait \$2,49 17-64.

MONTREAL - Le dollar américain était à la hausse de 1-32 hier et valait \$1,00 19-32 en valeurs canadiennes. La livre sterling était à la hausse de 1-16 et valait \$2,50 13-16.

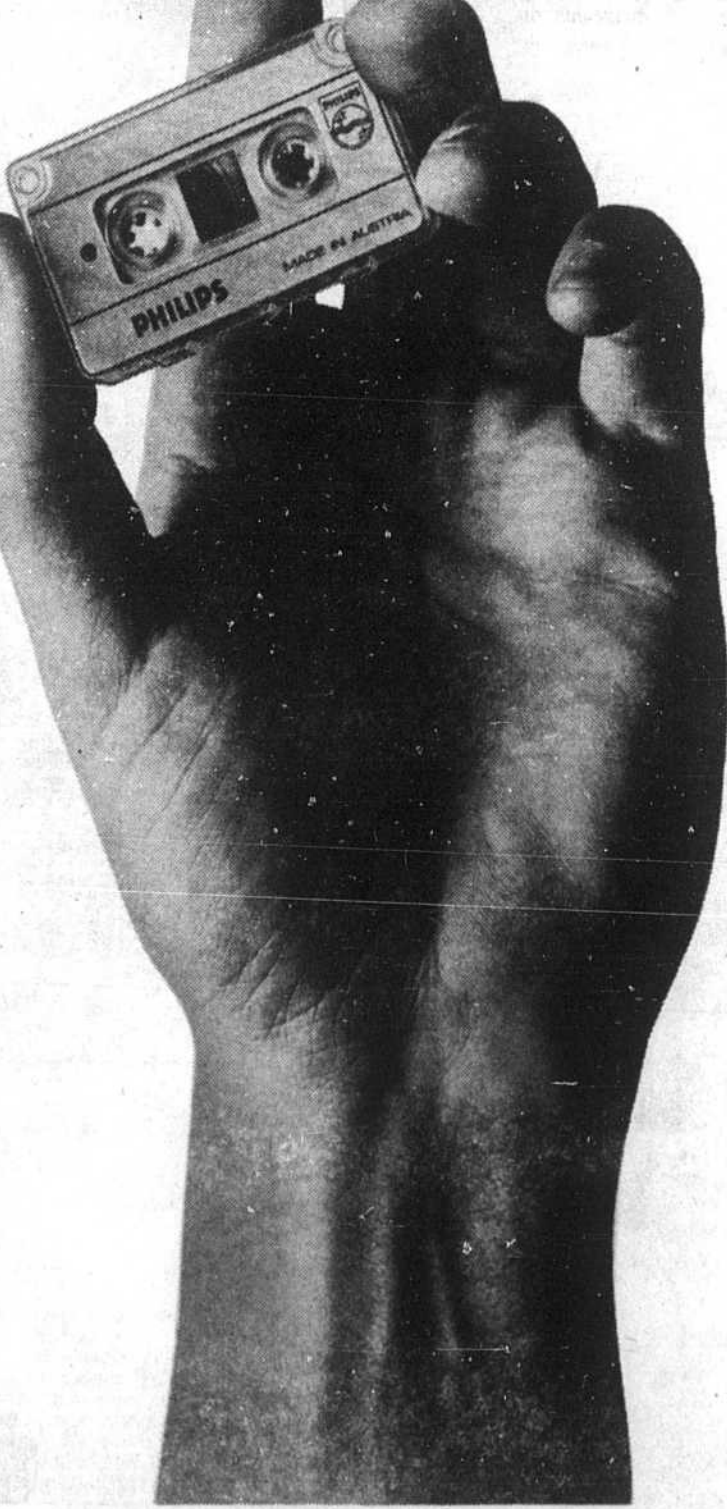
LA PLUS GROSSE AMÉLIORATION APPORTÉE AUX MACHINES À DICTER EST LA PLUS PETITE.

Au commencement, Philips créa la cassette. Puis, naturellement, vint la *Mini-Cassette.

Cette innovation ouvrit la voie aux plus grands progrès enregistrés dans le domaine des machines à dicter. Elle permit entre autres la création de machines beaucoup plus petites.

Elle nous donna également l'occasion de réaliser des appareils entièrement compatibles. Toutes les pièces de machine à dicter que nous fabriquons sont conçues en fonction de la Mini-Cassette. Elles ont donc toujours un petit quelque chose en commun.

Personne d'autre ne peut offrir une gamme de machines à dicter aussi homogène et aussi souple que la nôtre. Ce doit être pour ça que nous sommes les premiers dans ce domaine.



PHILIPS Les inventions, ça nous connaît.

ou bien, téléphonez à l'un de ces concessionnaires Philips :

Advertisement for Shell Canada Limited, including text about dividends and contact information for P. E. L. Legh-Jones.

Table of stock market data with columns for company names and numerical values.

Advertisement listing various Philips dealers and their contact information across different regions.

L'information sportive

PHOTO-SPORT, qui en est à sa 5ème année, se déroulera au centre Maisonneuve, du 16 novembre au 12 décembre, sous les auspices du service des sports et loisirs de Montréal. Il s'agit d'une rétrospective visuelle des événements sportifs de la dernière année et prendra un ampleur nouvelle cette année avec la présentation de séquences de films tournées par les caméramans des postes de télévision de la métropole. Il est bien entendu que dans le but de stimuler la participation des photographes et caméramans professionnels, l'aspect concours est l'élément principal de "Photo-Sport". Quelque 550 seront remis en bourses, dont \$150 pour la meilleure photo et \$100 pour la meilleure séquence filmée. Le public est admis gratuitement à l'exposition.

La **PALESTRE NATIONALE** a largement contribué, récemment à Kingston, à la victoire montréalaise lors d'une compétition inter-cités d'escrime, où Toronto et Ottawa étaient aussi représentés. Montréal l'a emporté avec 77 victoires, contre 74 pour la Ville-Reine et 49 pour la Capitale. Le jeune Alain Fournier, 17 ans, de la Palestre, s'est le plus signalé avec six victoires en huit affrontements, contre 4 en 8 pour Alain Dansereau. Parmi les 12 représentants de la Palestre, on remarquait aussi Sigrif Chatel, Chantal Gilbert, Louise et Gérard Agouès, Michel Vincelet et Denis Lessard.

JACKIE JACKSON, que l'on pourra voir avec les célèbres Harlem Globe-trotters vendredi soir, le 19 novembre prochain, au Forum, s'est avéré une vedette dès ses débuts avec l'équipe en 1963. Il tentait alors de se mériter un poste vacant en compagnie d'une douzaine d'autres aspirants de calibre, mais n'eut aucune difficulté à éclipser ses jeunes rivaux. Jackson est originaire de Brooklyn. Son talent sera mis à l'épreuve par les Shamrocks de Boston, qui fourniront l'opposition d'un soir aux "magiciens du ballon-panier" que sont les Trotters.

QUELQUE 25 FEDERATIONS et associations de régie sportive affiliées à la Confédération des sports du Québec modifient présentement leurs règlements généraux pour s'assurer que la province soit divisée en 15 régions et que la représentation de chacune soit normalisée. Cet important programme tend à ce que tous les organismes fonction-

nent de pair et soient organisés en vue de la présentation des Jeux du Québec dans les 15 régions. Par ailleurs, les permanents de la CSQ en ont plein les mains présentement dans un effort pour coordonner une foule d'activités que les membres leur soumettent à un rythme sans cesse accru.

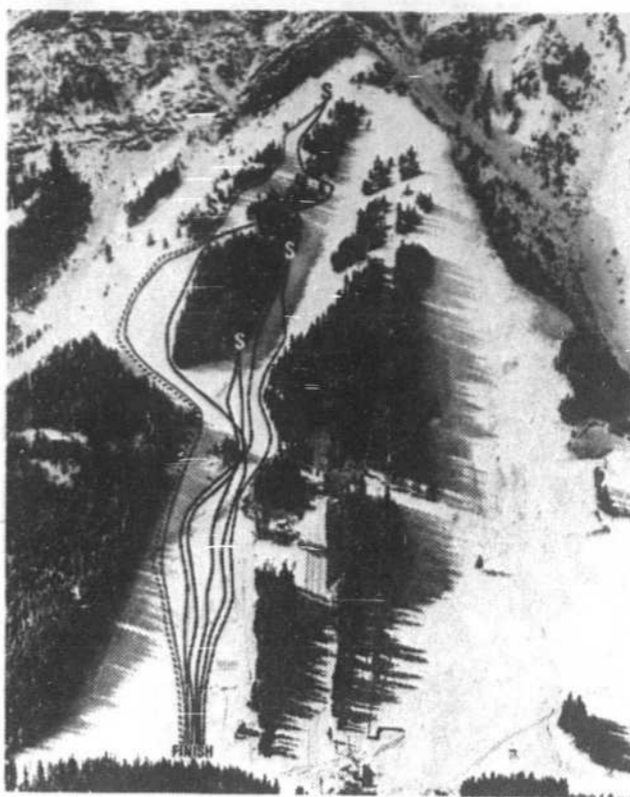
QUATORZE TOURNOIS, le double de l'an dernier, composeront l'hiver prochain le circuit américain de tennis en salle qui comporte une étape à Londres et auquel participeront les meilleurs professionnels indépendants et amateurs. Une épreuve aura lieu à Los Angeles et sera dotée d'une bourse de \$40,000. Elle aura lieu en février. Une somme-record de \$342,500 sera en jeu dans ces tournois. Qui dit que le tennis n'est pas payant?

Le **REPAS COLLECTIF** dont bénéficient les joueurs de certaines équipes de la ligue Canadienne de football après une séance d'entraînement en saison régulière est-il appelé à disparaître? C'est du moins l'essence d'une nouvelle en provenance d'Ottawa où les Rough Riders, dans le but d'épargner \$10,000 par année, n'offriront plus ce "service" à leurs joueurs l'an prochain. Le directeur général Frank Clair est même allé plus loin en affirmant que son équipe était la seule dans l'Est à avoir gardé cette coutume. Ceux qui connaissent la distraction incroyable de Clair lui auront vite pardonné ce lapsus, car les Alouettes ont toujours le repas en commun à l'entraînement. A moins que les deux équipes ne se soient entendues pour le supprimer, d'un commun accord, la saison prochaine?

JACK GOTTA, malgré le revers des siens à Hamilton, semble assuré de son poste d'entraîneur avec les Rough Riders pour l'an prochain. En effet, trois victoires consécutives en fin de saison régulière ont permis aux Riders de planter les Alouettes au 3ème rang et de participer aux éliminatoires après en avoir été exclus l'an dernier. Les Riders ont attiré 159,797 spectateurs cette saison, soit 6,000 de plus que l'année dernière. Mais le propriétaire David Loeb n'en tiendra apparemment pas rancune à Gotta. Ce dernier a dit qu'il se mettrait immédiatement à la recherche d'un bon quart-arrière pour appuyer Rick Cassata, celui à qui il a accordé toute sa confiance vers la fin de la saison par le congédiement de Gary Wood.

Le 2ème **BANQUET** annuel de l'Athlète international italien de l'année sera présenté à Montréal, le 11 février prochain, dans la salle de bal de l'hôtel Bonaventure. Fred Spada, grand responsable du succès remporté l'an dernier, sera de nouveau président de l'événement, et le président honoraire sera une grande personnalité du monde du sport. Dix athlètes italiens ou de descendance italienne seront honorés à cette manifestation assez unique.

IL SE POURRAIT BIEN que le stade de la foire nationale de Toronto, où évolue l'équipe de football des Argonauts, soit doté prochainement d'une pelouse en gazon artificiel. Le ministre fédéral de la santé, John Munro, a en effet avisé la direction de la foire nationale que son ministère était disposé à fournir une subvention de \$50,000 à cet effet si le stade pouvait ensuite être mis à la disposition des athlètes amateurs. Le comité de direction de la foire doit recommander au conseil métropolitain de Toronto de financer l'installation d'une pelouse artificielle au coût d'environ \$350,000. Un des directeurs de la pelouse ajoutée à cet effet si le stade pouvait ensuite être mis à la disposition des athlètes amateurs. Le comité de direction de la foire doit recommander au conseil métropolitain de Toronto de financer l'installation d'une pelouse artificielle au coût d'environ \$350,000. Un des directeurs de la pelouse ajoutée à cet effet si le stade pouvait ensuite être mis à la disposition des athlètes amateurs.



TOUT UN DÉFI! Les meilleurs skieurs au monde, les Jeux de Sapporo à peine terminés, se retrouveront sur cette fascinante pente de Banff en compétition internationale.

Banff ressemble à Sapporo

Les skieurs de calibre international en verront de toutes les couleurs lorsqu'ils participeront à la classique internationale de la Banque de Montréal sur le fleuve du mont Narquay à Banff, en Alberta, du 17 au 19 février.

"Il n'est pas une montagne qui ne possède sa propre personnalité", disait Lorne O'Connor, directeur technique de l'Association canadienne de ski et délégué à cette épreuve de prestige. "Et ce flanc de montagne est en picqué". Le tracé sera en plongée et court... un peu ce que les compétiteurs retrouveront aux Jeux Olympiques d'hiver à Sapporo, au Japon.

Voilà qui augure bien pour la classique puisque l'épreuve canadienne au circuit de la Coupe du Monde vient immédiatement après l'Olympiade de Sapporo. "Il n'y aura pas ce qu'on appelle communément au ski un gagnant chanceux", ajoutait Al Raine, directeur de l'équipe nationale de ski alpin du Canada.

Au hasard des nouvelles

CARLOS ORTIZ, de Porto Rico, ancien champion du monde des poids légers qui doit prochainement faire sa rentrée après trois ans d'inactivité, sera l'adversaire de Marcel Cerdan si le Français accepte définitivement de boxer à New York. Ce dernier vient d'ailleurs de refuser une offre de \$15,000 pour rencontrer l'Américain Billy Backus, au début de l'an prochain, à Syracuse, pour le titre mondial de la catégorie, version Etat de New York. George Kanter qui représente Philippe Filippi aux Etats-Unis, avoue avoir bon espoir que ce match se réalise d'autant plus que Gil Clancy, gérant d'Ernie Griffith et qui dirige un programme pugilistique à la télévision, tient à se réserver les droits de retransmission de cette rencontre.

POUR AVOIR ENFREINT les règlements de la FIS sur l'amateurisme, trois vedettes du ski alpin ouest-allemand-Rosi Mittermaier, Max Rieger et Hans-Joerg Schalgler - ont été "suspendus d'entraînement" jusqu'au début officiel de la saison des compétitions hivernales 1971-72. Cette sanction, qui semble surtout avoir valeur d'avertissement et qui est la première du genre au moment où Avery Brundage, président du comité international olympique, laisse entendre qu'il tient tout particulièrement les skieurs alpins dans sa "ligne de mire", a été prise après que ces internationaux aient été reconnus coupables d'avoir prêtés leurs noms à divers publicités pour équipements sportifs.

Le **RESEAU** américain CBS a révélé hier qu'un contrat avait été signé afin de présenter sur ses ondes le riche tournoi de golf Jackie Gleason, doté de \$260,000 en bourses. L'émission sera diffusée les 26 et 27 février 1972.

LE MONTREALAIS YVES PARE et son partenaire préféré, Jamie Paulson, de Calgary, tous deux détenteurs de nombreux championnats canadiens au badminton, ont été choisis pour faire face à Tang Hsien-hu et Hou Chia-Cheng, les deux champions de Chine qui effectueront présentement une tournée canadienne et qui seront à Montréal, plus précisément au centre Maisonneuve, mercredi soir prochain le 17 novembre, à 8h. Selon Paré, l'intérêt pour le badminton en Chine est absolument extraordinaire et le calibre supérieur. Le conditionnement physique et la gentillesse sont plus importants, semble-t-il, que la victoire. Par contre, les deux champions s'astreignent à des exercices épuisants durant 45 minutes avant chaque match, ce qui leur permet, en cours de partie, de réaliser des coups durs beaucoup plus fréquemment que leurs adversaires.

LA CHASSE ET LA PECHE seront à l'honneur à l'Estérel, les 19, 20 et 21 novembre prochain, à l'occasion du 26ème congrès annuel de la Fédération québécoise de la faune. La majeure partie du congrès sera consacrée à l'étude de changements qui seraient de nature à coordonner des projets en vue des années futures, en tenant compte des tendances du public qui s'intéresse de plus en plus aux études écologiques et aux problèmes qui en découlent. Le président Léon Marchesseault invite tous les fervents adeptes des sports de plein air à y assister.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné selon la section 5, loi du changement de nom, que les **Vestibules Georges Skordopoulos**, chef plomber, de 3644 Aymer, appartement 11, dans la Ville et du District de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret de changer son nom à **Georges Scordas**. Le changement de nom sera bénéfique à sa femme, de la même adresse.

MONTRÉAL, octobre 28, 1971.
Mmes Hadjis Frag & Hadjis,
1117 rue Ouest Ste-Catherine,
demande resse
Les Procureurs pour le requérant.



VILLE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC est par le présent donné, par le Président d'Élection, que le 7 novembre 1971, une élection a été tenue à Outremont. Je certifie que le maire élu pour la Ville d'Outremont, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est: -

DESMARAIS, Pierre II
Administrateur
10 Avenue McCulloch
Outremont

Que les Conseillers élus pour la ville d'Outremont, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, sont: -

QUARTIER SUD

siège numéro 1

L'USSIER, Pierre
Administrateur
36 avenue Holyrood
Outremont

siège numéro 2

TRUDEAU, André
Administrateur
269 avenue McDougall
Outremont

siège numéro 3

DESMARAIS, François
Courtier en assurance
65 avenue Duchastel
Outremont

QUARTIER NORD

siège numéro 1

LAPERIERRE, André
Administrateur
716 avenue Wiseman
Outremont

siège numéro 2

JONCAS, Claude
Avocat
261 chemin de la Côte Ste-Catherine
Outremont

siège numéro 3

BRASSARD, Paul G.
Architecte
12 Place Cambrai
Outremont

QUARTIER OUEST

siège numéro 1

LABELLE, Jacques
Marchand de fourrure
685 avenue Stuart
Outremont

siège numéro 2

LESSARD, Paul E.
Représentant des ventes
1535 avenue Bernard, apt 32
Outremont

siège numéro 3

COALLIER, Robert
Gérant - Caisse populaire
1816 avenue Ducharme
Outremont

Donné sous mon seing à Outremont, ce 8ème jour de novembre 1971.

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Président d'élection

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No 287 841

ROY MARCHAND LIMITEE, compagnie d'importation et d'exportation, a été incorporée d'après la loi, ayant son siège social en la cité et district de Montréal.

demande resse

contre-

LES ENTREPRISES D'HABITATION DU ST-LAURENT INC., compagnie d'importation et d'exportation, a été incorporée d'après la loi, ayant son siège social et une place d'affaires au 2167 boulevard des Rios à Cadogan, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défende resse

ANDRÉ MADORE, domicilié et résidant à 2401 rue Anjou, Brossard, district de Montréal.

mis-en-cause

IL EST ENJOINT À LES ENTREPRISES D'HABITATION DU ST-LAURENT INC., à l'intention de laquelle une copie du bref de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 8 novembre 1971

Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes Pizard, Martel et associés, 3150 Tour de la Bourse, Place Victoria,
MONTRÉAL 115, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA

MINISTRE DES TRANSPORTS

ADMINISTRATION CANADIENNE

DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux de rénovation et de réparation de l'édifice ci-dessus sur réception d'un cahier des charges. Les plans et devis sont en vente au bureau des soumissions de 9h à 16h, 1000 Avenue de la Concorde, Québec, Québec. Les soumissions doivent être déposées au bureau des soumissions de 9h à 16h, 1000 Avenue de la Concorde, Québec, Québec. Les soumissions doivent être déposées au bureau des soumissions de 9h à 16h, 1000 Avenue de la Concorde, Québec, Québec.

Montréal, ce 8ème jour de novembre 1971.

MARIS D'AMOURS P.C.S.M.

Mme Deschênes, Deschênes,
Place Victoria 3, 2401
Montréal, Qué.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No: 93-815 281-71

DAME ISABELLE ELIZABETH EVELYN RUSSELL, épouse séparée en biens par un contrat de mariage de **ALEXANDER McALLAN BURKE**, résidant en la cité et district de Montréal.

demanderesse,

contre-

LES HERITIERS DE FEU DAME MARGARET ANN McDONALD, défendeurs,

et

DAME BETTY JANE ANDREWS, épouse de **CHARLES WYMOND POTTER**, résidant à 11877 avenue Lamondown, cité de Détroit, Etat du Michigan, Us des Etats Unis d'Amérique et **DAME ELISBE RUSSELL ANDREWS**, épouse de **WILLARD IRVING STAPLES, JR.**, résidant à 4311 Sylvain Hamble, cité de Tampa, Etat de Floride, Us des Etats Unis d'Amérique.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs **LES HERITIERS DE FEU DAME MARGARET ANN McDONALD** et les mies-en-cause **DAME BETTY JANE ANDREWS** et **DAME ELISBE RUSSELL ANDREWS** sont par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à leur intention.

MONTRÉAL, ce 8ème jour de novembre 1971

Mrs Ian G. W. Lambie
Place de Canada
Montréal 3, Qué.

MARIS D'AMOURS P.C.S.M.

CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que **Stephen Schaman** domicilié dans la Cité de Montréal, Province de Québec, au 5385 Westmore, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'adoption d'un décret changeant son nom pour celui de **Steve Goldenberg**, tel que prévu selon les dispositions de la Loi du Changement de Nom.

MONTRÉAL, Québec.

Maynard B. Golt, C. R.
Procureur du Requérant.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-816 067-71

ONER DESERRES LIMITEE, corporation légalement constituée et incorporée, ayant son siège social en la cité et district de Montréal.

demanderesse,

contre-

RESIDENCES RICHIEUX INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à principale place d'affaires dans la cité de Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.

demanderesse,

FRANCOIS LAROSE, égalité de Registre de la Division de l'Enregistrement de Laval M/S - EN - CA/SE.

PAR ORDRE DE LA COUR

La demanderesse **RESIDENCES RICHIEUX INC.**, est par les présentes requies de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 8ème jour de novembre 1971.

MARIS D'AMOURS P.C.S.M.

Mme Deschênes, Deschênes,
Place Victoria 3, 2401
Montréal, Qué.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 483 182

ALLSTATE INSURANCE COMPANY OF CANADA, corps politique, dument incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Ville de Toronto, Province d'Ontario et une succursale pour la Province de Québec dans la ville et le district de Montréal à 4510 rue Jean-Talon est.

demanderesse

contre-

THE HEIRS OF THE LATE AME DOYON, Voyageur durant son vivant, dont la dernière adresse connue, résidence et domicile fut 12 rue McMahon, appartement 3, Ville de Québec, Province de Québec.

défendeur

IL EST ENJOINT À THE HEIRS OF THE LATE AME DOYON, à l'intention duquel une copie du bref de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 8 novembre 1971

Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes Gametoff, Fenster et Kandestin,
1000, rue St-Jacques,
MONTRÉAL, Qué.
Avocats de la demanderesse

CITE DE WESTMOUNT

Avis public est par les présentes donné que résultat d'un avis demandant un vote pour l'élection d'un Echevin pour le Siège no. 2 du Quartier no. 3, les bureaux de scrutin étaient ouverts de 9:00 heures du matin et sont demeurés ouverts jusqu'à 6:00 heures de la soirée le 1er novembre 1971. Les sous-officiers de scrutin ont fait leurs retours à l'Officier en charge du Scrutin à l'hôtel de ville dans la soirée de cette journée et ainsi résulte par conséquent l'élection de M. D. C. MacCallum, Ingénieur, du 4300 Boul. de Maisonneuve, appartement 711.

Un sommaire des rapports soumis par les sous-officiers du scrutin est le suivant:

H. D. Carruthers	411
A. G. Dirkman	151
D. C. MacCallum	735
	1,327

Donné à Westmount ce huitième jour de novembre, mil neuf cent soixante et onze.

R. B. Seaman
Officier du Scrutin

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE LACHINE

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture de:

- a) Gazoline;
- b) Huile à chauffage;

Les soumissions cachetées et adressées au Directeur des Finances seront reçues au bureau du soumissionnaire, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 22 novembre 1971, à seize heures.

Les soumissions seront reçues pour chaque item séparément et endossées.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée qui aura lieu le 22 novembre 1971, à huit heures du soir.

On obtiendra les formules de soumission au bureau de l'ingénieur de la Voirie, 2200 rue St. Antoine, Lachine.

Le prix fourni devra être pour une quantité, minimum de 10,000 gallons. De plus, chaque soumissionnaire devra indiquer pour quelle quantité en surplus de 10,000 gallons minimum le prix qu'il s'appliquera à telle quantité supplémentaire.

Le soumissionnaire devra également mentionner sur sa soumission un prix unitaire et indiquer séparément toutes taxes de vente, fédérale, provinciale ou autres pouvant s'additionner à ce prix de vente, fédérale, provinciale ou autres pouvant s'additionner à ce prix de vente.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

LACHINE, LE 8 NOVEMBRE 1971.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que conformément aux dispositions de l'article 1270 du Code Civil de la province de Québec, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Châteauguay le 17 septembre 1971 sous le numéro 159-112 une cession de transport en vertu de laquelle Lionel Laberge cède et transporte toutes créances et réclamations présentes ou futures à Sun Oil Company Limited.

MONTRÉAL, le 3 novembre 1971

SUN OIL COMPANY LIMITED.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

No 483 182

DAME LENORA JOSEPH WILLIAMS, autours résidant à 38 Cité Mansion route Nord Londres, Angleterre, présentement de lieux inconnus.

demanderesse

contre-

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intéressée **DAME LENORA JOSEPH WILLIAMS** est par les présentes requies de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 2ème jour de novembre 1971

JACQUES PERRON
Régistreur

Mes Mendelson, Selick & Ass.,
630 Dorchester Ouest,
Montréal, Qué.

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE LACHINE

Long Island et Atlanta dans la ligue Nationale

NEW YORK (PA) — Les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey ont accordé hier des concessions à Atlanta et Long Island pour la saison prochaine.

De plus, les gouverneurs ont voté à l'unanimité d'ajouter deux autres équipes pour la saison 1974-75.

Le coût de chacune de ces concessions sera de \$6 millions, soit le même montant qu'ont dû payer les propriétaires des clubs Buffalo et Vancouver, les deux dernières entrées du circuit Campbell.

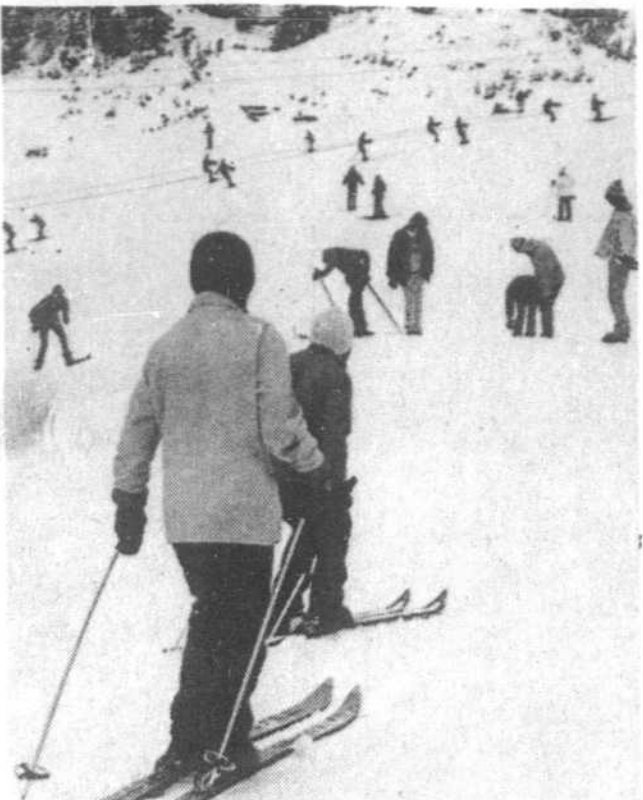
Enfin, la concession de Long Island devra verser une indemnité aux Rangers de New York à cause de la proximité des deux équipes.

Cette nouvelle expansion est survenue deux ans avant la date prévue par le président Campbell. On se rappellera que la première expansion avait eu lieu en 1967-68 et que six nouvelles équipes avaient été ajoutées aux six déjà établies depuis fort longtemps.

Pas plus tard qu'au printemps dernier, Campbell avait déclaré que la ligue n'élargirait pas ses cadres avant la saison 1974-75.

Ce dernier a par ailleurs déclaré hier que les gouverneurs avaient jugé que le temps était venu pour une nouvelle expansion.

Le club Long Island jouera ses parties locales au Colisée du comté de Nassau qui peut accueillir 15,000 personnes et qui sera terminé en avril prochain. Quant au club Atlanta, il présentera ses



UN TOUT PETIT PEU DE PATIENCE! Les skieurs québécois n'en ont plus pour bien longtemps à attendre. La neige est déjà tombée à Vancouver-Nord, où le mont Grouse, haut de 4,200 pieds, a été recouvert de 23 pouces. Les skieurs de l'endroit, comme l'indique la photo, en ont aussitôt profité, il va sans dire. (Téléphoto CP)

Leo en dit à la fois beaucoup... et très peu

TORONTO (d'après CP) — Comment un instructeur s'y prend-il, après une longue période d'inaction, pour préparer psychologiquement ses joueurs à bien jouer en finale de l'Est dans la ligue Canadienne de football? "Demandez ça à un autre que moi", répondre le volubile Leo Cahill, pilote des Argonauts de Toronto, "car c'est la première fois que je suis dans une telle situation."

Cahill espère que ses protégés sauront se motiver eux-mêmes, à la veille d'une série de deux parties au total des points qui les oppose aux Chats-Tigres de Hamilton, pour le droit d'affronter les champions de la section Ouest dans le match de la coupe Grey. La partie initiale aura lieu à Hamilton dimanche après-midi et la seconde six jours plus tard à Toronto.

"Je ne pense pas que mes joueurs éprouveront quelque difficulté que ce soit à se bien préparer pour ces deux parties", a-t-il dit à la suite d'un exercice d'entraînement avancé. "Ils savent bien qu'il n'y a maintenant plus de retour, il leur faut produire ou disparaître de la scène pour cette saison."

C'est la 5ème année consécutive, sous Cahill, que les Argonauts participent aux éliminatoires après-saison mais la première fois qu'ils bénéficient d'un congé de deux semaines pour avoir terminé au sommet, pendant que les clubs de 2ème et 3ème place s'affrontent en demi-finale. Ils sont donc au repos depuis le 31 octobre.

L'as-photographe Roger St-Jean

par MARC THIBEAULT

En fin de semaine, à l'âge de 54 ans, Roger St-Jean est décédé.

Laissons de côté, ici, les souvenirs personnels, tous plus joyeux les uns que les autres, que ce copain-conférencier de quelque 30 ans évoque en nous...

En cours de carrière, en oubliant ceux plus jeunes et plus récents, nous avons évidemment connu une bonne centaine de bons photographes de presse. Mais, non seulement à notre avis mais selon celui de plusieurs journalistes chevronnés, faisait classe à part... Richard "Buster" Arless... David Bier... Roger St-Jean.

Tous trois, parlant photos-sports, ont récolté, au cours des années, une foule de prix. Si nous mentionnons toujours St-Jean en troisième, c'est qu'il avait pris, avec une aisance extraordinaire, la vedette après les deux autres, encore bien vivants. Sur le plan talent, nous croyons qu'Arless et Bier seraient les premiers à nommer St-Jean... en premier.

Roger était plus qu'un photographe de presse. Il était, caméra plutôt que machine à écrire au bout des doigts, journaliste, ce qui est l'hommage le plus grand qu'un journaliste, justement, puisse rendre à un photographe. L'entregent... le flair... l'instinct... la technique... le sens de la nouvelle, de l'humain... la joie de vivre... Roger St-Jean possédait toutes ces qualités à un point exceptionnel.

Intelligent, nerveux, aussi vif que la lumière de sa caméra, Roger St-Jean avait l'art d'être là, l'entente à l'attention, à des moments photographiques magnifiquement exclusifs. Tant et tellement que ses rivaux photographes l'enviaient terriblement... tout en l'adorant.

D'où était-il parti? Croyez-le ou non et parlant photographique, de 1410 rue Stanley où le Bureau des relations extérieures du district militaire no 4, au début des années 1940, avait son quartier général... comme messager! Le joyeux Roger avait accepté, pour ainsi dire jusqu'on n'avait guère le choix dans l'armée, ce poste en attendant qu'on lui trouve une petite place au service de la photographie. Rarement aura-t-on connu un messageur aussi fantastique. Boute-en-train né, il eut tôt fait d'animer tout le bureau... à deux étages assez éloignés l'un de l'autre. La joie de ce futur grand photographe fusaient dans toutes les directions de façon totalement irrésistible, ce qui devait bientôt être l'un des grands atouts du photographe professionnel, de l'artiste de la caméra. Jusqu'à quel point le savons-nous? Totalement parce que, justement, nous étions là.

Les photos primées de St-Jean furent nombreuses et il serait facile d'en faire une longue et éloquent liste. Mais trois, en particulier, resteront toujours gravées dans notre mémoire... celle d'un Maurice Richard embrassant à la volée (et en lui cassant le nez) son coéquipier Elmer Lach après que celui-ci, en surprenant à résultat immédiat, fut marqué le but donnant aux Canadiens une autre coupe Stanley au printemps de 1953, une photo qui a fait le tour du monde... cette autre, à la fin d'une éliminatoire demi-finale victorieuse contre Boston, montrant un gardien Henry, les yeux noirs, tirant révérence devant le même Richard et, enfin, cette troisième, quelques instants après et dans la chambre des joueurs, montrant Richard crulant en pleurs devant un sénateur Donat Raymond qui, assisté à côté, voyait un des grands athlètes de l'histoire rompre d'émotion.

La première photo, dans "Le Petit Journal" du 26 avril 1953, nous permit d'écrire, sous le titre "La photo de l'année!", ce qui suit:

"Roger St-Jean, ce jeune et nerveux photographe que nous connaissons depuis la guerre

et alors que nous faisons partie du Bureau des relations extérieures du district militaire numéro 4, remportera certainement plus d'un prix en photographie pour cette extraordinaire photo montrant Richard et Lach qui s'élancent vers le toit du Forum au moment de la conquête de la coupe Stanley. Tout y est... glace neuve et vive, bâtons de hockey formant un 'V' en signe de victoire, deux grands joueurs, deux grandes vedettes, quatre patins ne touchant même pas la glace, un Milt Schmidt vaincu, tout petit et bien assis sur un tra n'ayant plus de lala!

"St-Jean, modeste, admet qu'il fut chancé car il ne pouvait prévoir le geste furibond et spontané de Richard vers son coéquipier. Mais les bons photographes ont l'art d'être chanceux et St-Jean a toujours eu le bon sens photographique de constamment suivre de yeux de sa caméra cet extraordinaire sujet photographique qu'est le Bolide. A la fin de la saison 1951-52, encore contre Boston, le même St-Jean avait encore pris deux remarquables photos de Richard, soit lorsque Sugar Jim Henry, cette septième partie décisive gagnée et après un autre but dramatique de Monsieur Hockey, alla serrer la main de celui qui avait éliminé son club, et lorsque Richard, sous la tension et dans la chambre des joueurs, éclata en sanglots aux côtés d'un sénateur Donat Raymond pris au dépourvu.

"C'est avec son vieux Speed-Graphic, muni d'un vieux Strobe et d'une lentille Télé-Photo de 10 pouces, que St-Jean croqua la formidable accolade Lach-Richard.

"Toute la journée j'avais joué de malchance, nous a avoué Roger en riant. Je n'avais pris que quatre photos de la partie et elles étaient bien ordinaires. A cette section de la patinoire, je n'avais pas de siège et je ratalais complètement le but si rapide de Lach. J'avais même le dos tourné aux filets de Henry lorsque j'entendis l'ovation de la foule. Je me retournai pour voir Richard qui regardait comme s'il cherchait quelque chose ou quelqu'un. Je le suivis avec ma caméra et lorsque je le vis bondir... clic!

"Et quel clic! On la verra probablement dans une Life cette remarquable photo, qui sera certainement primée la photo sportive de l'année car, sur demande, St-Jean en a fait parvenir une copie à cette grande revue américaine, mardi dernier. L'agence de la Presse Canadienne l'a aussi envoyée à plusieurs des 100 journaux canadiens qu'elle dessert."

La photo, devenue légendaire, décorait maintenant des centaines de bureaux et, ce qui était tout indiqué, le Cercle des journalistes de Montréal.

Roger St-Jean aimait tous les sports et tous ceux qui en faisaient partie, une preuve étant bien le nombre imposant de photos gratuites qu'il a données à plusieurs sportifs en cours de belle carrière. C'est qu'il avait le cœur sur la main, surtout celle qui, à des moments superbesment précis, activait sa caméra. Ceux que cette caméra caressait le sentaient d'ailleurs et, par sa personnalité, St-Jean les assujettissait à sa belle guise.

Cette brillante caméra signée Roger St-Jean est aujourd'hui morte... mais pas tous ces moments pleins de vie et pas tous ces souvenirs si éloquentement enregistrés qu'elle a saisis... car si les paroles s'envolent les écrits restent... et Roger St-Jean, voyez-vous et justement, écrivait lorsqu'il photographiait.



1944... New York... en mission... un journaliste et un photographe achètent des marrons chauds...

LES SPORTS À LA PIGE

KEN ASPROMONTE a été nommé hier gérant des Indiens de Cleveland de la ligue Américaine de baseball, succédant ainsi à Johnny Lipon qui fut congédié lors de la dernière Série Mondiale. Cette saison, Cleveland a subi 102 échecs! Aspromonte, 39 ans, a mené cette année le club Wichita, une filiale des Indiens, à une 3ème place dans la section ouest de l'Association Américaine. Un ancien joueur d'intérieur, Aspromonte a débuté dans les majeures avec les Red Sox de Boston en 1957 avant de faire des séjours avec les clubs Washington, Cleveland, Angles de Los Angeles, de nouveau Cleveland et enfin les Clubs de Chicago avec lesquels il termina sa carrière en 1963. Il a conservé une moyenne à vie de .247.

LE TORONTOIS Peter Burwash, titulaire du championnat de tennis du Canada, a été éliminé hier, au 2ème tour des championnats internationaux, de tennis, au Japon, qui ont lieu à Tokyo. Il s'est incliné 6-3, 7-5, 8-10, 4-6 et 6-1 devant le Japonais Kiyoshi Tanabe. Au premier tour, Burwash avait eu raison du Japonais Tomohiko Ikeda par 6-2, 6-1 et 6-0.

JACKIE STEWART a accepté hier de faire partie de l'équipe McLaren qui participera de nouveau l'an prochain à la série Can-Am. L'Écossais de 32 ans fera désormais équipe avec le Néo-Zélandais Denis Hulme et nul doute que ce duo sera très difficile à vaincre.

DUKE SNIDER, qui décrivait à la radio les parties des Padres de San Diego au cours des trois dernières années, a accepté de diriger l'équipe d'Alexandria (AA), une filiale des Padres, pour la saison qui vient.

VICENTE GIL, président de l'Union européenne de boxe, a déclaré hier à Madrid, que le Conseil mondial de la boxe ne pouvait priver l'Espagnol Pedro Garrasco de son titre mondial des poids légers qu'il a acquis samedi dernier par suite de la disqualification de l'Américain Mando Ramos. Il a ajouté que le verdict de l'arbitre nigérien Samuel Odubote était sans appel. Immédiatement après le combat, le docteur Gil avait pourtant dit que ce verdict était une honte pour le sport espagnol et que Garrasco devrait renoncer au titre mondial. Par ailleurs, Ramon Velasquez, président du CMB, a révélé, après avoir vu le film du combat, que le conseil serait certainement amené à déchoir l'Espagnol de son titre.

JERSEY JOE WALCOTT était autrefois appelé à assommer les gens; aujourd'hui, il leur vient en aide. Ancien champion du monde des poids lourds, Walcott déclarait récemment: "Lorsque j'étais boxeur, je devais assommer mes adversaires le plus souvent possible". Aujourd'hui, Walcott, élu sheriff du comté de Camden, admet avoir une philosophie différente. "Je jure que venir en aide aux gens qui en ont besoin est un défi aussi exigeant que la boxe."

STEVE WORSTER et **SETH MILLER**, deux anciens joueurs des Chats-Tigres de Hamilton, de la LCF, ont admis hier, devant un tribunal provincial, leur culpabilité à des accusations de possession de marijuana et ont été condamnés à \$100 d'amende chacun. Hamilton avait considéré Miller et Worster comme démissionnaires volontaires, sans possibilités de revenir avec l'équipe, à la suite de leur arrestation. Les deux joueurs étaient retournés aux États-Unis après une première apparition en cour le 27 août dernier. La veille, un policier de l'escouade de lutte contre la drogue avait trouvé un sac contenant 11.7 grammes de marijuana d'une valeur d'environ \$20 dans une maison louée par Worster, Miller et Pete Wysocki, un ancien joueur de Hamilton.

LES ORIOLES DE BALTIMORE ont subi hier leur premier revers en sol japonais quand ils se sont inclinés 8-2 devant une formation nipponne composée de joueurs des équipes Tokyo Yomiuri et Hankyu. Les Japonais ont réussi quatre circuits contre les lanceurs des Orioles. Les champions de la ligue Américaine ont jusqu'ici gagné huit fois, subi une défaite et annulé en deux occasions.

LAMAR HUNT, le grand patron du World Championship Tennis, a révélé hier que ses joueurs de tennis pourraient participer aux trois grands tournois de l'année, soit Roland Garros, Wimbledon et Forest Hills, à la seule condition que ses frais, qu'il estime être de \$5,760 par semaine, lui soient remboursés. Auparavant, il réclamait environ \$20,000 par semaine ainsi que le contrôle de certaines recettes auxiliaires, ce qui avait produit la rupture avec la Fédération internationale de tennis. Ce brusque revirement de Hunt pourrait permettre la réouverture des négociations avec la fédération. Toutefois, un porte-parole de celle-ci a indiqué qu'elle n'avait pas été informée de la nouvelle position de Hunt et que c'était à ce dernier de la faire connaître officiellement.

L'ÉQUIPE EQUESTRE du Canada était en liesse hier après avoir remporté la veille, à New York, la coupe des Nations. L'équipe canadienne n'a totalisé que sept fautes pour les deux manches de l'épreuve, contre 12 pour l'équipe des États-Unis et 31 pour celle d'Argentine. C'était la première fois depuis 1959 que la coupe était gagnée par le Canada. Dans la première manche, Torchy Millar avait fait un parcours sans faute, tandis que Jim Day avait échoué de trois fautes et Barbara Simpson de quatre. Cette victoire réduit la marge qui sépare le Canada des États-Unis dans la course pour le championnat par équipe. Les Américains sont en effet en tête avec 76 points, quatre de plus que les Canadiens, tandis que l'Argentine suit avec 36. Au classement individuel, l'Américain Neil Shapiro domine toujours avec 30 pts et Mlle Simpson suit avec 20.

Le BALLON-PANIER progressera à pas de géant au Québec, s'il n'en tient qu'à Robert Comeau, directeur technique de la Fédération québécoise. Alors qu'il attendait un maximum de 100 inscriptions, c'est plus de 150 entraîneurs qui se sont présentés, en fin de semaine dernière au cégep du Vieux-Montréal, à un stage de deux jours qui leur était offert. John McLendon, l'un des meilleurs instructeurs de ballon-panier aux États-Unis, avait la direction du stage et n'a recueilli que des commentaires favorables, selon Comeau. Ce dernier était également pilote de l'équipe junior du Québec qui a remporté la médaille d'or aux Jeux d'hiver du Canada, à Saskatoon en février dernier. Il aurait aimé garder son équipe intacte cette saison, mais malheureusement un manque de fonds l'en a empêché. Il croit toutefois que l'expérience tentée avec l'équipe s'est avérée concluante et pourrait faire faire boucle de neige dans d'autres disciplines collectives. "Il ne nous a pas été facile, je l'avoue, de grouper des jeunes venus d'un peu partout et de les habituer à s'exercer et jouer ensemble."

HOCKEY

LIGUE NATIONALE										
	E	P	N	PP	PT					
New York	14	9	1	4	59	34	22			
Californie	13	9	2	5	30	20				
Boston	13	8	4	1	45	30	17			
Toronto	14	4	5	5	35	44	13			
Vancouver	15	5	2	1	42	12				
Buffalo	15	4	7	4	43	36	12			
Détroit	15	3	10	2	39	61	8			
Ottawa	11	4	0	4	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2	37	40	12			
Philadelphie	13	5	7	1	30	43	11			
St-Louis	13	3	9	1	33	44	7			
Los Angeles	13	2	10	1	27	51	5			
Chicago	15	11	4	0	46	26	22			
Minnesota	14	10	2	2	45	21	22			
Californie	14	5	6	3	52	55	13			
Pittsburgh	15	5	8	2						

UNE VRAIE

VENTE A

TOUT

CASSER

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Venez dès 9 h. demain
matin, pour les aubaines
spéciales d'ouverture



**Un hiver chaleureux
pour l'homme à la mode**

(101) Et une vraie belle aubaine "à tout casser"! Éléphant pardessus de tweeds et de draps velours pure laine. Coupe dernier cri. Confection soignée. Modèle à devant droit, fente au dos. Totalement doublé pour un maximum de chaleur. Gris, brun ou bleu. Tailles 38-46 ordinaire, 37-42 (courte) et 39-46 élancée.

\$89

Téléphoner à 842-6261. Manteaux pour hommes, rayon 301, au rez-des-chaussées, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland & Boulevard.

**Élégance et grandes
épargnes pour dames**

(102) Bien chaud et bien enveloppant. Bien populaire et à bon marché. Il est réalisé en drap finition gabardine. Coupe soignée, charmante à devant croisé, encolure "V". Boucle et boutons de métal. Au choix: noir, brun ou aubergine. Tailles 8 à 16. Une aubaine exceptionnelle de la Vente à tout Casser.

\$77

Téléphoner à 842-6261. Manteaux pour femmes, rayon 101, au deuxième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

JEUDI
9^H À 9^H
9^{A.M.} 9^{P.M.}

- Centre-ville
- Dorval
- Rockland
- Boulevard

- Plusieurs articles à
- Snowdon

Cadeaux. Vêtements mode
pour toute la famille

Appareils ménagers et meubles...
à prix imbattables.

Venez, écrivez, téléphonez...
mais ne manquez pas cette vente.



Pour passer vos
commandes par
téléphone

Service spécial d'appels interurbains gratuits, pour nos clients de: Beauharnois, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Valleyfield ou Vaudreuil. Composez Zenith 55.000. Pour nos clients de Hudson... ligne directe 236-5384. En passant vos commandes par téléphone, veuillez mentionner le numéro de l'article et compter quelques jours pour la livraison.

Pour profiter de la Vente à tout Casser, utilisez votre Compte Morgan. • Jusqu'à 24 mois pour payer. • Facilités spéciales de paiement allant jusqu'à 36 mois pour achats importants. • Pour ouvrir un compte, passer au Service du Crédit de n'importe quel magasin Morgan.